

Université A. MIRA de Béjaïa
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Culture Amazighes

Mémoire de magistère

Thème :

**Contribution à l'étude typologique
d'un corpus d'énigmes-devinettes kabyles**

Option : *Littérature*

Préparé par :
M. Takfarinas BELLACHE

Sous la direction de
Monsieur Kamal BOUAMARA
(Professeur, Université de Béjaïa)

Devant le Jury composé de MM.

Mohand Akli HADDADOU (Professeur, UMMTO), Président

Kamal BOUAMARA (Professeur, Univ. de Béjaïa), Directeur

Mohand Akli SALHI (MCA, UMMTO), Examineur

Année universitaire : 2011-2012

Université A. MIRA de Béjaïa
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Culture Amazighes

Mémoire de magistère

Thème :

**Contribution à l'étude typologique
d'un corpus d'énigmes-devinettes kabyles**

Option : *Littérature*

Préparé par :
M. Takfarinas BELLACHE

Sous la direction de
Monsieur Kamal BOUAMARA
(Professeur, Université de Béjaïa)

Devant le Jury composé de MM.

Mohand Akli HADDADOU (Professeur, UMMTO), Président

Kamal BOUAMARA (Professeur, Univ. de Béjaïa), Directeur

Mohand Akli SALHI (MCA, UMMTO), Examineur

Année universitaire : 2011-2012

Résumés

Agzul

Tazrawt-a i ilan azwel *Contribution à l'étude typologique d'un corpus d'énigmes-devinettes kabyles*, tekki deg unnar n tegmi n tsekla timawit taqbaylit. Iswi agejdan deg-s, d asismel n wammud n temseeraq i d-negmer deg unnar. Ammud-a, nessuyel-it yer tefransist s sin n yiberdan yemxallafen : asuyel awal s wawal ; asuyel n unamek. Gar tmiḍranin iyef tbedd tezrawt-a, ad naf tawsit (n tsekla timawit) i d-nesbada ilmend n snat n taggayin n yittewlen : ittewlen yellan dixel n uḍris ; ittewlen yellan berra i uḍris. Turda-nney d tin i yemxallafen yef tid i yettwalin timseeraq d yiwet gar tewsatin n tmedyezt akked tid i tent-yettwalin d tasrit. Nekni, gar wid i tent-yettwalin d tawsit iman-is yas akken llan yisfernen i tezdi d tewsatin-nniḍen. Gas akken timseereqt teddes s sin n yihricen (aḍris ; tiririt), tasleḍt-nney tella-d yef uḥric amezwaru kan (aḍris). Asismel n temseeraq-a ires yef waṣas n yittewlen. Ilmend n uttwel aḍrisan, tazrawt-a tesken-d dakken llant snat n taggayin : *timseeraq-ullis ; timseeraq-aglam*. Deg usismel ilmend n tyessiwin n tseddast, tazrawt-nney tella-d yef temseeraq-aglam kan i nebḍa yef waṣas n tyessiwin.

Awalen igejdanen : timawit ; tsekla timawit ; tawsit n tsekla ; asismel ; timseeraq ; tseddast.

Résumé

Le présent travail intitulé *Contribution à l'étude typologique d'un corpus d'énigmes-devinettes kabyles*, s'inscrit dans le domaine des études de la littérature orale kabyle. L'objectif principal consiste à classifier un recueil d'énigmes-devinettes kabyles que nous avons-nous-mêmes recueillies sur le terrain auprès de divers informateurs et informatrices. Une fois collectées, nous les avons transcrites et traduites en français de deux façons différentes : littérale et littéraire. L'étude en question s'appuie sur, entre autres concepts, le genre (littéraire oral) que nous avons défini, non pas sur un seul critère, mais au contraire sur la base d'un faisceau de critères de nature différente : d'un côté, les critères intra-textuels, de l'autre les critères extratextuels. Notre hypothèse consiste d'abord à s'inscrire en faux contre l'idée que selon laquelle les énigmes-devinettes kabyles font partie des genres poétiques, pour les uns, et des genres prosaïques (i.e. narratifs), pour les autres. Pour nous, les énigmes-devinettes constituent un genre "autonome", bien qu'ils partagent avec les autres genres certaines caractéristiques. Pour rappel, l'analyse n'a porté ici que sur les formules des énigmes-devinettes, alors que le genre en question est formé d'une *formule* et d'une *clé*. La classification s'est basée sur plusieurs critères interdépendants. Ainsi, sur la

base textuelle, l'analyse a montré qu'il en existe deux grands types : les énigmes-devinettes de *type descriptif* et les énigmes-devinettes de *type narratif*. Là, nous avons dû opérer une délimitation et pris en compte que le premier type. Sur la base de la structure syntaxique de l'énoncé de l'énigme-devinette, le premier type se scinde, à son tour, en plusieurs sous types.

Mots-clefs : oralité ; littérature orale ; genres littéraires ; classification-typologie ; énigmes-devinettes.

Summary

This work titled *Contribution to the typological study of a body of Kabyle enigmas*, riddles part of the field studies of oral Kabyle literature. The main objective is to classify a collection of puzzles, riddles Kabyle We Have our own field collected from various informants. Once collected, we have transcribed and translated into French in two ways: literal and literary. The study is based on, among other concepts, gender (oral literature) that we have defined, not on a single criterion, but rather on the basis of a set of criteria of different nature: to one hand, the intra-textual criteria, on the other extratextual criteria. Our hypothesis is first to argue against the idea that the puzzles, riddles are among the Kabyle poetic genres, for some, and prosaic genres (i.e. narrative) for others. For us, the puzzles-riddles are a separate genre, though they share with other genres characteristics. Remember, the analysis was here that on the forms of riddles-puzzles, while the type in question consists of a *formula* and a *key*. The classification was based on several criteria interdependent. Thus, based on textual analysis has shown that there are two main types: enigmas, riddles and puzzles descriptive-type narrative riddles. There, we had to make a boundary and considered that the first type. Based on the syntactic structure of the statement of the riddle-guessing, the first type is divided in turn into several subtypes.

Tags: orality ; oral literature ; literary genres ; classification-typology ; puzzles-riddles.

Dédicaces

A tous les membres de ma famille ;

A mes parents ;

A *Tinhinan, Maziγ, Amayas, Tamazγa* ;

A mon frère et son épouse, ma sœur et son époux ainsi que leurs enfants ;

A mon épouse *Ĝamila* ;

A mes beaux-parents ;

A *Idris* et toute sa famille, en particulier *Taninna* et *Naser* ;

A tous ceux et toutes celles que je connais ;

A tous ceux qui combattent la haine de soi ;

A tous ceux et à toutes celles qui travaillent pour que *TAMAZITT* retrouve sa place dans tous les domaines.

Je dédie ce travail.

Remerciements

Les mots sont bien pauvres pour exprimer ma profonde gratitude à Monsieur BOUAMARA Kamal qui a eu l'amabilité de suivre ce travail de bout en bout. Sans ses nombreuses orientations et remarques, ce travail n'aurait pas pu être mené à terme.

Je remercie également les membres du jury Messieurs HADDADOU Mohand Akli et SALHI Mohand Akli qui ont bien accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je remercie Messieurs AMAOUI Mahmoud, MEKSEM Zahir, RABEHI Allaoua et tous les enseignants du département Amazighe pour leurs orientations et conseils.

Je remercie également Messieurs AYT OUALI Nasserline, BELLIL Yahia et toute l'équipe des *samedis de la recherche*.

Je tiens à remercier Messieurs BELLACHE Aïssa, HASSAIM Méziane et MEHDIOUI Nabil pour avoir accepté de corriger mes lacunes de langue française.

Ce travail ne serait sans doute pas encore terminé, si je n'avais pas bénéficié de l'aide généreuse de ma famille : mes parents qui m'ont soutenu durant toutes les années d'études et en particulier mon frère qui m'a été d'un grand apport.

Mes remerciements vont aussi à tout(e)s mes ami(e)s qui m'ont encouragé durant ces trois longues années de travail : IGHIT Mohand Ouramtane, MEHDI Nacer, MEHDIOUI Nabil, BELLAL Nourddine, BENALLAOUA Anissa, MEZIANI Yacine, MOULAI Zoulikha, SADOU Smail, IDIR Massinissa, AGAOUA Wardiya, BOUDIA Rezzak, SAID Miria, HASSANI Abdelaziz.

Liste des abréviations

A : aoriste
ADV : adverbe
AI : aoriste intensif
CC : complément circonstanciel
COD : complément d'objet direct
COI : complément d'objet indirect
CR : complément référentiel
CS : conjonction de subordination
EA : état d'annexion
EL : état libre
IT : indicateur de thème
N : nom
N° : numéro
NEG : négatif
P : prétérit
POS : particule d'orientation spatiale
POSS : possessif
PP : particule prédicative
PREP : préposition
SPN : syntagme prédicatif nominal
SPV : syntagme prédicatif verbal

Sommaire

Résumés-----	2-3
Dédicaces-----	4
Remerciements-----	5
Liste des abréviations-----	6
Sommaire-----	7
INTRODUCTION GENERALE -----	8-
-----	20
CHAPITRE I : Oralité et littérature orale kabyle -----	21-
-----	42
CHAPITRE II : Critères définitoires du genre énigmes-	43-
devinettes kabyles -----	95
CHAPITRE III : Typologies des énigmes-devinettes kabyles -----	96-
-----	127
CONCLUSION GENERALE -----	128-
-----	131
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	132-
-----	137
ANNEXE -----	138-
-----	160
TABLE DES MATIERES -----	161-
-----	164

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le concept de « littérature » a, au moins, deux acceptions différentes : c'est la création des œuvres littéraires mais c'est également l'étude et la description de ces œuvres (Bouamara, 2009).

Sur le plan de la création, la littérature d'expression amazighe-kabyle se présente, à partir de la deuxième moitié du XX siècle avec les écrits de Belaïd At Ali¹, sous deux formes principales : « d'une part la littérature orale, de loin la plus importante, et de l'autre une ébauche d'une littérature écrite² entamée dès les années 1950 et progressant à pas lents » (Rabehi, 2009 : 13).

Sur le plan des études, l'examen des bibliographies spécialisées disponibles (Chaker, 1991 ; Chaker & Bounfour, 1994 ; Bougchiche, 1997) nous montre que la littérature constitue le domaine le moins investi par les études berbères ; elle nous montre par ailleurs que les études faites sur la « littérature écrite » sont l'œuvre des seuls autochtones (généralement des thèses ou mémoires) et qu'elles se comptent sur les bouts des doigts. En revanche, les recherches qui ont porté sur la « littérature orale » s'avèrent nombreuses. Pour rappel, les premières recherches menées sur la « littérature orale » ont été l'œuvre des Étrangers, notamment des Français, et ceux-ci se sont penchés sur les genres qui répondaient le mieux à leur idéologie de l'époque, des genres comme le conte ou la poésie. Pour eux, le texte littéraire servait de corpus pour des études de type linguistique ou de sources d'informations sur la société³. En revanche, l'aspect esthétique du texte littéraire ne les intéressait que peu ou pas du tout.

Dans la présente contribution, il sera question de la littérature d'expression amazighe et, plus précisément, kabyle. De façon encore plus précise, il ne s'agira que de la « littérature orale ». Cette dernière s'articule, en gros, autour de trois grandes catégories⁴. Chaque catégorie est, à son tour, composée de plusieurs genres : 1^o les genres narratifs (*tamacahut*, *tadyant*, *tameayt*, etc.) ; 2^o les genres poétiques (*aquli*, *izli*, *taqsit*, *tibuyarin*, etc.) ; 3^o les genres dits mineurs (*lemtul*, *timseeraq*, *ddeawi*, etc.).

Le présent travail portera sur l'une des parties de cette dernière catégorie, à savoir l'énigme-devinette, ainsi que le suggère son intitulé *Contribution à l'étude typologique d'un corpus d'énigmes-devinettes kabyles*. Nous nous

¹ Dallet & Degezelle (1963).

² Voir aussi Chaker (1992)

³ A ce propos, Hanoteau (cité par A. Améziane ; 2009 : 10) écrit : « En offrant au public ce recueil de *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, j'ai eu un double objet : fournir des textes originaux aux personnes désireuses d'étudier la langue berbère, et faire connaître les populations qui parlent cette langue, non par les appréciations toujours sujettes à erreur, d'un étranger, mais par les œuvres de l'esprit, que ces populations croient bien à l'abri de notre curiosité, et où elles se peignent elles-mêmes ingénument et, pour ainsi dire, à leur insu »

⁴ Voir Bouamara (2007)

expliquerons plus loin sur le choix du terme *énigmes-devinettes* qui désigne le genre que nous étudions ici.

État des lieux des recueils et des études sur les énigmes-devinettes

Les premiers regards portés sur les énigmes-devinettes kabyles remontent à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Ainsi, dans son *Cours de langue kabyle*, Ben Sedira (1887 : 357-374) en a recueilli cent onze. Pour désigner ce genre, il a opté pour le terme *devinettes* et n'a par ailleurs pris en considération aucun critère de classification.

Au début du XX^e siècle, dans son *Essai sur la littérature des Berbères*, Basset (1920), ayant opté pour le terme *énigmes*, a souligné leur importance numérique chez les Berbères, mais il a remarqué que l'attention des enquêteurs s'était rarement portée sur elles⁵. Pourtant « [...] leur répétition et leur fixité ordinaire, écrit Basset (1920 : 122), [...] font proprement de ces énigmes un genre littéraire et pas seulement un passe-temps. Elles ne diffèrent pas, à ce point de vue, des autres productions de la littérature orale ; elles sont soumises aux mêmes lois de production, de transmission et de conservation ; en outre, et ce n'est pas le moins intéressant en elles, si humble qu'elles puissent paraître au premier abord, elles jouent un rôle social qui n'est pas sans importance, bien visible encore aujourd'hui ». Notant par ailleurs que Basset considère les énigmes comme étant un genre qui fait partie des *contes plaisants*.

Au milieu des années 1950, Genevois publie deux recueils dans le *FDB*. Inséré dans le numéro 49 (1955 : 35-40), le premier recueil contient 55 pièces, lesquelles ont été recueillies dans les Ayt-Embarek, village de Beni-Smaïl de Kerrata (Basse Kabylie) ; le deuxième, inséré dans le numéro 78 (1963) qui contient 350 pièces, lesquelles ont été recueillies dans la région des At Manguellet (Haute Kabylie). Dans ses deux recueils, Genevois utilise le nom d'*énigmes*, pour désigner le genre en question. Le critère qu'il a adopté pour les présenter est d'ordre *thématique* (l'Homme, l'habitation, agriculture, etc.).

A propos de leur classification, Genevois (1963 : III-IV) précise que l'énigme en Kabylie peut se présenter sous deux formes : « *l'énigme comparaison* [qui] dissimule l'objet à chercher sous une image piquante [...] [et

⁵ Bouamara (2004 : 183-184) est du même avis, il écrit à ce propos : « [...] vu l'état où sont parvenues actuellement les recherches littéraires dans le domaine kabyle [...], une bonne partie du terrain n'est pas encore explorée [...]. Ainsi, la Kabylie est (et a toujours été), pour des raisons historiques, inégalement investie par les enquêteurs et les études littéraires. A ce propos, citons le cas des dépréciations et des imprécations, "genre" orale, comme le proverbe ou la devinette qui, malgré sa relative fixité, son ancrage dans la société et sa fonction sociale hautement symbolique, est restée méconnue par les collecteurs et les critiques de la "littérature orale" kabyle ».

où] Les images utilisées sont de valeurs diverses [...]. [Et] *l'énigme description* [qui elle] se contente de donner de l'objet une description incomplète à la manière d'une caricature [...] » (C'est nous qui soulignons).

Quelques temps plus tard, Alliouï publiera trois recueils. Le premier, signé Ibouziden, a porté le titre « Devinettes de Kabylie » et a été inséré dans *Devinette berbère 3* (1987 : 353-577), ouvrage collectif publié sous la direction de Bentolila. Le deuxième recueil a été intitulé *Timsal : Enigmes berbères de Kabylie*, (1990). Le troisième publié sous le titre *Enigmes et joutes oratoires de Kabylie* (2005) est une version actualisée de son second recueil. Ces trois recueils, qui contenaient des centaines de textes kabyles et leurs traductions françaises, ont été classés sur la base de la *thématique*.

En ce qui concerne la désignation, Alliouï (2005 : 21-22) a délibérément opté pour le terme *énigmes*, parce que, selon lui, la devinette était très différente de l'énigme. « [L'énigme], écrit-il, se pratiquait davantage sous forme de joute oratoire. Destiné aux enfants, le jeu de devinettes était uniquement familial alors que celui des énigmes pouvait être public. Les deux jeux bien que voisins dans la forme étaient bien différents quand au fond ». Il ajoute que dans l'énigme « ce n'était pas tant l'objet à deviner qui importait le plus, mais le texte lui-même : la rime, l'assonance ; le rythme, le vocabulaire, la syntaxe et surtout le sens caché – le non dit – qui, bien souvent, est plus important que l'objet même traité par l'énigme ».

Contrairement à Basset (cf. supra) qui soutenait que le genre en question relève de la *prose*, puisqu'il l'a classé dans les contes plaisants, Bentolila lui, pense autrement. A ce propos, il écrit (1987 : 1-2) : « il s'agit bel et bien d'une forme littéraire, d'un genre poétique et non pas d'un simple jeu d'enfants ou d'un exercice intellectuel consistant à résoudre un problème de pure logique ». Bentolila justifie cela par des éléments intrinsèques aux devinettes (structure métrique, rimes, assonances, etc.) (cf. II.2.2.).

Lacoste-Dujardin (1995 : 150) a critiqué la méthode qui consiste à classer les devinettes selon les thèmes de leurs réponses. Elle écrit à ce sujet que « [...] la précarité de cette modalité de présentation apparaît flagrante lorsqu'il se trouve qu'un même texte de devinette, un même énoncé, peut recevoir différentes réponses, de différents ordres ». En matière de classification, Lacoste-Dujardin a opté pour une classification d'ordre *formel*, c'est-à-dire « [...] des plus courtes aux plus longues et selon que leur énoncé-question apparaît composé de une, deux, trois et exceptionnellement ici pour un seul énoncé, de quatre séquences ».

Un autre recueil de devinettes, intitulé *400 devinettes kabyles*, a été publié récemment par Khalfa (sans précision de date), L'auteur a opté pour une classification d'ordre *alphabétique* et les réponses ont été données à la fin du

volume⁶. De son côté, Haddadou (2009) a opté pour cette même classification, mais chaque texte de la devinette a été suivis de sa réponse.

Après l'ouverture des deux départements de langue et culture amazighes (Tizi-Ouzou et Bgayet), on a pu recenser quelques mémoires de licence (Laadj et Oudjedi : 2001 ; Kaci et Lardjani : 2004, Bellache : 2008) et un mémoire de magistère, intitulé *L'énigme kabyle : structure, usage et propositions d'exploitation pédagogique*, de Tabti (2008).

De cet état des lieux, nous pouvons tirer les remarques suivantes :

- Dès 1920, Basset reconnaît que les énigmes-devinettes constituent un genre littéraire, pas seulement un passe-temps ; il estime, d'autre part, que ledit genre avait un rôle social important socialement et qu'il obéissait aux mêmes lois de production, de transmission et de conservation que les autres productions orales.
- Le terme français par lequel le genre en question est désigné diffère d'un chercheur à l'autre. Certains préfèrent utiliser le terme *énigmes* (Basset : 1920 ; Alloui : 1990/2005 ; Haddadou : 2009 ; etc.), d'autres ont opté pour le terme *devinettes* (Bentolila : 1987 ; Lacoste-Dujardin : 1995 ; Khalfa : sd ; etc.) et d'autres encore utilisent indifféremment l'un ou l'autre des deux termes (Boukhris & El Moudjahed : 2005, etc.).
- Le statut du genre des énigmes et devinettes kabyles est très discuté. Pour Basset, c'est un genre *prosaïque* (puisqu'il l'a inséré dans la catégorie des contes plaisants) ; Djellaoui (2007) est du même avis, car il le considère comme l'un des genres traditionnels de la prose kabyle. En revanche, pour Bentolila (1987), il s'agit d'un genre *poétique*.
- Il y a deux typologies différentes : la première, d'ordre *thématique*, ne prend en considération que la deuxième partie de l'énigme-devinette, à savoir sa clef (i.e. la réponse à la question) ; la seconde, d'ordre *formel*, ne prend en considération que la longueur de la formule de l'énigme-devinette.

Problématique

L'objectif principal du présent travail consiste à trouver une meilleure classification ou typologie des énigmes-devinettes kabyles. Pourquoi classer les énigmes-devinettes kabyles ? Parce que classer, c'est à coup sûr clarifier : comme dans les autres champs des sciences du langage, dont la littérature, la recherche vise toujours à rendre la « réalité » plus claire. Dans le cas qui est le nôtre, nous disposons, par exemple, d'un grand nombre d'énigmes-devinettes

⁶ Elle écrit à ce propos (p. 4) : « je signale aux lecteurs que j'ai opté pour le classement par ordre alphabétique dans la langue d'origine (le berbère). Quant aux réponses, vous devinez aisément que je les ai classées à la fin du recueil et ce dans le dessein de vous faire plonger dans le pêle-mêle de ce casse-tête kabyle ».

kabyles, lequel est, rappelons-le, de l'ordre de centaines ; mais nous n'en savons que peu sur le nombre de types. Il est vrai que certaines classifications, d'ordre thématique, nous montrent que les clés de ces textes se réfèrent à certains champs lexicaux, tels que le corps humain, les animaux, les objets domestiques, etc., et que d'autres classifications, d'ordre formel, nous indiquent que la longueur du texte varie d'une énigme-devinette à l'autre. Mais est-ce suffisant ? En sommes-nous plus clarifiés, en sommes-nous satisfaits ? La réponse est négative.

En effet, une classification d'ordre thématique, ne prend en considération que la deuxième partie d'une énigme-devinette (cf. II.3.2.1.), à savoir sa clé (la réponse de l'énigme-devinette), par conséquent, la première partie de l'énigme-devinette, à savoir sa formule (texte), qui véhicule le message à deviner, n'est pas du tout prise en considération.

De même, une classification d'ordre formel, se contente de dire que les énigmes-devinettes kabyles sont plus ou moins « longues/courtes », mais ne nous informe en rien, par exemples, sur les aspects syntaxiques, rhétoriques, lexico-sémantiques, etc. (Boukhris & El Moudjahed, 2005 : 134), qui sont à l'œuvre dans sa première partie, à savoir la formule (texte) de l'énigme-devinette. Il y a certainement des énigmes-devinettes qui ont une longueur identique, mais qui diffèrent sur le plan syntaxique et qui n'utilisent pas les mêmes procédés rhétoriques (figures de styles) pour décrire leurs objets.

Pour ce qui est de la première partie de l'énigme-devinette, Boukhris & El Moudjahed (voir supra) soutiennent qu'elle se présente toujours comme une proposition définitoire qui ne dépasse pas le cadre d'un énoncé. Lacoste-Dujardin (2005 : 116) est du même avis : elle écrit que « [les énigmes-devinettes] ce sont des énoncés courts, en forme de question à sens caché à découvrir, et dont la réponse est un objet ou une action ». Pour Haddadou (2009 : 93) « l'énigme kabyle repose essentiellement sur une figure de style : *la définition* ». (C'est nous qui soulignons)

Mais, en examinant de près quelques corpus d'énigmes-devinettes kabyles, nous avons constaté qu'il existe bien des exemples qui, d'un côté, ne sont pas composés que d'un seul énoncé ; d'autre part, il y a des énigmes-devinettes qui ne reposent pas sur la définition. En voici un exemple cité par Haddadou (2009 : 85) :

- *Mlaley-t-id deg ubrid, nniy-as : sani ? Yenna-yi-d : sani ur d-ttuyaley* = **(Je l'ai rencontré en chemin et je lui ai demandé : où vas-tu ? Il a répondu : là où on va sans revenir).**

Pour ce qui est du statut du genre des énigmes-devinettes kabyles « certains les considèrent comme un genre poétique ou prosaïque, d'autres ; en

revanche, pensent qu'elles constituent un genre autonome » Bouamara (2011 : 295). Notons que ceux qui ont classé les énigmes-devinettes dans les genres prosaïques (Basset ; 1920, Djellaoui ; 2007) n'ont avancé aucun argument. Par contre, ceux qui soutiennent qu'elles font partie des genres poétiques ont des arguments. En voici un : « [...] répétons-le, écrit Bentolila (1987 : 1-2) à ce propos, le charme de ces devinettes est un charme poétique qui opèrent avec des moyens classiques, structure métrique – plus ou moins sensible selon les régions et selon les devinettes d'une même région –, rimes, assonances, vocabulaire spécifique, création de mots, prédilection pour tel tour syntaxique plus fréquent ici qu'en prose, et surtout les images dont la force demeure intacte même dans la traduction française [...] Cette poésie n'est pas très éloignée des traditions littéraires apparemment très différentes comme celles de la France ou du Japon ».

Pour notre part, nous postulons que les énigmes-devinettes kabyles constituent un genre "autonome", bien qu'ils partagent avec d'autres genres littéraires oraux quelques traits. Ainsi, pour pouvoir procéder à la classification des genres littéraires oraux, en l'occurrence les énigmes-devinettes, il convient de reconnaître, ainsi que l'a fait remarqué Bouamara (2007 : 15) que, « les types de critères définissant les « genres » littéraires oraux traditionnels sont au nombre de deux : d'un côté, les critères intratextuels, tels que la thématique, les critères métriques, etc. ; de l'autre, les critères extratextuels, tels que les conditions spatio-temporelles d'un genre, le mode d'exécution d'une performance (dite ou récitée, déclamée, chantée, dansée, etc.), le statut social de l'auteur ou de l'exécutant d'une performance, etc. ». Nous concluons que, si Bentolila a considéré les énigmes-devinettes comme étant un genre poétique, c'est parce qu'il n'a pris en considération que les aspects d'ordre intratextuels.

A ce niveau de la discussion, certaines questions s'imposent d'elles-mêmes :

– Où doit-on classer les énigmes-devinettes kabyles, dans les genres poétiques ? Peut-on parler de la structure métrique dans le cas des énigmes-devinettes ? Tout ce qui est vers, est-il forcément poésie ?

Où, au contraire, constituent-elles un genre "autonome", bien que, comme nous l'avons déjà dit, elles partagent certaines caractéristiques avec d'autres genres, tels que les genres poétiques ?

– La première partie de l'énigme-devinette est-elle toujours une définition (de la deuxième partie) ? Se présente-t-elle toujours sous forme d'un seul énoncé linguistique ? Peut-elle dépasser le cadre d'une phrase et atteindre un énoncé transphrastique ?

– Les énigmes-devinettes ont-elles toutes une même structure syntaxique ou, au contraire, plusieurs ? Si c’est le cas, quelles sont les structures les plus récurrentes ?

Ce sont là les principales questions auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de cette recherche.

Hypothèses

Ainsi que nous l’avons déjà dit, et au risque de nous répéter, nous postulons que les énigmes-devinettes kabyles ne font partie ni des genres poétiques ni des genres prosaïques, mais qu’elles constituent un genre à part entière, qui cependant partagent un certain nombre de critères avec certains genres. Notre hypothèse est corroborée par le fait que :

– ce genre bénéficie en kabyle d’une terminologie spécifique – même si celle-ci est diverse et varie d’une région à l’autre – que les usagers de la langue connaissent et reconnaissent (*timseeraq*, *timsefra*, etc.) ;

– sur le plan formel, l’énigme-devinette présente une structure externe binaire. Il s’agit d’une question indirecte (formule de l’énigme-devinette) et d’une réponse (sa clef) qui ne dépasse pas le cadre d’un syntagme, généralement, nominal. Cette structure binaire est, il est vrai, partagée avec certains genres poétiques, comme *ameezber*, mais ils s’en distinguent sur d’autres types de critères ;

– plusieurs corpus exemplifiant ce genre sont disponibles ; nous n’en citerons ici que les suivants : Ben Sedira (1887 : 357-375), Genevois (1963), Alloui (2005) ;

– la situation de communication des énigme-devinettes est particulière et c’est grâce à celle-ci qu’il est possible de distinguer, par exemple, un proverbe d’une énigme-devinette ;

– ce genre a, au moins, une fonction sociale spécifique : le jeu ;

– d’autres critères (d’ordre à la fois intratextuels et extratextuels) font que les énigmes-devinettes sont spécifiques. Nous y reviendrons au moment opportun.

Pour rappel, l’énigme-devinette se présente sous forme d’une structure binaire : une formule, qui se présente implicitement sous forme d’une question et une réponse que l’on appelle clé de l’énigme-devinette. Le présent travail ne portera que sur la première partie de l’énigme-devinette.

Sur ce plan, nous postulons qu'il en a au moins deux grands types : d'un côté, les énigmes-devinettes de type descriptif, de l'autre des énigmes-devinettes de type narratif. Expliquons-nous :

– L'énigme-devinette de type descriptif, écrit (Genevois ; 1963 : III-IV) : « [...] se contente de donner de l'objet une description incomplète à la manière d'une caricature et suffisamment imprécise pour exercer la sagacité du chercheur et le faire hésiter entre plusieurs réponses possibles. »

Comme exemple de ce type, on peut citer : *D amellal am wudi, itett aman am udyer : D arekti* (**Il est blanc comme du beurre, il absorbe de l'eau comme une sangsue = c'est une pâte**) (Rabdi ; 2009 : 136). Les énigmes-devinettes de ce type se présentent, le plus souvent, sous forme d'énoncés phrastiques et elles sont nombreuses.

– L'énigme-devinette de type narratif : se présente sous forme d'énoncé transphrastique, lequel dépasse la linguistique dite de la phrase et nécessite, par conséquent, la convocation de la linguistique textuelle.

Comme exemple de ce type, nous citerons : « *Mlaley yid-s nnig uxxam, ufiy-t yettru, nniy-as* : « *acimi ?* ». *Yenna-yi* : « *nekki luley-d, yemma mazal* » : *d abbu* » = (**Je l'ai rencontré au-dessus de la maison : j'ai vu qu'il pleurait : je lui ai demandé pourquoi : il m'a dit : Je viens de naître ; ma mère, pas encore = la fumée**) (Genevois ; 1963 : 26). Nous pensons que les énigmes-devinettes de ce type, sont beaucoup moins nombreuses.

Dans la présente étude, nous nous limiterons volontiers aux énigmes-devinettes du premier type et nous tenterons d'en dégager une typologie sur la base de la structure syntaxique.

Sur le plan syntaxique, les énigmes-devinettes se présentent, à leur tour, sous plusieurs sous types :

1. Les phrases simples : une phrase simple « est, selon Naït-Zerrad (2001 : 123), composée d'un énoncé minimum et d'un ou plusieurs compléments ». Toutes les énigmes-devinettes de ce type, à notre avis, sont des phrases verbales (le prédicat est un verbe) qu'on peut scinder en deux sous types :

a. Les phrases verbales ordinaires : syntagme prédicatif verbal + expansion(s).
Exemple : *Yeğğa-d usedduz asyen = d taxsayt*.

b. Les phrases verbales avec thématization : indicateur de thème + syntagme prédicatif verbale + expansion(s). Exemple : *Biṭ, yeččur taxjiṭ*.

2. Les phrases complexes : la phrase complexe « est, selon Nīt-Zerrad (2001 : 136), composée de deux ou plusieurs propositions ou phrases. Il existe deux types de relations entre phrases : la coordination et la subordination ».

a. Les phrases complexes avec subordination :

a1. La subordination avec juxtaposition : *Tibħrt-iw, teččur d izeğģigen.*

a2. La subordination avec conjonction : *Seg wasmi yettwet, ur d-iris.*

b. La phrase complexe avec coordination : la coordination se réalise, généralement, par la juxtaposition de deux ou plusieurs propositions. En voici un exemple : *Yeħteṭṭi, yebteṭṭi, yekcem yer tezgi, iereq-iyi.*

Éléments de méthodologie

– Les sources du corpus et le corpus lui-même

Toute typologie d'énigmes-devinettes doit se faire sur la base de textes réels exemplifiant le genre en question. Par conséquent, un corpus de textes originaux est indispensable.

On sait par ailleurs qu'un corpus peut être élaboré à partir de sources orales, tout comme il peut être puisé dans des sources écrites déjà disponibles. Dans notre cas, et comme il s'agit d'une typologie sur la base de la structure syntaxique, nous avons essayé d'élaborer un corpus d'énigmes-devinettes qui doit répondre l'exigence suivante : il doit être composés d'énigmes-devinettes dont les structures syntaxiques sont à la fois différentes et diverses. Pour répondre à cet objectif, nous avons dû faire recours à deux sortes de sources.

1. Les sources orales : une partie du corpus qui fera l'objet d'analyse ici a été constitué à partir de sources orales. Il s'agit d'un recueil de 120 énigmes-devinettes que nous avons, nous-mêmes, recueillies dans différentes régions de Kabylie. Pour des raisons de facilité d'accès, nous en avons collecté le plus grand nombre dans deux régions seulement, à savoir : *At Weylis* (wilaya de Bgayet) et *Mekla* (wilaya de Tizi Ouzou). La collecte a été faite, entre octobre 2009 et février 2010, auprès d'informateurs issus des deux sexes et de générations différentes. Le moyen utilisé pour collecter ces formules était enregistrement à l'aide d'un dictaphone.

2. Les sources écrites : pour avoir un recueil d'énigmes-devinettes plus représentatif et qui répondrait mieux à notre objectif, nous avons dû consulter des sources écrites déjà disponibles. Il s'agit de celles-ci :

a. Le premier recueil est celui de Genevois (1955). Dans ce recueil, on trouve 55 énigmes-devinettes recueillies dans la région des *At Smaeel* (dans l'actuelle Daïra de Derguina, située à l'est de la ville de Bgayet). Ces pièces ont été traduites en français et classées par ordre thématique, dont le corps, les animaux, les éléments, les plantes et les fruits, l'habillement, l'habitation, outils et instruments divers.

b. Le deuxième recueil de Genevois également a été publié en 1963. Ce recueil contenant 350 énigmes-devinettes a été recueilli dans la région des *At Manguellet* (Wilaya de Tizi Ouzou). Comme dans son premier recueil, l'auteur a traduit en français les textes kabyles et les a classés sur la base de la thématique, à l'image de l'homme, l'habitation, les occupations, le monde physique, les animaux, les végétaux, énigmes diverses.

c. Le troisième recueil est celui d'Allioui (2005). Dans ce recueil, on trouve 689 énigmes-devinettes auxquelles il a ajouté 12 pièces appelées par l'auteur *Timsal* et 4 autres pièces qu'il dénomme *Izlan*. Ces énigmes-devinettes (ou énigmes selon l'appellation de l'auteur) ont été recueillies, principalement, à *Iwzellingen*, dans la région d'Akbou, traduites en français et classées selon leurs thématiques, dont le monde physique, le monde végétal, le monde animal, le monde humain, la maison, les travaux des champs, les métiers, les armes la guerre, la chasse, l'étude et les loisirs.

Transcription des textes originaux et leur traduction en français

Fixer un texte de littérature orale à l'écrit, c'est le transcrire. Cette transcription des textes oraux doit se faire en fonction des objectifs visés par l'analyse : si, à titre d'exemple, il est question de rendre compte des variations phonétiques entre deux parlers, le corpus qui fera l'objet de l'analyse doit être transcrit phonétiquement.

Comme il s'agit ici de dégager une typologie d'énigmes-devinettes sur la base de la syntaxe, nous avons opté pour une transcription usuelle en nous référant aux *Ilugan n tira n tmaziyt* (cf. Bouamara et al., 2005 et 2009). Cette transcription fait apparaître tous les éléments constitutifs d'un énoncé.

Les textes kabyles ont été par la suite traduits en français de deux manières différentes :

– la première est une traduction littérale ou mot-à-mot. Ici, nous avons transposé les structures syntaxiques des énigmes-devinettes kabyles à la langue française où la correspondance terme à terme est pour l'essentiel respectée⁷. Quant certains termes ou certaines expressions, n'ont pas pu être traduits, nous les avons laissés tels quels (en kabyle).

⁷ Cette expression est de Mammeri (2009 : 7).

– la deuxième est une traduction sémantiquement intelligible. Nous avons essayé de traduire en français le sens de ces énigmes-devinettes kabyles, mais nous sommes conscients que ces traductions contiennent encore des lacunes et qu'elles sont sans doute à parfaire.

En voici un exemple d'illustration :

1— *Afus-is deg ufus-inu, lhess-is agemmaḍ-in. Tírirít : D tagelzimt.*

– « Main-sa dans (EA) main-ma, bruit-son loin-vers là-bas. »

– **Son manche est dans ma main [mais] le bruit qu'il fait vient de l'autre versant = une hache.**

NB. Les textes originaux et leurs traductions sont présentés dans l'ordre suivant. La formule ainsi que sa clé sont mis en italique, puis viennent les traductions françaises : d'abord, la traduction mot-à-mot mise entre guillemets, puis la traduction littéraire mise en gras suivie de la clé de l'énigme. Cette dernière traduction et la clé sont séparées par le signe « = ».

Les énigmes-devinettes composant notre corpus seront classifiées en fonction de la typologie qui sera dégagée au chapitre 3 et figureront à la fin de l'ouvrage (cf. Sommaire).

– **Organisation du mémoire et plan de rédaction**

L'objectif principal de la présente étude consiste en la contribution à l'étude typologique de l'un des genres de la littérature orale kabyle, à savoir les énigmes-devinettes. Mais, force est de constater que le genre en question est, le plus souvent, victime de confusion avec d'autres genres, qu'ils soient kabyles ou autres, nous avons jugé indispensable, avant de passer à la typologisation, de situer le genre en question dans son contexte d'origine. A ce propos, nous disons après Zumthor (1983 : 49) que, « les genres n'ont finalement d'identité que dans leur contexte culturel ; les traits qu'y discerne l'analyse ne deviennent pertinents que par lui ». Cela nous permettra de bien cerner le genre en question et d'étudier ses caractéristiques qui peuvent le distinguer des autres genres connexes. Pour ce faire, nous avons scindé notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre portera sur l'oralité, en général, et sur la littérature orale kabyle, en particulier. Dans ce chapitre, nous allons voir de quoi l'oralité est composée et signaler quelques unes de ses caractéristiques, afin de situer la littérature orale par rapport à ce grand ensemble qu'est l'oralité, avec laquelle elle partage bon nombre de caractéristiques (la variation, la performance, etc.). Ensuite, comme la littérature, qu'elle soit orale ou écrite, n'est pas la même dans toutes les sociétés humaines, nous nous intéresserons à la littérature orale kabyle et nous essaierons de voir quels sont les genres et les catégories qui la

composent. Cela nous permettra de bien situer le genre énigmes-devinettes qui constitue l'objet de notre étude.

Le deuxième chapitre traitera des critères définitoires du genre énigmes-devinettes dans la littérature orale kabyle. Premièrement, nous étudierons la terminologie qui désigne le genre en question et qui constitue, le plus souvent, la source de confusion entre les différents genres. Deuxièmement, il sera question de passer en revue quelques définitions proposées pour le genre énigmes-devinettes. En fin, en s'inspirant des travaux de Galant Pernet (1995) et de Bouamara (2003), nous retiendrons qu'il y a deux types de critères qu'il faut prendre en considération dans la définition d'un genre de la littérature orale : des critères d'ordre extratextuels, car, nous disons après Zumthor (1983 : 48) que, « dans la littérature orale, les « genres », quels qu'ils soient, présentent une conventionalité particulière, nécessaire au fonctionnement de la communication : les marques en résident dans la situation autant ou plus que dans le texte. » ; des critères d'ordre intratextuels.

Dans le troisième chapitre, nous passerons à la classification des énigmes-devinettes d'un point de vue textuel. Premièrement, il est question de dégager les types textuels des énigmes-devinettes, qui sont au nombre de deux : les unes de type descriptif, les autres de narratif, et de mettre en valeur, même succinctement, quelques unes de leurs caractéristiques qui nous permettront de les distinguer.

Ensuite, on passe au deuxième critère de classification, qui est d'ordre syntaxique. Ici, on classera d'abord les énigmes-devinettes composant ce corpus en fonction de nombre d'énoncé qu'elles comportent, puis on dégagera le(s) type(s) d'énoncé(s) (verbal ou nominal, simple ou complexe) et enfin on dégagera les différentes structures syntaxiques pour chaque type d'énigmes-devinettes.

CHAPITRE I :
Oralité et littérature orale kabyle

**« L’oralité fond et unifie le groupe dans un Savoir partagé,
L’écriture délimite des classes intellectuelles. »
(Giard, 1980 : 17).**

**« Là où l’écrit tend à séparer, l’oral tend à unir. »
(Glinga, cité par Adodo, 2001 : 14.**

Introduction

Notre objet d’étude étant un genre de la littérature orale, à savoir les énigmes-devinettes kabyles, nous avons jugé utile de consacrer ce premier chapitre à décrire, même succinctement, l’oralité, de façon générale, et la littérature orale kabyle, en particulier. Cela nous permettra, d’une part, d’éviter de tomber dans le piège de l’idéologie évolutionniste et de l’ethnocentrisme, dont les études sur les différents domaines de l’oralité ont été, des siècles durant, prisonnières ; ensuite, d’éviter toute confusion entre les catégories de genres, voire entre les genres, qui composent la littérature orale kabyle et avec celles des autres domaines amazighes.

I.1. De l’oralité en général

Au début, nous devons signaler que nous n’avons, ici, ni la prétention ni les capacités de définir la notion de l’oralité, « une notion très complexe, difficile à cerner de prime abord, car elle renvoie à plusieurs signifiés à la fois » (Améziane, 2009 :27). Elle est, le plus souvent, assimilée à : tradition orale, folklore, littérature orale, etc. Or, tous ces “termes” renvoient à des phénomènes différents, que l’oralité « dépasse en les englobant » (Zumthor, 1983 : 21).

I.1.1. La tradition orale

La tradition orale, selon Schaefer (1999 : 608), « se réfère à l’ensemble des faits de transmission orale d’une culture (...) », ces faits peuvent être des coutumes, des savoirs, des discours littéraires, de la religion, des rites, etc., qui reposent tous sur la voix comme moyen de transmission et sur la mémoire comme moyen de conservation. Mais, la tradition orale ne fait pas l’oralité car « d’une part, elle ne saurait s’exclure de la création contemporaine ; d’autre part, elle ne pourrait passer pour le véhicule exclusif de la tradition. » (Ricard, cité par Ameziane, 2009 : 28).

I.1.2. Le folklore

Le folklore⁸, poursuit Schaefer (1999 : 608), « est constitué de l'ensemble des usages, des croyances et des activités culturelles traditionnelles d'une société, indépendamment de leur mode de transmission. », ce qui veut dire que le folklore n'est pas le propre de l'oralité, autrement dit, il existe des formes folkloriques qui passent par l'écrit.

I.1.3. La littérature orale

Par littérature orale, on désigne « toute espèce d'énoncés métaphoriques ou fictionnels, dépassant la portée d'un dialogue entre individus. » (Zumthor, 1983 : 45). Or, il existe des discours qui ne sont ni métaphoriques ni fictionnels et qu'on ne peut pas exclure du champ de l'oralité, ce qui veut dire que la littérature orale, à elle seule, ne fait pas l'oralité (nous reviendrons ultérieurement pour aborder longuement cette question).

Pour décrire l'oralité, les analystes, qui, pour la plupart, ont grandi dans un environnement où l'écriture est omniprésente dans tous les domaines de la vie, opposent oralité à écriture. Pour cela, au lieu de chercher les critères qui font la différence entre l'oralité et l'écriture, on a tendance à juger les déficiences de l'oralité.

I.2. Opposition : oralité / écriture

L'oralité a été exclusivement l'objet d'étude, des siècles durant, des « analystes issus de cultures à vieille et souvent solide tradition écrite. » (Mammeri, 1991 : 229). Elle a souvent été « victime » des préjugés ethnocentristes que Zumthor (1983 : 41) qualifie de myopie intellectuelle. Zumthor explique, dans la même page, que l'ethnocentrisme est un instrument d'un savoir qui dérouté, presque, toutes les « sciences humaines » ; il est fondé sur le principe du refus de l'autre, et que cela peut perdurer tant que la civilisation occidentale n'a pas assumé et dépassé les limitations qu'elle a imposées vis-à-vis des autres civilisations.

Dans la plupart des recherches faites sur les domaines de l'oralité on a, le plus souvent, tendance à opposer l'oralité à l'écriture. Or, « l'erreur méthodologique, écrit Bouamara (2003 : 08), consiste alors à établir une comparaison entre ces deux entités et, plus précisément, à décrire l'oralité sur la base ou, mieux, du point de vue de l'écriture ; plus concrètement, cela se traduit par un relevé systématique de ce qui manque à l'oralité ... pour être une écriture, voir l'écriture. Mais dans ce cas précis [...], l'oralité obéit à la logique du comparant et à sa domination. La conséquence en est que l'oralité n'a qu'une définition négative. ». Dans le même ordre d'idée, en parlant de la poésie orale

⁸ Voir aussi Zumthor (1982 : 21-22).

kabyle, dans *Poèmes kabyles anciens*, Mammeri (2009 : 15) écrit : « Nos poèmes entraient comme des choses mortes, des arguments dans l'édifice conceptuel que la société de l'Occident érigeait dans le double but de nous réduire et de se comprendre. Elle avait, pour ce faire, élaboré un instrument (ce qu'elle appelle une méthode scientifique) dont l'efficacité avait été largement éprouvée par ailleurs. Les effets qu'elle en obtenait, la satisfaction sinon pleinement, du moins de façon largement déterminante et, comme toujours en ce cas, elle appelait objective et applicable à tous la science qu'elle avait ainsi de façon idiote élaborée pour elle. ».

Pour Zumthor (1983 : 26-34), quand on passe de l'oralité à l'écriture, on passe d'une civilisation à une autre, et que les analystes occidentaux n'ont pas su concevoir de l'intérieur ce que peut être une société à tradition orale⁹. Pour cela, « il est stérile, poursuit le même auteur, de penser l'oralité de façon négative, en en relevant les traits par contraste avec l'écriture. Oralité ne signifie pas analphabétisme, lequel est perçu comme un manque, dépouillé des valeurs propres de la voix et de toute fonction sociale positive. [Car, poursuit Zumthor en page 34] l'oralité ne se définit pas plus par soustraction de certains caractères de l'écrit que celui-ci ne se réduit à une transposition de celle-là. ».

Si, en passant de l'oralité à l'écriture, on passe d'une civilisation à une autre, cela veut dire qu'on passe inévitablement d'un objet d'étude à un autre. En conséquence, c'est toute la méthodologie de la recherche qui doit être (re) pensée et (re)construite. Dans *Poèmes kabyles anciens*, Mammeri (2009 : 11) écrit que « le vers dit par un homme à des hommes, en des circonstances données, souvent au cours d'un rite où la ferveur de l'attente orchestre et multiplie les réussites de la réalisation, dépasse de partout les limites d'un texte. ». De ce fait, l'oralité, que ça soit la littérature ou autre, doit être décrite de façon « immanente » (Bouamara, 2004 : 11), et ne pas s'en tenir juste au texte, c'est-à-dire à ce qui est écrit noir sur blanc, comme c'est le cas dans les domaines de l'écriture. Pour cela, même si « nous empruntons des procédés opératoires, soit (c'est souvent une nécessité), mais il fallait chaque fois assortir le choix de la perception lucide des présupposés. Et de toute façons, le dessein dernier, la mainmise de sens, c'est à nous-mêmes et à ce qui restait de notre passé, même meurtri, qu'il fallait les demander. » (Mammeri, 2009 : 15).

⁹ « Dans un univers de l'oralité, l'homme directement branché sur les cycles naturels, intériorise, sans la conceptualiser, son expérience dans l'histoire, conçoit le temps selon des schémas circulaires ; et l'espace (en dépit de son enracinement) comme la dimension d'un nomadisme ; les normes collectives régissent impérieusement ses comportements. L'usage de l'écriture, en revanche, implique une disjonction entre la pensée et l'action, un nominalisme foncier, lié à un affaiblissement du langage comme tel, la prédominance d'une conception linéaire du temps et cumulative de l'espace, l'individualisme, le rationalisme, la bureaucratie... » Zumthor (1983 : 35).

I.3. Types d'oralité

Dans son *Introduction à la poésie orale*, Zumthor (1983 : 36) distingue trois types d'oralité :

I.3.1. Une oralité *primaire/pure*

C'est une oralité qui n'a aucun contact avec l'« écriture ». Par écriture, Zumthor désigne « tout système visuel de symbolisation exactement codée et traductible en langue ». Ce type d'oralité existe dans les sociétés qui ignorent l'écriture et où la voix vive constitue « un dynamisme fondateur, à la fois préservateur des valeurs de parole et créateur des formes de discours propre à maintenir la cohésion sociale et la moralité du groupe. [...] elle s'exerce indépendamment des changements survenant dans les structures socio-politiques ».

I.3.2. Une oralité *coexistant avec l'écriture*

En fonction du mode de cette coexistence, elle peut fonctionner soit comme :

- Oralité **mixte** « quand l'influence de l'écrit y demeure externe, partielle et retardée »
- Oralité **seconde** « qui se (re) compose à partir de l'écriture et au sein d'un milieu où celle-ci prédomine sur les valeurs de la voix dans l'usage et dans l'imaginaire ».

L'impact de l'écriture, dans les situations où celle-ci coexiste avec l'oralité, s'exerce sur la production, la conservation ou la répétition des textes (Ameziane, 2009 : 32). Or, un texte peut être composé à l'écrit mais son exécution se fait oralement ; un texte peut être composé oralement mais sa diffusion se fait par écrit.

I.3.3. Une oralité *mécaniquement médiatisée*

C'est une oralité « différée dans le temps et/ou dans l'espace ». Ici on range tout les textes qui passent par les moyens audio-visuels pour leurs transmissions et/ou conservations (radio, télévision, CD, etc).

I. 4. Le style oral / style parlé

Comme il a déjà été signalé précédemment, l'oralité englobe plusieurs phénomènes différents. Dans le cadre de ce travail, ce qui nous intéresse est la littérature. Or, dans un univers de l'oralité, comment peut-on faire le départ entre un discours littéraire et un discours qui ne l'est pas (discours ordinaire) ?

Zumthor (1983 :33) propose de distinguer entre deux styles : le *parlé* « toute énonciation proférée de bouche [...] entée sur l'expérience immédiate de chacun », ce qui donne le style de la vie quotidienne ; l'*oral* qui est une « énonciation formalisée de manière spécifique », ce qui veut dire que cette énonciation est régie par des lois spécifiques à elle. Ameziane (2009 : 29) écrit : « La parole véhiculée par le style oral, elle, se place au niveau de la littéarité. Le style oral permet, ainsi, de faire le départ entre un discours quotidien au premier degré et un discours élaboré, littéraire, au second degré ».

Le discours littéraire repose sur des caractéristiques qu'Ameziane (2009 : 30) résume en quatre points :

- **Le rythme**

Le rythme désigne, selon Garde-Tamine et Hubert (1998 : 275), « une configuration qui se répète périodiquement d'éléments différents. ». Le style oral est marqué par l'appui intensif sur le rythme qui possède « une visée esthétique et une finalité mnémotechnique. » (Ameziane, 2009 : 30).

- **La répétition**

La répétition est la « reprise d'une même unité, son, morphème, mot, groupe de mots, vers, etc. » Garde-Tamine et Hubert (1998 : 275). Pour (Ameziane, 2009 : 30), la répétition de certains vocables et/ou de certaines formules syntaxiques dans un message oral « a pour fonction de focaliser l'attention du récepteur sur des idées essentielles. Elle constitue aussi un moyen de garder son attention fixée sur le message oral. ».

- **La matérialité phonique**

« Le style oral fait apparaître les différents états que prend la voix : respiration, halètement, cri, lui attribuant, ainsi, une matérialité et une réalité phonique. A chacun de ces états correspondent un rythme et une intonation particulière. » (Ameziane, 2009 : 30).

- **L'économie du texte**

« Elle résulte de la présence simultanée de l'émetteur et du récepteur qui appartiennent à un monde commun. Elle se décline par l'absence de la description [...] » (Ameziane, 2009 : 30).

Ici, contrairement à ce que soutient Ameziane, nous pensons que la description est moins importante, mais elle existe, dans un discours oral que dans un discours écrit. Cela s'explique par le fait que, dans un discours oral, l'émetteur nous informe sur beaucoup de choses rien qu'avec la matérialité phonique, la gestuelle et la mimique faciale. Alors

que, dans un discours écrit, le destinataire est absent, ce qui fait qu'on doit comprendre tout à travers le texte, d'où la description devient abondante.

I. 5. La performance

Dans son acception anglo-saxonne, Zumthor (1983 : 32) définit la performance comme « l'action complexe par laquelle un message poétique est simultanément transmis et perçu, ici et maintenant. Locuteur, destinataire(s), circonstances (que le texte, par ailleurs, à l'aide de moyens linguistiques, les représente ou non) se trouvent concrètement confrontés, indiscutables. » Or, dans une performance, plusieurs éléments (temps, lieu, locuteur, destinataire(s), etc.) entrent en jeu ; si on change un élément, on se trouve face à une autre performance, ce qui veut dire que « chaque performance est unique »¹⁰. Cela n'est pas le propre de la poésie, ou de la littérature orale de façon générale, mais comme le souligne Zumthor (1983 : 32) : « Toute communication orale, parce que œuvre de la voix, parole ainsi proférée par qui en détient ou s'en attribut le droit, pose un acte d'autorité : acte unique, jamais identiquement réitérable. ».

I.6. La variation

La variation est un phénomène très répandu dans le contexte de l'oralité. Comme le dit Goodman (cité par Schaefer, 1999 : 622) : « au niveau de la transmission, l'oralité donne lieu à des phénomènes de dérives [...] les œuvres orales relèvent d'un art autographique (chaque performance [...] est une œuvre orale nouvelle) contrairement à la littérature écrite qui est allographique ». Comme il a été déjà signalé, chaque performance est unique. De ce fait, un texte ou un discours oral n'est jamais reproduit exactement, « les formes de transmission orale, écrit Schaefer (1999 :623), sont aussi diverses que le sont les hommes et leurs intérêts ». Contrairement au contexte de l'écrit où « avec l'imprimerie, le texte devient ne variatur »¹¹ (Escarpit, 1970 : 21), les textes oraux, à force de se transmettre, subissent des transformations qui peuvent être des modifications par ajout ou par suppression (Galand-Pernet, 1998 :209), ce qui fait qu'un même texte peut avoir une ou plusieurs variantes.

Pour pouvoir dire que deux variantes appartiennent à une même pièce (texte, poème, conte, etc.), il faut « qu'il y ait entre elles : une partie fixe, commune à toutes ces variantes, et une autre partie non commune, variable

¹⁰ L'expression est de K. Bouamara.

¹¹ Pour Galand-Pernet (1998 : 210) la variante est une caractéristique importante mais pas un trait définitoire de l'oralité car « on sait que tout texte écrit est aussi une reconstruction et pratique donc la variation, soumise à des règles autres que celles de l'oral ». Dans le même ordre d'idée, Bouamara (2003 : 68) écrit : « [...] même dans le contexte de l'écrit, les variantes d'un même texte ont toujours existé, même si elles n'ont été exploitées que tardivement. Depuis les années 1960, le concept de génétique textuelle fait son apparition [...]. Cette nouvelle approche recueille d'abord les différents « manuscrits » qui ont donné naissance à l'œuvre « publié » et les analyse ensuite dans le but de constituer l'avant-texte littéraire (là où ces manuscrits sont disponibles ».

d'une variante à l'autre » (Bouamara 2003 : 67). La variation peut porter sur divers aspects (syntaxique, lexical, thématique, etc.).

I.7. De la littérature orale kabyle

I.7.1. Question de terminologie¹²

Dans tout travail scientifique, la terminologie que l'on emploie « est très précieuse, car elle constitue le premier outil d'analyse ou de description » (Bouamara, 2007 : 6). Dans le régime de l'oralité¹³, on n'a pas de véritables métadiscours qui glosent les genres de la littérature orale ; en plus de cela, « l'habitus de ceux qui l'interprètent et l'écoutent et l'habitus de ceux qui l'analysent sont relativement étrangers l'un à l'autre ; cela, même si le critique appartient à la culture où est produite cette littérature orale car, lorsqu'il pratique cette analyse, par la langue et les méthodes qu'il emploie, il se place en position extérieure. »¹⁴ (Derive, 2008 : 5-6). Or, les œuvres des littératures orales sont le plus souvent énoncées en des langues différentes de la langue avec laquelle se fait l'analyse, pour cela « il y a fréquemment confusion, poursuit Derive (2008 : 6), entre le système des genres tel qu'il se présente dans la langue où ont été élaborées les œuvres qui font l'objet de l'étude et le système des genres dans la langue de la glose ».

Dans le domaine qui est le nôtre, on utilise, le plus souvent, la terminologie de la langue française pour l'analyse et/ou la description des littératures amazighes de façon générale comme le signale Galand-Pernet (1982 :66) « Les premiers outils d'analyse, pour l'étude critique des littératures berbères sont donc constitués par les termes du champ lexical / littérature / dans la langue française ; or le champ notionnel / littérature française / et le champ notionnel / littérature berbère / n'ont pas la même définition, ni en extension, ni en compréhension ». Pour Bouamara (2004 : 176), l'usage de la terminologie française sans esprit critique dans le domaine berbère est une erreur méthodologique qui peut avoir des conséquences néfastes « dans la mesure où elle pourrait tromper le critique non averti¹⁵, de la "littérature" berbère » (voir infra.).

¹² Voir à ce sujet Bouamara (2003 : 139-145) où il met en garde contre l'utilisation de la terminologie française dans le domaine berbère sans esprit critique.

¹³ Ce qui est le contraire dans le cas de la scripturalité où il existe « d'importantes masses de métadiscours relatifs au système des genres dits « littéraires » dans une société donnée, des « arts poétiques » qui permettent au critique de situer en valeur relative des genres apparentés d'un système à un autre » (Derive, 2008 : 5).

¹⁴ En littérature écrite, écrit Derive (2008 : 5), « ceux qui produisent et consomment cette littérature et ceux qui en proposent une analyse critique sont plus ou moins dans la même sphère « cultivée » (le même habitus selon la terminologie de Bourdieu) ».

¹⁵ Pour illustrer ce point, Bouamara (2003 : 140) donne comme exemple le titre de l'ouvrage de Mouliéras *Les fourberies de Si Djeh'a, Contes kabyles*. Or, l'équivalent kabyle le plus proche de "conte" est "tamacahut", alors que ces "fourberies" n'ont aucun rapport d'identité avec les « *timucuha* ». Mais le mot français "contes", par lequel sont désignés indistinctement les textes en prose ont certainement dû tromper plus d'un ».

I.7.2. Éléments de définitions

Étant une partie intégrante d'un ensemble plus vaste qui est l'oralité, la "littérature orale" n'a pas échappée aux préjugés ethnocentristes et à la logique du comparant (Cf. I.2.).

Pour Schaefer (1999 : 608), « Si on prend le terme "littérature" en son sens étymologique, parler de littérature orale est un oxymoron flagrant ». Pour sa part, Mammeri (1991 : 75) explique que la contradiction n'est pas seulement au niveau du terme, dans littérature il y a lettre, mais « elle est dans le fondement même de la civilisation d'Occident, profondément désarmé devant l'expression orale, parce qu'il ya deux mille ans, les Grecs lui ont imposé l'écrit comme instrument de communication (plus que de communion) ». Par ailleurs, Galand-Pernet (1982 : 65) soutient qu'il n'est pas facile pour un critique de saisir une autre littérature (ce qu'elle appelle une ethno littérature-cible) qu'à travers la conception de la sienne (ce qu'elle appelle ethno littérature-source) et de l'époque dont il s'est formé. Pour cela, elle considère, dans la même page, que le terme même de "littérature" « est un handicap de départ quand l'ethno littérature-source est une littérature de la lettre, de l'écrit, et que l'ethno littérature-cible étudiée, analysée, jugée, est une production orale où le son et le geste font partie de la structure, où l'articulation du contenu et de la forme est différente », ce qui fait qu'on est face à deux phénomènes différents, mais avec un même regard critique et les mêmes outils d'analyse ; en conséquence on aboutit, le plus souvent, à des conclusions qui faussent la réalité décrite. A cela s'ajoute, comme le signale Bouamara (2004 : 176) en note de bas de page n° 152 , le fait que les Amazighophones eux-mêmes « par inadvertance ou sous l'angoisse du "modèle" français ou occidental », après avoir forgé l'équivalent du terme "littérature" par un calque : "tasekla" (formé sur la base de "asekkil" = lettre alphabétique) sous prétexte qu'on a pas de terme proche ou équivalent dans la langue usuelle¹⁶, ont reproduit cet oxymore français "littérature orale" par "tasekla timawit"¹⁷, une « locution qui ne nous renseigne en rien sur la conception qu'ont eu les Berbères de leurs propre "littérature orale" ».

Quoi qu'il en soit, parmi toutes les autres dénominations françaises et/ou européennes (folklore ; littérature populaire, sous-littérature, etc.)¹⁸ « qui ont été proposées, écrit Bouamara (2007 : 14), pour désigner la "littérature" des sociétés orales, celle de littérature orale est la plus neutre ». Schaefer (1999 :

¹⁶ Voir à ce sujet Bouamara (2004 : 177-181) où il donne les différents équivalents berbères du terme « littérature ».

¹⁷ Pour pallier ce calque, Bouamara (1995) propose un néologisme : *tamawyt*.

¹⁸ Bouamara (2007 : 13-14) écrit à propos de ces dénominations : « Ces dénominations, qui ne se situent pas toutes sur le même plan idéal, ont cependant le même dénominateur commun : elles renvoient toutes à une hiérarchisation des sociétés humaines tirant son origine du courant (d'idées) évolutionniste, dont la connaissance de l'écriture et sa pratique constituent un, sinon le critère définitoire des sociétés dites « civilisées » [...] ».

608) est du même avis car, pour lui, l'expression littérature orale a « au moins l'avantage de mettre l'accent sur une parenté fonctionnelle des deux champs — l'oral et l'écrit — qui se partagent le domaine des usages (potentiellement) esthétiques du langage humain ». C'est pourquoi nous l'avons choisi.

Comme il a déjà été signalé, selon Zumthor (1983 : 36), l'oralité n'est pas la même dans toutes les sociétés orales. Comme nous avons plusieurs types de sociétés orales, nous avons, en conséquences, plusieurs types d'oralités (voir § I.3). Pour ce qui est des littératures orales (puisque notre travail porte sur la littérature), Schaefer (1999 : 620) soutient qu'elles relèvent, et ce pour la majorité, d'une oralité seconde, car, explique-t-il dans la même page, « les sociétés à tradition purement orale, déjà rares au début du siècle, ont pratiquement disparu de nos jours ». Ceci étant dit, qu'en est-il de la littérature orale kabyle?

Il est connu que la Kabylie fait partie d'un grand ensemble qui est *Tamazya*. Or, Tamazgha possède, et ce depuis la nuit des temps, un système d'écriture qui est le *Tifinay*¹⁹, dont l'usage est resté restreint à quelques domaines²⁰. Pour ce qui est de la société kabyle et sa culture, Mammeri (2009 : 12) soutient qu'elle « était pour l'essentiel orale », mais en note infra-paginale de la même page, il écrit : « A vrai dire, elle ne l'a jamais été entièrement. En particulier, une caste de clercs (les marabouts) y assurait un minimum de littérarité. Un certain nombre de poèmes ont été écrits en alphabet arabe et répandus ou conservés ainsi, tel “Elmoursel” ». Toujours selon Mammeri (2009 : 11), il existe toujours des recueils de poèmes manuscrits qui datent de la fin du XIXe siècle dont il peut y avoir des pièces bien antérieures²¹. Pour ce qui est du recueil qui constitue son *Poèmes kabyles anciens*, Mammeri (2009 : 11) le présente comme étant le produit d'une oralité mitigée qui caractérise la société même où il est produit, écoutons le : « Le présent recueil est donc le produit d'une oralité mitigée. Comme tel, il partage le sort de la société dans laquelle il est né, et à laquelle il est destiné ».

De là, on ne peut pas admettre que la littérature orale kabyle relève d'une oralité “pure”, comme le pense Ameziane (2009 : 37), mais plutôt d'une oralité “seconde”, car, et comme il a été signalé plus haut (§ I.3.1), l'oralité pure n'existe que dans les sociétés qui ignorent l'écriture, autrement dit, qui n'a aucun contact avec l'écriture. Alors que la société kabyle, en conséquent, sa littérature orale a toujours été en contact avec l'écriture (voir supra.) même si elle ne s'est pas servi d'elle pour sa transmission. Il faut noter que cela n'est pas

¹⁹ Voir Haddadou (2004) sur l'alphabet berbère.

²⁰ A ce sujet, Chaker & Hachi (2000 : 96) écrivent : « [...] l'unité des modes de vie des Berbères, basés sur le pastoralisme et l'agriculture [...] la société berbère, essentiellement pastorale et paysanne, organisée de tout temps sur le mode tribal-segmentaire, n'a pas, n'a jamais eu, globalement, besoin de l'écriture, en tant que système fonctionnel d'enregistrement. Ceci contrairement aux peuples voisins, citadins, marchands et marins ».

²¹ Voir la note de bas de page n° 3 dans Mammeri (2009 : 11) où il cite les manuscrits qu'il a consultés.

le propre de la société kabyle et de sa littérature orale, mais « de tout temps, écrit Schaefer (1999 : 620), il a existé des sociétés connaissant l'écriture mais qui, à certaine époque, ne se sont pas servis d'elle pour la transmission de la littérature au sens fonctionnel du terme ».²²

Selon Schaefer (1999 : 608-609), en occident, les premières grimaces d'un intérêt "théorique" à l'égard de la "littérature orale" se trouve déjà chez Montaigne qui mit en valeur l'esthétique de la "poésie orale". Mais, toujours selon le même auteur, Montaigne a établi un type d'interprétation « qui avec Herder et les romantiques commandera pendant tout le XIXe siècle l'étude de la littérature orale, à savoir son identification à une activité « spontanée », « naturelle », « collective » et « populaire » opposée à la littérature écrite supposée être « réfléchi », « artificielle », « individuelle », et « savante ». » Zumthor (1983 : 24-25) pour sa part, soutient que la majorité des chercheurs occidentaux, pour définir une littérature, font recours à une opposition, qu'il estime non pertinente, qui est « celle qui tranche entre le littéraire²³ et le non-littéraire ». Le même auteur signale que jusque « vers 1900, dans le langage des lettrés, toute littérature non européenne était rejetée au folklore ». Ceci dit, le processus de conscientisation, soutient Schaefer (1999 : 608), sur l'extrême complexité de certaines formes orales, est le résultat de l'accumulation des documents qui les exemplifient. Par conséquence, toujours selon le même auteur, cela a amené les chercheurs « à se rendre à l'évidence que la littérature orale comprend en fait des activités littéraires multiples, savantes tout autant que populaires, présentes tout autant que passées, activités dans lesquelles la créativité individuelle joue un rôle indispensable, même si c'est selon d'autres modalités que dans la littérature écrite ».

L'expression "littérature orale", d'après Zumthor (1983 : 45), a été créée en 1881 par P. Sébillot. Depuis, selon le même auteur, elle désigne « chez les rares historiens de la littérature intéressés par ces problèmes, toute espèce d'énoncés métaphoriques ou fictionnels, dépassant la portée d'un dialogue entre individus : contes, comptines, facéties, et autres discours traditionnels ». Cet auteur ne s'est pas contenté de donner ce constat, mais il a proposé une définition à la "poésie orale" qu'il estime compatible même à la littérature orale. Cette définition consiste à dire qu' « est poésie, est littérature, ce que le public, lecteurs ou auditeurs, reçoit pour tel ; y percevait une intention non exclusivement pragmatique : le poème en effet (ou, d'une manière générale, le texte littéraire) est senti comme la manifestation particulière, en un temps et un

²² Voir les exemples qu'il donne en page 620 et plus.

²³ Zumthor (1983 : 24) écrit : « j'entends ici *littéraire* tout résonnant des connotations dont il est chargé depuis deux siècles : références à une institution, à un système de valeurs spécialisés, ethnocentriques et culturellement impérialistes. Jusque vers 1900, dans le langage des lettrés, toute littérature non européenne était rejetée au folklore. »

lieu donnés, d'un vaste discours constituant globalement un tope des discours ordinaires tenus au sein du groupe social » (Zumthor, 1983 : 38-39).

De son côté Mammeri (1991 : 229) écrit que « la littérature commence quand on est par-delà les mots. Elle s'appuie bien sûr sur eux, mais tant que le sens littéral épuise la valeur d'un terme, il y a expression, il n'y a pas littérature. Celle-ci commence à partir du moment où le sens immédiat est transcendé, chargé de tout un appareil de connotations, d'harmoniques, d'échos et de valeurs secondes, que les locuteurs ordinaires perçoivent, même s'ils n'en ont pas clairement conscience ». Pour Mammeri, dans la même page, on peut connaître parfaitement une langue étrangère et son maniement, mais saisir la littérarité de ses textes n'est pas chose évidente, car l'essentiel réside dans le non-dit des textes.

Pour Bouamara (2007 : 14), si on désigne par ce phénomène social et langagier "littérature" « l'ensemble des créations langagières, orales et/ou écrites, qui sont produites, à des fins esthétiques, dans une société donnée, et sont retenues dans la mémoire collective », on ne peut pas admettre qu'il y ait de société qui n'en a pas.

Une autre définition mérite d'être citée, celle de Lacoste-Dujardin (2005 : 216-217), qui note que la littérature orale kabyle « peut être définie comme un ensemble d'expressions non écrites, produites par un individu (c'est le cas des poésies), mais plus souvent par le groupe social (c'est le cas des contes et des mythes), et que toutes ces productions, très élaborées dans leur forme et leur contenu, sont faites pour être répétées et transmises au sein de la société kabyle ». En conséquence, toujours selon le même auteur, la littérature orale kabyle est un discours que la société kabyle conserve à elle-même et, de ce fait, elle occupe une place prépondérante dans la culture kabyle par excellence.

Ceci dit, les différentes définitions que nous venons de citer (voir supra.), y compris celle de Lacoste-Dujardin, ne sont pas spécifiques à la littérature orale kabyle : si on enlève le qualificatif kabyle, elles sont conformes à toutes les littératures qui vivent dans les mêmes conditions. Or, Bouamara (2007 : 14) souligne que « la définition du terme "littérature" varie d'une société à l'autre, aussi bien en compréhension qu'en extension ». Ce qui fait que, pour cerner les contours de la littérature orale kabyle et éviter toute confusion avec d'autres littératures, il convient de donner non seulement une définition, sommaire, mais aussi de décrire la configuration des "genres" qui la composent.

I.7.3. Configuration de la littérature orale kabyle

Avant d'aborder quoi que ce soit, il est important de signaler que nous n'avons, ici, ni les capacités requises, ni le temps suffisant pour donner de la littérature orale kabyle une description exhaustive. Mais, étant donné que notre objet d'étude est les énigmes-devinettes, l'un des genres qui composent cette

veine littéraire, et que « les genres littéraires, écrit Bouamara (2003 : 373), qui ont cours dans une société donnée ne vivent pas isolément, puisqu'ils forment un "système" ou une "hiérarchie des genres" à chaque moment du temps », il nous semble indispensable de dresser un aperçu sur l'ensemble des genres et les catégories qui composent la dite littérature. Cela nous permettra de bien situer notre objet d'étude et d'éviter toute confusion avec les autres genres voisins.

I.7.3.1. Selon Basset

Les premières études qui portent sur la littérature orale kabyle²⁴, ou amazighes de façon générale, remontent à l'époque coloniale (la deuxième moitié du XIXe siècle). Elles étaient d'abord l'œuvre des étrangers (notamment des français). Ces études sont caractérisées par des attitudes comparatistes²⁵ et évolutionnistes²⁶ (Galand-Pernet, 1982 : 63-64). Le premier essai de classification des genres de la dite littérature se trouve dans *Essai sur la littérature des berbères* de Basset (1920). Mais, nous dirions après Ameziane (2009 : 12) que, « la classification tripartite [faite par Basset] "littérature écrite", "littérature juridique", "littérature orale" ne correspond à aucune réalité dans la tradition berbère ». Par ailleurs, dans l'ensemble "littérature orale"²⁷, Basset, distingue trois grands genres : la poésie, les contes et les légendes. Les autres genres sont considérés comme des sous-genres ou ne faisant pas partie de la littérature : à titre d'exemple, les énigmes-devinettes sont classées dans le sous-genre des contes plaisants ; les proverbes, les berceuses et sauteuses ne sont même pas citées. Ceci dit, par rapport à ces études occidentalistes qui ne donnent de la réalité littéraire kabyle qu'une image réductrice, Mammeri (1991 : 67) souligne que « c'est par une projection (à mon sens induite) de la situation européenne que la littérature occidentale distingue traditionnellement trois genres dans la production orale des Berbères : les proverbes, les contes et légendes, la poésie [...] En tout état de cause la classification occidentale est réductrice et lacunaire. Elle est fondée sur une définition implicite de la littérature qui, dans le cas ici considéré, en réduit considérablement le domaine et à la limite en trahit la nature. Des éléments

²⁴ Voir Ameziane (2009 : 9-18), où il a dressé un état des lieux des études littéraires kabyles.

²⁵ A ce sujet, Galand-Pernet (1982 : 63) écrit : « pour établir des parentés, on extrait, du conte ou du poème berbère, des thèmes. Ce faisant, on émiette l'œuvre, on n'en voit plus l'ensemble, ni la fonction, ni la valeur esthétique. C'est un autre moyen de nier l'existence de l'œuvre littéraire [...]. Il vaudrait mieux dire "ne pas voir", "ne pas connaître en tant que telle" l'œuvre littéraire. Car il ne s'agit pas sur ce point précis d'une négation idéologique due au mépris ou à l'absence de prise en considération des œuvres d'une société tenue pour inférieure, mais d'un accident provoqué par l'emploi d'une méthode scientifique, quels que puissent être par ailleurs les préjugés occidentaux d'une recherche de l'universel ou de l'archétype et quels que puissent être les préjugés personnels des chercheurs ».

²⁶ Bounfour (cité par Ameziane, 2009 : 48) écrit à propos de la théorie évolutionniste : « la théorie évolutionniste a, non seulement des effets idéologiques néfastes, ce qui est lisible parfois à sa surface, mais elle est épistémologiquement inadéquate car elle est réductionniste et ne peut rendre compte de ce que les sociétés produisent comme discours littéraires (esthétiques) ou autre ».

²⁷ Voir Basset (1920) à partir de la page 69.

importants du discours, qui en d'autres conditions auraient passé pour de la littérature lui échappent²⁸ ».

I.7.3.2. Selon Bounfour et Galand Pernet

Dans une contribution parue dans le *Dictionnaire universel des littératures* (1994), Bounfour, cité par Ameziane (2009 : 48-49), distingue quatre genres majeurs de la littérature berbère traditionnelle : Le proverbe, l'énigme, le genre narratif (dont le conte et d'autres sous-genres) et le poème. Toujours selon le même auteur, Bounfour précise que la forte dialectalisation de la langue berbère rend difficile l'établissement d'une terminologie des genres, car d'un groupe amazighophone à un autre, les termes diffèrent.

Pour sa part, Galand-Pernet (1998) préfère parler de types littéraires, ainsi, elle distingue trois types : *ahellil*, *izli*, *lqist*. Après avoir examiné l'*ahellil* et l'*izli* dans leurs manifestations régionales, elle confirme « qu'une dénomination berbère commune à une aire étendue ne peut pas servir à désigner un « genre » panberbère ; elle recouvre des types régionaux qui constituent chacun une classe de textes propres à un lieu et à un groupe, même si l'on peut dégager des éléments communs aux différents types. » (Galand-Pernet, 1998 : 59-60). Dans la même page, elle souligne que des problèmes de typologie peuvent exister à l'intérieur même « d'une aire délimitée par une communauté sociale et linguistique. »²⁹

Ceci dit, les trois études que nous venons de voir se veulent exhaustives à partir du moment où elles tentent d'établir des classifications des genres littéraires amazighes de façon générale. Or, écrit Ameziane (2009 : 50), « toute tentative d'étudier les genres littéraires berbères se heurtent à divers problèmes méthodologiques. A cause de la forte dialectalisation de la langue berbère³⁰, chaque groupe berbérophone possède sa propre terminologie pour désigner ses productions littéraires³¹. De plus, un genre littéraire peut exister chez un groupe et rester inconnu comme tel dans un autre. C'est notamment le cas de l'*ahellil* que l'on retrouve chez les Gouraris mais que ne connaît pas le système kabyle. » Aussi, il y a des genres qui existent dans tous les groupes mais qui ne couvrent pas toujours la même réalité à l'image des énigmes et devinettes dans le système Touareg et les énigmes-devinettes dans le système kabyle (voir infra.).

²⁸ L'insuffisance de la critique occidentale des littératures berbères, est, entre autres, due au manque des critiques occidentales Galand-Pernet (1982 :60).

²⁹ Comme illustration, Galand-Pernet (1998 : 60-67) donne l'exemple de *lqist* chleuh.

³⁰ A ce sujet, voir Chaker (1994) et (1997).

³¹ Après avoir analysé les différents termes utilisés pour désigner le « conte » à travers les groupes amazighophones, Bounfour (1994 : 2081) conclut que cette diversité terminologique est porteuse de sens dans la mesure où elle s'explique par l'aspect visé dans le genre en question, c'est pour autant, signale-t-il, qu'il est indispensable de s'y référer : il s'agit du style du conte pour *tamacahut* (kabyle); de la fonction du conte pour *ummiy* (chleuh) ; du temps du conte pour *tallast* (chleuh) et *tanfust* (rifain) et enfin de la temporalité du conte pour *emey* (touareg).

Ce qui fait que, d'un point de vue méthodologique, une classification systématique des genres littéraires amazighs doit faire l'objet d'une synthèse de plusieurs classifications, où chacune porte sur le système des genres littéraires d'un domaine délimité par une communauté sociale et linguistique. C'est pourquoi on se limitera aux classifications faites sur le système des genres de la littérature orale kabyle.

I.7.3.3. Selon Lacoste-Dujardin

Dans son *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, Lacoste-Dujardin (2005 : 216-218) a scindée la littérature orale kabyle³² en deux : la littérature en prose, la littérature versifiée.

I.7.3.3.1. La littérature en prose

La littérature orale kabyle en prose, écrit Lacoste-Dujardin (2005 : 217), « peut figurer parmi les plus riches et les plus denses du monde entier. » Dans cette veine de littérature, elle distingue plusieurs genres : les mythes³³, les contes merveilleux³⁴ (paysans ou citadins), les légendes, les récits hagiographiques, récits d'animaux et, enfin, des histoires plaisantes.

I.7.3.3.2. La littérature versifiée

En ce qui concerne la littérature versifiée, Lacoste-Dujardin (2005 : 217) écrit que, « elle n'est pas moins riche en poésies de diverses formes et contenus qui dépendent de leurs auteurs, collectifs ou, plus fréquemment, individuels. Des créations individuelles peuvent être reprises ensuite collectivement, cependant attribuées à leur auteur souvent cité. Il en existe des formes longues et des courtes. » Ainsi, elle distingue : la poésie religieuse (des longs poèmes) ; les récits gnomiques en vers ; la poésie des *imusnawen*³⁵ dont « beaucoup s'expriment dans une forme fixe appelée *asefru*³⁶ (*isefra* au pluriel), de trois strophes de trois vers, sur deux rimes, qui rappelle le sonnet³⁷ français. » (Lacoste-Dujardin, 2005 : 218) ; la poésie chantée (complaintes, sauteuses, berceuses, joutes, etc.) ; les formes courtes (proverbes, dictons, devinettes).

Dans sa classification, Lacoste-Dujardin ne prend en considération que la forme externe des productions littéraire orale kabyle, et c'est pour cette raison qu'elle la scinde en deux ensemble : une littérature en prose et une autre versifiée. Dans la littérature en prose, elle distingue, à base du seul critère

³² Pour ce qui est de la littérature écrite, Lacoste-Dujardin (2005 : 216) écrit : « la littérature kabyle, comprend, certes, une littérature écrite, récente, d'expression française ou kabyle, partie en prose (romans), partie en poésie, auxquelles on peut ajouter un foisonnement de chansons. »

³³ Voir Oulebsir (2008).

³⁴ Voir Lacoste-Dujardin (1991).

³⁵ Mammeri (2009 : 47- ??) sur les notions de : *amusnaw*, *argaz*, *argaz leali*.

³⁶ Il est plutôt le genre préféré des *Imsahen* (Bouamara : 2003)

³⁷ Voir Mammeri (1982 : 79-89) mais aussi Bouamara (2003), Bouamara (2010) et Salhi (2002).

thématique, plusieurs genres, sans donner aucune dénomination locale malgré son importance (voir II.1.). Tout ce qui reste est rangé dans l'ensemble littérature versifiée. Mais, en plus de la confusion qu'elle fait entre les genres poétiques et leurs agents, il existe des genres, comme les proverbes (*yeyleb ucerrig tafawet*) et les devinettes (*Akli iælleq deg timiḍt*) comportent un nombre important de pièces qui n'ont rien à avoir avec la versification (nous reviendrons plus amplement, dans le deuxième chapitre, sur cette question). Globalement, on peut dire qu'il s'agit, là, d'une classification simplifiée, pour ne pas dire simpliste, des genres de la littérature orale kabyle.

I.7.3.4. Selon Ameziane

Pour Ameziane (2009 : 52-58), la littérature kabyle traditionnelle est constituée de quatre genres majeurs :

I.7.3.4.1. La poésie

Pour lui, la poésie traditionnelle existe sous deux modes :

A. La poésie chantée rituelle

Pour cet ensemble de poésie, Ameziane (2009 : 52) écrit que, « elle accompagne les moments les plus importants de la vie (naissance, mariage...). On ne distingue pas moins de sept (7) sous-genres composant cet ensemble. A l'intérieur, la distinction repose sur plusieurs critères : la thématique, l'agent de la performance, les conditions d'énonciation et le répertoire. » Ainsi, il distingue³⁸ : *aḥiḥa (izli)* ; *azuzzen (adewweḥ, ashulli, ahuzzu)* ; *aserqes (asḡelleb, attehhu)* ; *acewwiq* ; *asbuyar, amæezber* ; *adekker* ; *urar*.

B. La poésie dite

Cette poésie, écrit Ameziane (2009 : 54), « on la désigne par le terme générique “*isefra*” (plur.), alors que le singulier “*asefru*” dénote un poème. » Dans la même page, Ameziane soutient qu'il s'agit là d'une poésie individuelle avec auteurs connus, et qu'on peut scinder en deux³⁹ : une poésie “noble” « évoluant dans un milieu restreint d'une minorité cultivée » ; une poésie villageoise qui est, plus largement diffusée et qu'il qualifie, après Chaker, de « l'essentiel de la culture poétique du kabylophone moyen ».

³⁸ C'est curieusement les mêmes noms des genres et les mêmes remarques que donne Salhi dans son article « Poésie féminine et poétique kabyle » (2004 : 211-216), qu'il a publié par la suite sous forme d'un ouvrage intitulé *Poésie traditionnelle féminine de Kabylie : Typologie et textes* (2011), mais qui n'a pas été cité.

³⁹ La dichotomie de Mammeri poésie féminine et poésie masculine.

I.7.3.4.2. Le conte⁴⁰

Ameziane (2009 : 56) s'est inspiré des travaux de Lacoste-Dujardin, Bounfour et de Merolla pour donner quelques traits qui caractérisent le conte kabyle. Ensuite, dans la même page, c'est la typologie du conte faite par Mammeri qu'il reprend, il écrit : « Mammeri distingue trois grand types de contes : le conte satirique (ceux de Bou-Amrane par exemple), le conte d'animaux (*tadyant*), et le conte merveilleux (*tamacahut*). »

I.7.3.4.3. Le proverbe

Pour Ameziane (2009 : 57), il s'agit d'une parole traditionnelle fortement codée, « le proverbe⁴¹ est notoirement présent dans le discours de personne d'âge mûr, habituées à manier le verbe. Il lui donne teneur et force de conviction. Son imagerie s'appuie sur des tournures archaïques. »

I.7.3.4.4. La devinette

Pour ce qui est de ce genre, Ameziane (2009 : 57) soutient, après Ibouزيدene (1987), qu'énigmes et devinettes renvoient à deux réalités différentes dans la littérature traditionnelles kabyle : les énigmes « se pratiquent en général durant les mariages, sous forme de joutes oratoires entre les meilleurs joueurs des deux familles qui entrent en alliance. La performance et le texte poétique (rime, assonance, rythme, etc.) importent beaucoup plus que l'aspect ludique du genre. » Les devinettes sont « conçues d'abord comme un jeu entre enfants ».

Si, comme le soutient Ameziane, la poésie et le conte sont des genres majeurs composés de plusieurs sous-genres, la devinette et le proverbe sont-ils des genres qui vivent isolément ? Ne forment-ils pas, avec d'autres genres, une catégorie à part ? Or, dans le cas contraire, chacun des sous-genres composant la poésie ou le conte peut être détaché de son ensemble et peut être considéré comme un genre majeur, car, à titre d'exemple, *amæzber* est une poésie, *aḥiḥa* est une autre poésie, etc.

Ceci dit, pour Ameziane, et sur le critère du mode d'exécution, la poésie est composée de deux ensembles : une poésie chantée et une poésie dite. Dans l'ensemble poésie chantée, les noms des genres qu'il cite, exception faite des deux genres *adekker* (contrairement à celui des femmes, celui des hommes contient *tiqsidin*) et *amæzber* (joutes entre femmes ou un homme et une femme), sont des genres féminins par excellence et anonymes pour la majorité. Quand à la poésie dite : d'un côté, jusqu'à plus ample informé, un genre poétique peut être chanté, chanté et dansé, déclamé ou chanté et déclamé (Bouamara : 2003 : 166), mais on ne dit pas un poème comme on dit un proverbe ou une énigme-

⁴⁰On trouvera dans la thèse de Boudlellal Meghari (2008 : 513-524), une bibliographie des collectes de contes algériens de 1829 à 2006.

⁴¹ Voir Ameziane (2009 : 171-173)

devinette ; d'un autre côté, selon Chaker (1982 : 39), c'est toute la production poétique kabyle qui peut être scindée en deux veines : une poésie noble (dont la poésie d'auteurs et la poésie religieuse) et une poésie villageoise (généralement anonyme). C'est dans cette deuxième veine (poésie villageoise), nous semble-t-il, qu'on peut ranger les genres poétiques qu'Ameziane dénomme la poésie chantée. De ce fait, Ameziane passe sous silence toute une veine de poésie (la poésie noble) dont il ne cite que l'asefru.

Pour ce qui est du genre "la devinette", qui fait l'objet de notre étude, Ameziane soutient, après Ibouzidene (1987), l'hypothèse qui consiste à dire que dans le domaine kabyle, énigmes et devinettes renvoient à deux réalités différentes (voir II.3.4.4.). Pour ce faire, Ibouzidene (1987 : 365) avance comme argument le témoignage de son grand-père⁴². Or, même si cette hypothèse peut être confirmée dans d'autres domaines amazighs, il nous semble que ce n'est pas le cas dans le domaine kabyle. Car un témoignage peut nous donner une idée sur un phénomène quelconque, mais ne peut à aucun moment être le critère définitoire d'un genre littéraire (nous reviendrons plus amplement dans le deuxième chapitre).

Ainsi, vu les remarques qu'on a citées précédemment, le moins que l'on puisse dire de la classification que donne Ameziane des genres traditionnels de la littérature kabyle, est qu'il s'agit d'une classification réductrice et lacunaire, pour reprendre les mots de Mammeri (voir II.3.1.)

I.7.3.5. Selon Bouamara

Dans son article « Où en est actuellement la littérature algérienne d'expression amazighe de Kabylie ? », Bouamara (2007) nous montre que la configuration actuelle de la littérature d'expression kabyle est complexe et diversifiée, contrairement à ce qu'elle était dans le passé. Il signale que cette "transformation" est engendrée par deux phénomènes qui ont traversé la culture amazighe, de façon générale, à savoir : l'écrit et la médiatisation. Ainsi, en se basant sur le critère de la réception⁴³, Bouamara (2007 : 13) écrit : « la configuration littéraire kabyle est constituée de la littérature orale et de la littérature écrite. La littérature orale a donné lieu, d'un côté, à une littérature (orale) transcrite et, de l'autre, à une littérature (orale) médiatisée ». Or, dans le présent travail, ce n'est pas la littérature écrite qui nous intéresse mais la littérature orale.

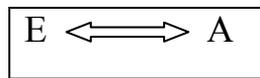
⁴² Dans ce témoignage il écrit : « Jadis, selon mon grand-père, le jeu des devinettes *timcellakin* était différent de celui des énigmes qui était pratiqué sous forme de joutes oratoires au même titre que la poésie, pendant les fêtes. Le premier jeu était donc familial, auquel s'adonnaient surtout les plus jeunes, alors que le second était généralement public. L'un et l'autre obéissaient à des règles fort différentes. »

⁴³ Pour motiver son choix (le point de vue de la réception) Bouamara (2007 : 11) écrit : « le point de vue de la réception nous semble du moins pertinent, sinon opératoire, parce qu'un texte littéraire est, quelque soit son mode d'origine de composition, destiné en fin de compte soit à l'écoute, soit à la lecture ».

La littérature orale, comme on vient de le signaler, a donné lieu à deux veines littéraires : la littérature transcrite et la littérature médiatisée. Pour cela, nous pensons qu'il est indispensable de voir quelles sont les limites entre ces trois veines littéraires et quels sont les genres qui les composent, étant donné qu'elles ont toutes une même origine et que notre travail repose en partie sur elles (voir méthodologie). Car, nous dirons après (Galand-Pernet (1982 : 61) que, « pour étudier un texte de littérature orale, le critique, jusqu'à ce jour, n'a de prise sur ce texte qu'à partir du moment où il est fixé par écrit. » Pour y parvenir, Bouamara (2007 : 14) nous propose comme critère distinctif entre ces trois veines littéraires la communication, ensuite il nous donne les catégories des genres qui composent chacune.

I.7.3.5.1. La littérature orale directe (traditionnelle)

Comme le schéma ci-dessous l'explique, dans cette veine, la communication « entre les deux protagonistes du discours littéraire, l'émetteur (E) et son auditoire (A), s'établit sans intermédiaire aucun et se fait aussi dans deux sens [...] la communication littéraire se passe toujours dans des conditions spatio-temporelles bien précises. » (Bouamara : 2007 : 15).



(Bouamara, 2007 : 15)

Pour ce qui est des genres qui composent cette veine, en se basant sur le critère textuel⁴⁴, Bouamara (2007 : 16) écrit : « il y a, d'un côté, des textes phrastiques, comme les genres dits mineurs et, de l'autre, les textes transphrastiques, comme les récits ou les textes poétiques. » Ainsi, il compartimente toute la littérature orale directe (traditionnelle) en trois catégories où chacune est composée de plusieurs genres. Chaque genre est défini, à son tour, par un faisceau de paramètres que Bouamara (2007 : 16) résume en trois points :

- a. Un corpus de textes réels exemplifiant le genre ;
- b. Une fonction sociale déterminée ;
- c. Les conditions spatio-temporelles dans lesquelles un genre précis se manifeste et se reproduit.

⁴⁴ Bouamara (2007 : 15-16), signale que si on se base sur la notion d'auteur, un critère d'ordre extratextuel, c'est toute la littérature orale directe (traditionnelle) qu'on peut scinder en deux : la poésie et la « non poésie ».

I.7.3.5.1.1. Les genres narratifs

Dans cette catégorie, l'auteur cite trois exemples avec la terminologie locale et leur équivalents en français : *tamacahut* (« conte »), *tadyant* (« aventure »), *tameayt* (« légende, fable »), etc.

I.7.3.5.1.2. Les genres poétiques

Ici, l'auteur cite comme exemples : *taqsiṭ*, *asefru*, *izli*, *aqli*, *tibuyarin*. Par ailleurs, Bouamara (2004 : 240-241) dresse un tableau récapitulatif des genres poétiques traditionnels. Dans ce tableau, on trouve treize noms de genres. Faut-il le rappeler, ces différents genres sont appelés unanimement en français : poésie.

I.7.3.5.1.3. Les genres dits “mineurs”

Quant à cette dernière catégorie, l'auteur range : *lemtul* (« dicton »), *timseeraq* (énigmes/devinettes), *ddεawi* (imprécations et déprécations), etc.

I.7.3.5.2. La littérature orale médiatisée

Ici, la communication entre l'émetteur (E) et le(s) récepteur(s) (R) passe par les médias (voir I.3.3.) d'où l'adjectif médiatisée (Bouamara, 2007 : 16). Toujours selon le même auteur, la communication, dans cette veine, va plutôt dans un seul sens, comme l'explique le schéma ci-dessous. De ce fait, le dialogue (feedback) entre (E) et (R) est beaucoup moins important, contrairement à la littérature orale directe.

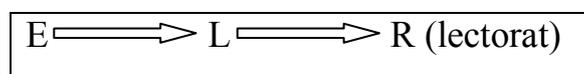


(Bouamara, 2007 : 16)

Dans cette veine, les genres qui composent la littérature orale directe sont largement diffusés. En plus, il y a naissance de genres nouveaux, qui ne sont pas connus avant, comme la chanson et le théâtre radiophonique (Bouamara, 2007 : 16-17).

I.7.3.5.3. La littérature orale transcrite

La communication littéraire de cette veine est identique à celle de la littérature écrite. Comme l'explique le schéma ci-dessous, la communication entre l'émetteur (E) et le(s) récepteur(s), le lectorat, passe par le biais du livre (L), ou par un support écrit de façon générale (internet, SMS, etc.).



(Bouamara, 2007 : 18)

Les genres qui composent cette veines sont les mêmes qu'on trouve dans la littérature orale directe. Ces genres sont recueillis, transcrits et, le plus

souvent, traduits en d'autres langues. Cette activité de collecte et de fixation des textes oraux à l'écrit remonte au milieu du XIX^{ème} siècle et continue de nos jours (Bouamara, 2007 :18). Ceux qui ont publié leurs recueils ont le statut d'auteurs-éditeurs car ce n'est pas eux qui ont créé cette littérature contrairement aux auteurs-producteurs. Citons l'exemple d'Allioui (1990/2005), Genevois (1963), etc., qui ont recueilli des énigmes-devinettes kabyles, puisque c'est notre objet d'étude, ils les ont traduites en français, publiées sous formes d'ouvrages.

Cette classification nous semble la plus pertinente du moment qu'elle a pris en considérations plusieurs critères (ou paramètres) de classifications des genres de la littérature d'expression kabyle, de façon générale, et de sa littérature orale, en particulier. Comme elle a prit en considération les deux phénomènes "nouveaux" qui ont traversé la culture amazighe, à savoir l'écrit et la médiatisation.

Conclusion

Comme la littérature est un fait social, avant d'étudier ou d'aborder l'un de ses genres, il convient (voir indispensable) de faire, d'abord, le point sur le type de sociétés dont elle est issue. Or, globalement, on a deux types de sociétés qui engendrent, par conséquent, deux types de littératures : d'un côté, nous avons des sociétés à tradition écrite qui ont des littératures écrites ; de l'autre, des sociétés à tradition orale qui, de leurs côtés, ont des littératures orales. En passant d'un type de société à un autre, on passe, automatiquement, d'un type de littérature à un autre. C'est pourquoi les outils et les méthodes d'analyses doivent être adaptés (adéquats) à chaque domaine. Cela nous permettra d'éviter de tomber dans les pièges méthodologiques dont la littérature orale (ou l'oralité de façon générale) a, pour longtemps, été victime.

Au sein d'un même type de sociétés, en passant d'une société à une autre, on se trouve face à des systèmes littéraires différents. Cela s'explique par le fait que « Les genres littéraires qui ont cours dans une société donnée, écrit Bouamara (2003 : 189), ne vivent pas isolément, ils forment au contraire un "système" ou une "hiérarchie des genres" à chaque moment du temps. ». Pour cela, il arrive souvent qu'on trouve des genres dans un système littéraire qui n'existent pas (ou plus) dans un autre, etc.

Ainsi, avant d'étudier ou de faire la description d'un genre littéraire quel qu'il soit, pour qu'un chercheur évite toute confusion entre les genres d'un même système littéraire (ou des autres systèmes), il est indispensable de le situer, au préalable, par rapport aux autres genres de son système littéraire. L'autre inconvénient, qu'un chercheur doit surpasser avec un regard critique, est la terminologie qu'on emploie dans la description des genres de la littérature orale. Car, la langue dans laquelle la littérature orale est produite et celle dans laquelle elle est étudiée n'est, le plus souvent, pas la même. Or, le chercheur, dans ce cas, se trouve dans l'obligation de traduire les termes mêmes qui désignent les genres, et c'est là que le chercheur tombe dans la confusion entre le système littéraire étudié et celui de la langue utilisée.

Les énigmes-devinettes kabyles, ici étudiées, est l'un des genres de la littérature orale kabyle. C'est pourquoi nous avons, avant de passer à l'étude de ce genre, dressé un aperçu sur la configuration de la dite littérature. Nous avons distingué, selon Bouamara (2007), trois catégories de genres : les genres narratifs ; les genres poétiques et, enfin, la catégorie des genres "mineurs" dans laquelle figure les énigmes-devinette à côté des proverbes, les prières, les dépréciations et les imprécations. Cela nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur le système littéraire, et d'étudier les énigmes-devinettes, non pas en confusion mais, par rapport aux autres genres.

Chapitre II :
Critères définitoires du genre énigmes-devinettes

Introduction

Dans ce deuxième chapitre, il est question d'étudier les éléments qui définissent le genre énigmes-devinettes kabyles. Or, pour étudier (ou définir) un genre de littérature orale, comme c'est le cas des énigmes-devinettes kabyles, il est indispensable de prendre en considération deux types de critères : des critères d'ordre intratextuels et des critères d'ordre extratextuels. Ces critères, comme le signale Bouamara (2003 : 190), ne peuvent pas être séparés, mais on peut juste les distinguer pour la clarté de l'exposé.

Avant de passer à ces critères, nous allons d'abord nous intéresser à la terminologie par laquelle on désigne le genre ici mis en relief. Car, comme nous l'avons déjà signalé (Cf. I.7.1.), la terminologie qu'on emploie pour la description (ou pour l'étude) d'un genre littéraire, pour ne s'en tenir qu'à la littérature, est très précieuse du moment qu'elle en constitue le premier outil. Mais, quand il est question d'étudier un genre de littérature orale, elle devient le premier inconvénient que le chercheur doit surmonter. Cela s'explique par le fait que la langue dans laquelle la littérature est produite et celle qu'on utilise dans l'analyse ne sont pas les mêmes et, par conséquent, le chercheur se trouve dans l'obligation de traduire même les noms des genres, ce qui prête souvent à ambiguïté.

Ainsi, l'analyse des littératures amazighes se font généralement en langue française. Or, pour étudier le genre ici mis en relief, la plupart des chercheurs utilisent les termes "énigme" ou "devinette" (il est important de signaler que chacun des deux termes désigne un genre littéraire). Mais, comme le signale Galand-Pernet (1998 : 45), « aucun des termes berbères traditionnels désignant un type littéraire n'a d'équivalent exact dans les termes d'une langue étrangère. » Ceci dit, l'utilisation des deux termes (énigme ou devinette), décrit-elle fidèlement la réalité du genre dans son contexte d'origine ? Ne va-t-elle pas influencer le chercheur quant au modèle littéraire de la langue utilisée pour l'analyse ?

Pour notre part, nous allons précéder en trois étapes. Premièrement, nous allons voir quelle est la définition de chaque terme (énigme et devinette) dans la langue française. Ensuite, il est question de recenser quelques dénominations avec lesquelles on désigne le(s) genre(s) en question dans les autres "dialectes" amazighes. Enfin, nous allons recenser les termes kabyles qui désignent le genre et voir leurs significations, afin de savoir s'ils désignent un même genre ou non.

Aussi est-il question, avant de passer aux critères définitoires du genre, de passer en revue au moins deux définitions qui ont été proposées pour le genre énigmes-devinettes. La première est celle de Basset, qui considère les "énigmes" comme étant un genre prosaïque ; la deuxième est celle proposée par Bentolila pour qui il est question d'un genre poétique. Cela nous permettra

de voir sur la base de quels critères chacun des deux auteurs confère aux énigmes-devinettes le statut qu'on lui a réservé.

Enfin, en s'inspirant des travaux de Galand-Pernet (1998), de Bouamara (2003) et d'Ameziane (2009), nous dégagerons un ensemble de critères que nous jugeons pertinents pour la définition du genre énigmes-devinettes kabyles. Ces critères sont, comme nous l'avons déjà signalé (voir supra.) de deux types : des critères d'ordre extratextuels et des critères d'ordre intratextuels.

II.1. Dénomination

Comme il a été déjà signalé (Cf. I.7.1.), la terminologie constitue le premier outil d'analyse et/ou de description pour tout travail scientifique (Bouamara, 2007 : 6). Mais, lorsqu'il est question d'analyser un genre de la littérature orale, cette terminologie devient le premier inconvénient que le chercheur doit envisager avec un regard critique. Cela s'explique par le fait que la langue avec laquelle se fait l'analyse est étrangère à la langue dans laquelle la littérature orale est produite. Pour ce qui est de l'analyse des littératures amazighes, c'est la terminologie de la langue française qu'on utilise le plus souvent (Galand-Pernet, 1982 : 66).

Ainsi, pour décrire (ou analyser) l'un des genres de la littérature orale kabyle que nous désignons ici par "énigmes-devinettes", certains chercheurs utilisent le terme "énigmes" (Basset : 1920 ; Alloui : 1990/2005 ; Haddadou : 2009 ; etc.), d'autres préfèrent le terme "devinettes" (Bentolila : 1987 ; Lacoste-Dujardin : 1995 ; Khalfa : sd ; Tabti : 2011 ; etc.). D'autres encore usent des deux termes. Mais l'utilisation de l'un ou de l'autre terme (ou les deux à la fois) décrit-elle fidèlement la réalité du genre en question dans le domaine kabyle ? Pour répondre à cette question, nous allons voir ce que ces différents termes désignent dans la langue française, quel(s) est (sont) le(s) terme(s) qu'on utilise pour désigner ce(s) genre(s) dans les autres "dialectes" amazighs et, enfin, dans le domaine kabyle.

II.1.1. Dans la langue française

Dans la langue française, les deux termes "énigme" et "devinette" renvoient à deux genres littéraires différents :

- Devinette : « question plaisante dont on demande à qqn, par jeu, de trouver la réponse. » (*Le petit Larousse*, 2010 : 317).
- Enigmes : « jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, souvent à double sens. » (*Le petit Larousse*, 2010 : 370).

II.1.2. Dans les autres “dialectes” amazighs

D’après les sources écrites que nous avons pu consulter, nous avons constaté que la façon dont on désigne le genre en question peut être scindée en trois : certains n’ont pas de terme spécifique qui désigne le genre ; d’autres ont un ou plusieurs termes mais qui désignent un même genre ; enfin, ceux qui distinguent entre deux genres différents avec deux termes différents.

En effet, dans le Mozabite (*Tumzabt*), on n’a pas de nom spécifique pour désigner les devinettes (ou énigmes). Selon Bouhounali (1987 : 336), c’est le jeu lui-même qui est désigné par le terme *amḥaja*, nom verbal du verbe *mḥaja* qui signifie “se proposer des devinettes réciproquement” ou par l’expression : *Aks i batta !* “Devine pourquoi !”. Delheure (1987 : 76)⁴⁵ signale la même chose dans la région de Ouargla où la devinette est désignée par le terme *akkaz*, nom verbal du verbe *akez* qui signifie “deviner, déceler” ou par le nom verbal *aḥaji* du verbe *ḥaja* “proposer une devinette”.

En rifain (*tarifit*), selon Bouylmani (1987 : 23), on désigne les devinettes par *tihuja n twafitin* ou par *tinfas*⁴⁶. Aux Aït Seghrouchen d’Oum Jeniba⁴⁷ (Moyen Atlas central du Maroc), les devinettes sont désignées par le terme *tihija* et à chaque fois qu’on présente une devinette, on commence par *ḥajix-awen-tt-n*, une formule stéréotypée qui veut dire “je vous la donne à deviner” (Ardouz & Bentolila : 1987 : 76). Dans les localités d’Outerbate chez les Aït Hadidou (Haut-Atlas marocain), on désigne les devinettes par le terme *lemnezriwat* qu’on commence par *nzer-ac-tt-n* “je te pose la devinette” (Azdoud, 1987 : 142-143). En tachelhit (*tacelhit*) du Maroc, Derkaoui (1987 : 182-183) signale que, le terme qui désigne les devinettes pose problème : pour certains, il s’agit du terme polyvalent *umiyn* qui réfère à deux genres différents à savoir “la devinette et le conte” ; pour d’autres, le terme *umiyn* est spécifique au “conte”, dans ce cas, la devinette n’est identifiée que par son expression introductive qui lui est spécifique : « *bbalḥ*⁴⁸-*ak-tt-in ur ak-tt-in-mmalḥ* [qui] peut être traduite ainsi “je te la donne, je ne te la dévoile pas” ».

Chez les Touaregs, on fait une distinction entre “devinettes” et “énigmes”. Selon Drouin (1987 : 250-265), aux Iwelmeden de Kel Dinnig du Niger, les devinettes sont désignées par le terme *meslotan* (sg. *meslo*), forme

⁴⁵ Pour proposer une devinette, on dit : « *A k-mla tanfust a ?* “Te raconterais-je une histoire ?”, *A k-ssikza(y) a ?* “Te ferais-je deviner ?”, *A k-ḥajiy a ?* “Te donnerais-je à deviner ?”, ou plus simplement *Akez !* “Devine !” » (Delheure, 1987 : 76).

⁴⁶ Voir Bounfour (1994 : 2081). Le conte.

⁴⁷ Amrani (1987 : 114) signale que le nom et les formules stéréotypées des devinettes des Aït Seghrouchen d’El Mers Boulemane sont identiques à celles des Aït Seghrouchen d’Oum Jeniba.

⁴⁸ Le verbe *bbalḥ* « n’existe pas en dehors de cette phrase. Dans d’autres régions de Souss, le verbe utilisée est *ggalḥ* qui a le sens de “je jure” dans la langue courante. Il s’agit peut être d’une transformation gg-, bb. » Derkaoui (1987 : 183).

dérivée du verbe *aslu* “entendre, écouter ; entendre dire, apprendre (nouvelle)”, qui « représentent ce que l’on donne à “entendre” » ; quand aux énigmes, on les désigne par le terme *iggitan* (sg. *iggi*), nom verbal de *aggu* “être au-dessus de, dominer, regarder de haut”, qui « représentent ce que l’on donne à comprendre d’une façon indirecte, par une figure de rhétorique ». Le même auteur, signale que les *meslotan* et les *iggitan* ne se distinguent pas seulement par leur dénomination mais aussi par la structure des énoncés. Aghali Zakara (1987 : 216-218) signale deux autres termes avec lesquels on désigne les “devinettes”, selon les régions, qui sont : les *taggoren* (sg. *taggort*), du verbe *ager* “jeter, lancer” ; les *timzuren* ou *cimzuren* (sg. *tanzurt*), du verbe *anzur* qui signifie “poser une devinette”, contrairement à ce qu’a écrit Tabti (2011 : 10) « poser des énigmes ».

Ce constat étant fait, il convient de signaler que tous les corpus que nous avons consultés sont présentés comme étant des “devinettes” dont la terminologie locale varie d’un “dialecte” à un autre et/ou d’une région à une autre. Or, jusqu’à plus ample informé, on n’a pas de corpus de textes réels, l’un des paramètres fondamentaux pour définir un genre (voir 3.5.1.), exemplifiant le genre “énigme” qu’on signale chez les Touaregs et qu’on désigne unanimement par le terme *iggitan*. Dans le cas où ce genre existe réellement, le chercheur doit faire attention quant à l’utilisation de la terminologie, locale et/ou son équivalence dans les autres langues, qui désigne les genres en question, afin d’éviter toute confusion.

II.1.3. En kabyle

En kabyle, en s’appuyant sur des sources orales et écrites, nous avons pu recenser une vingtaine de termes qui désignent le genre “énigmes-devinettes”.

Dans les sources écrites que nous avons pu consultées, certains auteurs ont donné quelques termes que nous allons voir :

- Ben Sedira (1887 : 357) : *timsefra*, *timseeraq*, *timucuha usefru*, *timucuha*, *tuqnaz* ?
- Genevois (1963 : II) : *timseereqt*, *tameayt*, *asefru*, *tamacahut*, *tamacahut n usefru/asefru n tmacahut*.
- Ibouziden (1987 : 360-364) : *tamseereqt*, *tamsefrut*, *asefru*, *taqnuzt*, *tamesbibbit*, *tameayt*, *taqsidt*, *tamacahut usefru/asefru n tmacahut*, *tamkersut*, *tamesewweqt*, *tameckalt*, *tamcellakt*.
- Laadj et Oudjedi (2001 : 67) : *timseereqt*, *tamsefrut*, *taqnuzt*, *tamacahut*.

- Tabti (2011 : 7-8) : *tamsefrut, timseereqt, timesbibbit, tamsalt, tameayt, tamacahut, taḥağit.*

Quatre (04) autres termes nous ont été parvenus par nos informateurs, et qui sont : *aseṭleε, tamsewqeεt, tameayt useṭleε* et *tameayt usefru.*

Ainsi, si on enlève toute les répétitions des termes, et au risque de nous répéter, nous aurons une vingtaine de termes qui sont : *tamseereqt, tamsefrut, asefru, taqnuzt, tamacahut, tamesbibbit, tameayt, tamsalt, taqsidt, tamkersut, tamesewweqt, tamcekkalt, tamsewqeεt, tamcellakt, aseṭleε, taḥağit, asefru (n) tmacahut/tamacahut (n) usefru, tameayt usefru et, en fin, tameayt useṭleε.*

Au terme de cet inventaire, quelques remarques méritent d’être signalées :

1° cette vingtaine de termes ne constitue à aucun moment une liste exhaustive des différents termes kabyles avec lesquels on désigne le genre “énigmes-devinettes”. Pour mettre le point sur la dite liste, c’est toute la Kabylie qui doit être interrogée, chose qu’on n’a pas pu faire nous-mêmes ;

2° les termes que nous avons dénombrés sont de deux types : des noms simples et des noms composés (synthème) ;

3° Djellaoui (2007 : 52) affirme que les termes *tamseereqt, tamsefrut* et *taqnuzt* sont les plus connus. Mais, cette affirmation est-elle le produit d’une enquête minutieuse réalisée à travers toute la Kabylie ? Dans le cas contraire, cette affirmation doit être formulée avec réserve⁴⁹ ;

4° la plus part de nos sources écrites citent des termes sans donner de lieux où ces termes sont usités, ou, dans le meilleurs des cas, on ne donne que le terme qu’on utilise dans la région où a eu lieu la collecte. Cela ne nous permettra pas de tester leur validité et de vérifier si ces termes sont “toujours” en usage dans ce sens (désigner les énigmes-devinettes).

Comme nous l’avons déjà signalé (voir la note de bas de page n° 32) , en parlant de la variation terminologique du conte berbère, Bounfour (1994 : 2081) écrit : « comme dans les autres traditions orales et comme pour les autres genres de la littérature berbère, cette variation terminologique est explicable du point de vue de l’aspect visé dans le genre en question. » Ainsi, la variation des termes kabyles qui désignent le genre “énigmes-devinettes” n’est-elle pas fortuite ? Pour répondre à cette question, nous allons passer en revue les différents termes cités pour voir quels sont les aspects visés dans chaque terme⁵⁰.

⁴⁹ Dans le même ordre d’idée, pour énumérer les termes en question, Allioui (2005 : 18) écrit : « je les donnerai dans l’ordre de leur fréquence. » Or, la validité de cette affirmation ne peut être confirmée qu’après avoir recensé et localisé chaque terme et les régions où il est usité.

⁵⁰ Les termes sont énumérés d’une façon aléatoire (il n’y a aucun critère de classification).

i. *Timseereqt (tamseereqt)*

Le terme *Timseereqt* est un nom féminin singulier (pl. *timseeraq/timseeraqin/timeseerqin*), dérivé du verbe *ereq* qui signifie « échapper, disparaître (de l'attention, de la mémoire) ; s'égarer, se tromper, se laisser distraire » (Dallet, 1982 : 1000) ; « perdre, se perdre, être dérouté » (Haddadou, 2009 : 78).

Le verbe *seereq* est sa forme active-factitive (dérivée du verbe *ereq* par la préfixation du “s-”) qui signifie « faire se tromper, induire en erreur, faire égarer, etc. » (Dallet, 1982 : 1000 ; Tabti, 2011 : 1).

Timseereqt qu'on peut traduire par “celle avec laquelle on fait égarer/dérouter”, « une qui fait chercher » (Genevois, 1963 : II) ; « celle qui égare » (Allioui, 2005 : 18), est le nom d'instrument⁵¹ du verbe *seereq*.

Ce terme est, à notre connaissance, le plus utilisé en Kabylie⁵² pour désigner le genre littéraire en question (*At Weylis, Adekkar, Ilula, Taqirbuzt, Iwaquren*, etc.). Mais, cela ne peut être confirmé qu'après avoir sillonné toute la Kabylie. Contrairement aux termes *tamacahut, asefru, tameayt*, etc. que nous allons voir ultérieurement, *timseereqt* n'est utilisé en kabyle que pour désigner le genre “énigme-devinette”.

ii. *Asefru*

Le terme *asefru* est un nom masculin singulier (pl. *isefra*). Pour le verbe dont il est dérivé, l'hypothèse la plus ancienne et la plus répandue est celle qui le rattache au verbe *fru*⁵³ qui signifie selon Dallet (1982 : 217) « être réglé, terminé, résolu. Régler, terminer, résoudre // s'arranger, se réconcilier // spécifier, dire clairement » et selon Chaker (1984 : 200) « être claire, intelligible... ».

Le verbe *sefru* (*ssefru*), qui signifie, toujours selon Dallet, « exprimer//démêler//spécifier » et Chaker « rendre claire... », Serait, donc, le dérivé en s- (actif-factitif) du verbe *fru*.

Asefru pour Dallet (1982 :217) signifie « couplet ; poème de forme traditionnelle ; poésie // Devinette. Énigme. Explication d'un rêve. » Pour Chaker (1984 : 200), *asefru* peut être : un nom d'action verbale qui

⁵¹ A ce sujet Naït-Zerrad (2001 : 102-103) signale que les noms d'instrument sont très rares en kabyle et que « certains sont formés de la même manière que le nom d'agent (ici agent instrumental), d'autres sont confondus avec le nom d'action ». L'auteur cite quelques exemples : le verbe *sizdeg* (nettoyer), son nom d'instrument *timsizdegt* (passoire, filtre) ; le verbe *nqec* (piocher), *amenqac* (pioche, celui qui pioche). Voir aussi Chaker (1984 : 200-201).

⁵² Tabti (2011 : 7) mentionne la même chose.

⁵³ Bouamara (2003 : 120).

signifie le « fait de rendre claire » ; un nom d'instrument qui signifie « poème ».

Ce qui nous intéresse ici, c'est le terme *asefru* comme étant un nom d'instrument. Ce terme, dans la littérature orale kabyle désigne, jusqu'à plus ample informé, deux genre littéraires :

- “énigme-devinette”, à titre d'exemple dans la région des *At Meεεuc*.
- non pas un poème ou la poésie (voir supra.) mais un type de poème, ou bien, un genre poétique (cf. Ch. I).

Dans les régions où les deux genres sont désignés par des termes différents, on les distingue aisément. Dans le cas où les deux genres sont désignés par le même terme, il faut prendre en considération d'autres critères (voir infra.).

iii. *Tamsefrut/amsefru*

Le terme *tamsefrut* est un nom féminin singulier (pl. *timsefra*), il est dérivé du verbe *fru* (voir *asefru*). Contrairement à *asefru* (qui désigne deux genres différents), le terme *tamsefrut*, nom d'instrument, à notre connaissance, ne désigne que le genre “énigmes-devinettes” et qu'il est très répondu en Kabylie (*Akfadu, Iznagen, Timezrit, At Kufi*, etc.).

Pour Ibouzidene (1987 : 360), le terme *tamsefrut* veut dire « celle qui explique » Or, quand on veut expliquer quelque chose, on le fait avec une énigme-devinette.? Dans ce cas, on n'a pas besoin de sa deuxième partie à savoir la “clef” (la réponse). Pour cela, nous concevons *tamsefrut* comme étant “celle qu'on donne à expliquer” et non pas « celle qui explique ».

Dallet (1982 : 217) donne le même terme au masculin *amsefru* (pl. *imsefra/timsefra*) et comme équivalent français, il donne « devinette ».

iv. *Taqnuẓt*

Le terme *taqnuẓt* est un nom féminin singulier (pl. *tiqnaz*). Dans le Dallet (1982 : 669-670), dans la racine QNZ, on trouve les entrées : *qenneẓ* « atteindre le total des points fixés pour la partie. Gagner au jeu. » ; *qqunneẓ* « s'avouer vaincu au jeu des devinettes ; donner sa langue au chat // Se mettre en grumeaux, en boules (pâtes, etc.) » ; *squnneẓ* « faire donner sa langue au chat (au jeu d'énigmes) » ; *aqennuẓ* « bosse. Boule ; boulette, grosse bouchée » ; *aqnuẓ*, il signale qu'il a peut être le même sens que *aqennuẓ* ; *taqnuẓt* il a le même sens que *aqnuẓ*.

Pour Alloui (2005 : 18), *taqnuẓt* « est à l'origine un jeu de dames [...] nous l'avons trouvé sous le nom de *tiddas* et de *ddamma* ». Dans la même

page, il ajoute : « *aqnuz* c'est le point, c'est une partie gagnée : une énigme résolue. A ne pas confondre avec *aqennuz*, qui signifie "embarras", "gêne", "complication", "boule dans la gorge", "angoisse" ».

Ceci dit, le terme *taqnuzt* nous intéresse dans le contexte de la littérature orale kabyle. Or le jeu⁵⁴ de dames (*tiddas/ddamma*) ne fait pas parti de la littérature. Si, a en croire Allioui et Dallet, le terme *aqnuz* signifie "le point, une partie gagnée" et/ou "bosse. Boule ; boulette, grosse bouchée", le terme *taqnuzt* avec lequel on désigne l'"énigme-devinette", serait un nom d'instrument qui signifierait "celle avec laquelle on marque le point" et/ou "celle avec laquelle on réclame une grosse bouchée". Ce terme est attesté au moins dans la région des *At Xlili* (daïra de Mekla, Tizi-Ouzou).

v. *Tamesbibbit*

Le terme *tamesbibbit* est un nom féminin singulier (pl. *timesbibbay*). Il est dérivé du verbe *bibb* qui signifie « porter sur le dos » (Dallet, 1982 : 03). Le verbe *sbibb* est sa forme active-factitive (dérivé du verbe *bibb* par la préfixation du "s-") qui signifie "charger, faire porter". *Timbibbit*, est selon Dallet (1982 : 03), un « jeu d'enfants qui consiste à se porter les uns les autres. »

Tamesbibbit, terme avec lequel on désigne "énigme-devinette" mais qu'on n'a pas pu localiser, qu'on peut traduire par "celle avec laquelle on fait porter sur le dos", serait un nom d'instrument du verbe *sbibb*.

vi. *Tameayt*

Le terme *tameayt* est un nom féminin singulier (pl. *timeayin*). La seule entrée que donne Dallet (1982 : 532) pour la racine *MÉY* est le terme *tameayt* et lui donne le sens de « anecdote à sens moral. Proverbe. Parabole. » Tabti (2011 : 08) signale que ce terme a le même sens dans la plupart des dialectes. Pour Genevois (1963 : II), ce terme est « employé aussi dans le sens de : conte, histoire plaisante. »

Tameayt, terme qui désigne le genre "énigme-devinette" à été localisé au moins dans la région d'*Awqas* (Basse Kabylie). Mais quand on a affaire à ce terme, on doit faire attention, car d'une région à une autre, il désigne, au moins, deux genres différents.

⁵⁴ Pour ce qui est des jeux traditionnels en Kabylie, voir : Allam (2005) ; Haddad & ??? (2008).

vii. *Aseṭlee*

Le terme *aseṭlee*⁵⁵ est un nom masculin singulier. Dérivé du verbe *ṭlee* qui signifie « monter » (Dallet, 1982 : 839). Le verbe *seṭlee* est sa forme active-factitive (dérivé du verbe *ṭlee* par la préfixation du “s-”) qui signifie “faire monter”. *Aseṭlee* est le nom d’action verbal qui signifie “fait de faire monter”. Ce terme est utilisé pour désigner le jeu des “énigmes-devinettes” au moins dans la région de *Lmerj Wwaman* (Daïra d’Amizour), car, selon notre informateur, et comme ailleurs en Kabylie, celui qui ne trouve pas l’énigme-devinette, on lui fait monter les plus grosses personnes du village, etc. (voir infra.).

viii. *Tameayt [n] useṭlee*

Dans quelques régions, *Fereun* (daïra d’Amizour) ; *At Muḥli* (daïra ?) ; etc., on utilise le terme composé *tameayt [n] useṭlee* pour désigner “une énigme-devinette”, et *timeayin [n] useṭlee* pour “les énigmes-devinettes”. Ce terme est composé de deux unités : *tameayt* qui sert à désigner plus d’un genre (voir supra.) ; *aseṭlee* qui désigne le jeu des énigmes-devinettes (voir supra.). Cette façon de dénommer le genre, raisonnons-nous, n’est autre qu’une façon de spécifier le genre “énigme-devinette” (*tameayt useṭlee*) d’un autre genre *tameayt* (un genre narratif).

ix. *Tamsalt*

Le terme *tamsalt* est un nom féminin singulier (pl. *timsal*). A notre connaissance, le premier qui a parlé de ce terme, bien sûr dans le contexte du genre littéraire en question, est Allioui (1990) dans le titre son ouvrage *Timsal*, énigmes berbère de Kabylie. Mais ce terme n’a pas été cité en parlant des termes kabyles qui désignent le genre “énigmes-devinettes”. Le même auteur (2005 : 37) écrit : « la joute oratoire *timsal* ne se pratique plus depuis longtemps. » la question qui s’impose est que : l’auteur ne confond-il pas entre deux genres de la littérature orale kabyle, l’un faisant partie des formes brèves (énigmes-devinettes) et l’autre faisant partie des genres poétiques (joutes oratoire entres poètes) ?

Par la suite, ce terme a été repris par d’autres chercheurs comme étant un terme qui désigne le genre énigme-devinette mais sans citer de région(s) où il est usité dans ce sens. Dans le Dallet (1982 : 770-771) *tamsalt* signifie « Question. // Affaire. // Histoire. » Et il le rattache au verbe *sal* « demander, interroger.// mettre à la question, à la torture. ». Pour Haddadou (2009 : 79), *tamsalt* « signifie dans la plupart des parlers kabyles “affaire, occupation, entreprise”. » Pour sa part, Tabti (2011 :

⁵⁵ Mot d’origine arabe « *ṭalaea* ».

11) le rattache au verbe *sel* et fait un rapprochement entre *meslo* (touareg) et *tamsalt* (kabyle).

Ceci étant dit, la question principale à laquelle on doit d'abord répondre est de savoir si le terme *tamsalt* est réellement employé pour désigner le genre "énigme-devinette" ? Question à laquelle nous n'avons pas de réponse jusqu'à présent.

x. *Taqsiḍt*

Le terme *taqsiḍt*⁵⁶ est un nom féminin singulier (pl. *tiqsiḍin*). Pour Dallet (1982 : 683) il s'agit d'une « histoire. Légende chantée : genre littéraire souvent traité en vers, et souvent réservé à la légende des saints personnages // aventure. Évènement, fâcheux ou non. » Faut-il signaler que Dallet classe ce terme sous la racine *QSD* et le rattache au terme arabe *qasida* ? Par contre, Ibouزيدene (1987 : 362) le rattache au mot arabe *lqissa* « petite histoire, l'anecdote amusante, le court récit ».

Quoi qu'il en soit, le terme *taqsiḍt* est beaucoup plus utilisé pour désigner une légende (*taqsiḍt n sidna Musa/Yusef*, *taqsiḍt n leḍyur*, etc.). Mais, selon certaines de nos sources écrites (voir supra.), ce terme est aussi employé pour désigner le genre "énigme-devinette" mais, toujours, sans citer de lieux où il est usité dans ce sens. Ce qui laisse une libre voie au doute et à la nécessité de faire une enquête minutieuse à travers toute la Kabylie afin de recenser tous les termes qui désignent le genre en question.

xi. *Tamacahut*

Le terme *tamacahut* est un nom féminin singulier (pl. *timucuha*). Dallet (1982 : 482) classe deux entrées sous la racine *MCH* : *amacahu / macahu* « formule pour annoncer qu'on commence un conte, une devinette ; on peut traduire : voici une merveilleuse histoire ! » ; *tamacahut* « conte, histoire ; histoire merveilleuse. Devinette. » Dans son introduction à Conte berbère de Kabylie, Mammeri (1996) écrit : « *macahu ! tellem cahu !* C'est la formule, incomprise mais toujours évocatrice, par laquelle s'ouvrent tous les contes [...] ».

Certains auteurs ont essayé d'expliquer ce terme. Ainsi, Genevois (1963 : II), après avoir signalé que ce terme est souvent employé pour désigner un conte, écrit : « les étymologies proposées varient ». Le même auteur cite Boulifa pour qui le terme *tamacahut* vient d'une expression arabe "mac hewwa" et qu'il traduit par « qu'est ce que cela signifie ? », et que, pour d'autres, il s'agit d'une autre expression arabe "ma caa Llah", qu'il traduit

⁵⁶ Voir Bouamara (2003 : 135-138) pour ce qui est de l'analyse intra-textuel de *taqsiḍt* (comme légende, pas comme énigme-devinette).

par « que Dieu l’a bien voulu ! ». Pour sa part Alloui (2005 : 19) écrit : « la racine linguistique (*chw*), qui sert de support au sens de ce mot magique (*macahu*), signifie “désir”, “plaisir”, “bonheur”, et “grande joie”. »

Quoi qu’il en soit, le terme *tamacahut*, abstraction faite de son étymologie, est un nom d’instrument qui désigne au moins deux genres littéraires. Il désigne, dans beaucoup de région de Kabylie le “conte”, il désigne aussi dans d’autres régions de Kabylie, au moins dans la région des *At Smaeel*⁵⁷ (Basse Kabylie), le genre “énigme-devinette”. Comme il peut désigner d’autre(s) genre(s) dans d’autres régions. C’est pourquoi le chercheur doit faire attention quand il a affaire avec ce genre de terme, car il peut facilement nous induire en erreur.

xii. *Tamacahut [n] usefru/asefru [n] tmacahut*

Comme autre dénomination kabyle qui désigne le genre “énigmes-devinettes”, nous avons le terme composé *asefru [n] tmacahut*⁵⁸ (pl. *isefra [n] tmacahut*) ou encore *tamacahut [n] usefru* (pl. *timucuha n usefru*). Ces deux termes, avons-nous remarqué, sont composés de deux unités : *asefru* et *tamacahut*. Comme nous l’avons déjà signalé, chacun de ces deux termes sert à désigner, d’une région à une autre, au moins deux genres différents (voir supra. *asefru*, *tamacahut*). Cette façon de dénommer un genre n’est pas fortuite, il s’agit de spécifier un genre par rapport à un autre : Ainsi, on a :

- *Asefru [n] tmacahut* pour “énigme-devinette” : dans ce terme composé, le deuxième nom (*tamacahut*), qui est un déterminant, détermine le premier nom (*asefru*), qui est le déterminé. Subséquemment, on a *asefru*, pas n’importe quel *asefru*, mais celui de *tamacahut*. Cette manière, on peut faire une distinction, au moins sur le plan terminologique, entre *asefru* comme étant un genre poétique et *asefru n tmacahut* comme étant une “énigme-devinette”.
- *Tamacaht [n] usefru* pour “énigme-devinette” : ici, c’est le nom *asefru* qui détermine *tamacahut*. Ainsi, nous avons *tamacahut* mais celle de l’*asefru*. De cette façon, on peut faire le départ entre *tamacahut* qui désigne l’un des genres narratif de la littérature orale kabyle (Voir 3.5.1.) et *tamacahut usefru* qui désigne un tout autre genre à savoir “énigmes-devinette”.

⁵⁷ Dans cette région (*At smaeel*), le conte est désigné par le terme *tahkayt*.

⁵⁸ « En kabyle, l’expansion nominale déterminative du nom peut se passer du fonctionnel *n*, la marque de l’état d’annexion du nom déterminant assurant à elle seule la relation au déterminé » (Chaker, 1983 : 330).

xiii. *Tamkersut*

Le terme *tamkersut* est un nom féminin singulier (pl. *timkersa*). Il est dérivé du verbe *kres* qui signifie selon Dallet (1982 : 420) « nouer, froncer (passif) ; rider, serrer dans un contenant (passif). » Pour sa part, Ibouzidene (1987 : 362) écrit : « l'énigme est donc vue comme un nœud qu'il faut défaire, pour trouver la solution. »

xiv. *Tamseeweqt/tamesewweqt*

Le terme *tamseeweqt* est un nom féminin singulier, son pluriel est, selon Alliou (2005 : 20) *timesewwiqin* ? Dans la racine *EWQ* du dictionnaire de Dallet (1982 : 1009), on trouve le verbe *ewweq* qui signifie « embarrasser, gêner, être gêner. » *Tamseeweqt* serait un nom d'instrument qui signifierait « celle qu'on donne pour mettre dans l'embarras ».

xv. *Tamcekkalt*

Le terme *tamcekkalt* est un nom féminin singulier (pl. *timcekkalin*). Il est dérivé du verbe *cekkel* qui signifie « entraver, être entraver » (Dallet, 1982 : 85). *Tamcekkalt*, qui selon Ibouzidene (1987 : 364) sert à désigner le genre « énigme-devinette », serait un nom d'instrument qu'on peut traduire par « celle qu'on donne pour entraver », non pas, comme le soutient Alliou (2005 : 20), « celle qui entrave » qui serait *tacekkalt*.

xvi. *Tamcellakt*

Le terme *tamcellakt* est un nom féminin singulier (pl. *timcellakin*). Ce terme on le trouve chez Ibouzidene (1987 : 364) et Alliou (2005 : 20). Pour eux, ce terme est dérivé du verbe *cellek*, ce verbe n'existe pas dans le Dallet, qui signifie « deviner », « évaluer », « imaginer ». Toujours dans la même page, Alliou signale que *tamcellakt* est « celle qu'il faut deviner », il ajoute que « *acellek* ou *baclek* est un jeu qui consiste à deviner si le nombre d'objets qu'un joueur a caché dans sa main est pair ou impair. »

Comme pour beaucoup d'autres termes, faut-il le rappeler, ceux qui donnent des termes ne donnent pas de lieu où ces termes sont usités pour pouvoir vérifier leurs validités. Car ce qui nous intéresse, ici, ce sont les termes kabyles qui désignent le genre « énigme-devinette ». Or, comme le fait Alliou, il nous donne des termes, il nous explique les différents jeux qu'on désigne avec, mais la plupart du temps, il s'agit de jeux qui n'ont aucun lien avec la littérature. Cet état de fait nous pousse à nous poser des questions de type : Y a-t-il des régions en Kabylie où on utilise le terme *tamcellakt* pour désigner le genre littéraire « énigme-devinette » ?

xvii. Tamḥağit

Le terme *tamḥağit* est un nom féminin singulier (pl. *timḥağiyin*). Ce terme n'existe pas dans le Dallet, mais on trouve le verbe *ḥaği* qui signifie « interrompre, couper la parole.// raconter une histoire, un conte. » (Dallet, 1982 : 312). Dallet, renvois à la racine arabe *ḥjw*.

Tabti (2011 : 8) signale ce terme, mais sous la forme de *taḥağit* (pl. *tiḥağiyin*), et il écrit : « mot amazigh de l'arabe dialectal *mḥağiya*, au sens de “conte” et, à Alger, d'énigme. Ce terme est le pendant exacte de *tamacahut*, dont il partage les significations. »

Tamḥağit comme étant un terme qui désigne le genre “énigme-devinette” est attesté au moins dans la région d'*Ijermunen* (Kherrata) et Aokas (dans la basse Kabylie). Ce terme est utilisé même dans beaucoup d'autres “dialectes” amazighes (voir II.1.2.).

xviii. Timsewqeet

Le terme *timsewqeet* est un nom féminin singulier (pl. *timsewqaε*). Il est dérivé du verbe *wqeε* qui, selon Dallet (1982 : 870), signifie « tomber dans, être pris, être embarrassé, entravé. »

Le verbe *seweq* est sa forme active-factitive (dérivé du verbe *wqeε* par la préfixation du “s-”) signifie « coincer. //immobiliser. //enfonce. //mettre dans l'embarras. » (Dallet, 1982 : 871).

Tamsewqeet qu'on peut traduire par “celle avec laquelle on fait coincer” est un nom d'instrument avec lequel on désigne le genre littéraire “énigme-devinette” au moins dans la région d'*At Yeela* (daïra de Bechloul, wilaya de Bouira).

xix. Tameayt [n] usefru

Une autre dénomination du genre “énigme-devinette” est celle que nous avons recensée dans la région de *Suq Lğemea* (région de Toudja) qui consiste en un terme composé *tameayt [n] usefru* pour “énigme-devinette” et *timeayin [n] usefru* pour “les énigmes-devinettes”.

Ce terme est composé de deux unités : *tameayt* qui sert à désigner plus d'un genre (voir supra.) ; de même pour *asefru* (voir supra.). Nous pensons que cette façon de dénommer le genre n'est qu'une façon de spécifier le genre “énigme-devinette” (*tameayt [n] usefru*) d'un autre genre *tameayt* (un genre narratif). Dans ce syntagme nominal, le deuxième nom (*asefru*) détermine le premier (*tameayt*). Ainsi, on a *tameayt* mais celle de l'*asefru*.

Ces dénominations que nous avons recensées, peuvent être scindées en deux catégories : celles qui ne désignent que le genre “énigme-devinette” et celles qui, dans certaines régions de Kabylie, désignent le genre “énigme-devinette” et dans d’autres régions désignent d’autre(s) genre(s).

Il s’ensuit que ceux qui ne désignent que le genre “énigme-devinettes” existent sous deux formes : des termes composés (*tameayt [n] useṭleε*, *asefru [n] tmacahu / tmacahut [n] usefru*, *tameayt [n] usefru*) ; des termes simples dont certains font référence à la nature-même de l’énigme-devinette qui cherche à égarer, embarrasser, entraver, etc. (*tamseereqt*, *tamsefrut*, *tamsalt*, *tamkersut*, *tamseeweqt*, *tamcekkalt*, *tamcellakt*, *timsewqeet*), d’autres aux conséquences du jeu des énigmes-devinettes (*taqnuzt et tamesbibbit*) et, enfin, nous avons le terme *aseṭleε*, qui fait toujours référence aux conséquences, qui désigne, non pas le genre mais, le jeu des “énigmes-devinettes” lui-même.

Si, à en croire certains auteurs, chez les Touaregs on fait la distinction entre énigme (*iggi*) et devinette (*meslo*), non seulement par leur dénomination mais aussi par la structure des énoncés (voir II.1.2.), chez les Kabyles et dans d’autres domaines (voir supra.) on utilise ces termes indifféremment (on utilise les deux termes pour désigner une même réalité). Or, selon Azdoud (1995 : 2284), « pour les berbérophones qui ne connaissent pas les deux styles [énigme et devinette], la confusion n’a pas lieu d’être. Un seul genre est connu et son apparemment avec ce qu’il est convenu d’appeler la devinette ne laisse aucune hésitation. ». Mais à cela il faut ajouter qu’« aucun des termes berbères traditionnels désignant un type littéraire n’a d’équivalent exact dans les termes d’une langue étrangère. » (Galand-Pernet, 1998 : 45).

Les différents termes kabyles, que nous venons de voir, servent tous à désigner le genre “énigme-devinette”. Mais, comme nous l’avons déjà signalé, et au risque de nous répéter, d’une région à une autre de Kabylie, certains de ces termes (*asefru*, *tameayt*, *taqsidt*, *tamacahut*) peuvent désigner d’autre(s) genre(s), et quelques fois, d’autres jeux qui n’ont aucun lien avec la littérature (voir supra.). C’est pourquoi, nous dirons après Bouamara (2003 : 189-190) que, la définition d’un genre doit se faire sur la base de textes réels et non pas sur la base des dénominations seulement.

II.2. Définitions des énigmes-devinettes : regard critique

Comme nous l’avons déjà signalé (Cf. I.2.), pour étudier ou décrire un genre de la littérature orale, la plupart des chercheurs appliquent les mêmes méthodes utilisées pour l’étude des genres de la littérature écrite. Comme conséquences, on aboutit, le plus souvent, à des résultats qui faussent la réalité décrite.

Avant de passer aux types de critères définissant le genre énigmes-devinettes kabyles (puisque'il est question, ici, d'étudier ce genre), qui sont plus ou moins applicables à tous les genres de la littérature orale, nous allons passer en revue deux définitions qui ont été proposées auparavant par deux chercheurs différents : la première est celle de Basset (1920 : 120) ; la deuxième est celle proposée par Bentolila (1987 : 1-2).

II.2.1. Définition de Basset

Basset (1920 : 120) écrit au sujet des énigmes-devinettes : « c'est leur répétition et leur fixité ordinaire qui font proprement de ces énigmes un genre littéraire et pas seulement un passe-temps. Elles ne diffèrent pas, à ce point de vue, des autres productions de la littérature orale ; elles sont soumises aux mêmes lois de production, de transmission et de conservation ; en outre, et ce n'est pas le moins intéressant en elles, si humbles qu'elles puissent paraître au premier abord, elles jouent un rôle social qui n'est pas sans importance, bien visible encore aujourd'hui ».

Pour définir les énigmes-devinettes, Basset ne s'est basé que sur des critères d'ordre extratextuels. Mieux encore, mêmes ces critères extratextuels, il ne les a pas explicités et spécifiés. Or, cette façon de définir est applicable à tous les genres de la littérature orale. Car, tous les genres de la dite littérature, sont plus ou moins fixes⁵⁹, ils sont tous sans cesse ré-énoncés, ils sont tous produits et transmis oralement et conservés dans la mémoire et que chaque genre a une fonction qu'il remplit au sein de la société.

Quoique l'ensemble des genres de la littérature orale partagent ces critères su-cités, chaque genre a ses propres spécificités qui le différencient des autres genres (sinon, on aurait un seul genre). Or, à titre d'exemple, l'*asefru* (poème), *tamacahut* (conte) et *timseereqt* sont trois genres différents qui se manifestent dans des situations sociales forts différentes et que les fonctions qu'ils remplissent dans la société ne sont pas les mêmes, etc.

Si la définition de Basset (voir supra.) prend en considération les critères d'ordre extratextuels, elle ne nous informe en rien pour ce qui est du texte lui-même : les critères d'ordre intratextuels. Or, le texte de l'énigme-devinette a des critères intrinsèques (structure, thématique, lexicale, rhétorique, etc.) qui ne sont pas les mêmes dans les autres genres, quoiqu'il puisse y avoir des ressemblances.

⁵⁹ Sur le critère de la fixité, Mammeri (1991 : 230) écrit : « en Maghreb on peut dire qu'en gros la littérarité d'un discours tient à sa fixité. » Ce point de vue a été critiqué par Bouamara (2004 : 185) car, écrit-il : « la proposition de Mammeri pose le problème suivant : celui de la délimitation du "littéraire" en relation avec le critère de "littérarité" qui a été proposé [...] en effet, il y a dans cette proposition la condition nécessaire, mais pas la condition suffisante : le critère spécifique ou discriminant. Pour qu'un discours ait le statut de "littérature", il faut qu'il soit (relativement) fixe (condition nécessaire) et qu'il entre dans la configuration "littéraire orale" des genres (condition suffisante). »

Pour cela, le moins que l'on puisse dire de cette définition, est qu'elle est très sommaire, incomplète et que, par conséquent, elle ouvre toutes les voies à la confusion entre le genre énigmes-devinettes et les différents genres qui constituent la littérature orale, qu'elle soit amazighe, de façon générale, ou kabyle, en particulier. Elle est trop sommaire, car elle ne prend pas en considération les spécificités des énigmes-devinettes quant aux critères intratextuels. Elle est incomplète, car elle ne prend pas en considération les critères intrinsèques qui définissent le genre énigmes-devinettes.

II.2.2. Définition de Bentolila

Pour sa part, Bentolila (1987 : 1-2) considère les énigmes-devinettes comme étant un genre poétique, il écrit : « [...] il s'agit bel et bien d'une forme littéraire, d'un genre poétique [...] qui opèrent avec des moyens classiques, structure métrique – plus ou moins sensible selon les régions et selon les devinettes d'une même région –, rimes, assonances, vocabulaire spécifique, création de mots, prédilection pour tel tour syntaxique plus fréquent ici qu'en prose, et surtout les images dans la force demeure intacte même dans la traduction française [...] Cette poésie n'est pas très éloignée des traditions littéraires apparemment très différentes comme celles de la France ou du Japon ».

Contrairement à la définition que propose Basset, qui ne prend en considération que les critères d'ordre extratextuels (voir supra.), la définition que propose Bentolila, quant à elle, ne prend en considération que les critères d'ordre intratextuels. Or, si Bentolila considère les énigmes-devinettes comme étant un genre poétique, c'est par rapport à un ensemble de critères qui se situent tous dans le texte : structure métrique, rimes, assonances, syntaxe, vocabulaire spécifique, etc.

Cette façon de faire, nous laisse entendre que : d'une part, pour Bentolila, il n'y a aucune différence entre un genre de la littérature orale et celui de la littérature écrite, et que, dans les deux cas, les critères définitoires des genres se situent tous au niveau du texte (critères intrinsèques) ; d'autre part, tout ce qui est en vers (rime et structure métrique) relève systématiquement de la poésie.

Pourtant, dans beaucoup d'autres genres, qu'ils soient poétiques (*asefru*, *aquli*, *izli*, *azuzzen*, etc.) ou non (*inzan*, *ddeawi*, etc.), on trouve bel et bien ces caractéristiques que Bentolila mentionne pour le genre énigmes-devinettes. Or, en se basant juste sur ces critères (qui sont d'ordres intratextuels), comment peut-on distinguer (faire la différence) entre tous ces genres ?

Ceci dit, comme le signale Zumthor (1983 : 48), « dans la littérature orale, les « genres », quels qu'ils soient, présentent une conventionalité particulière, nécessaire au fonctionnement de la communication : les marques en résident

dans la situation autant ou plus que dans le texte. ». Ce qui fait que, pour définir un genre de la littérature orale, contrairement aux littératures écrites où « un genre se définit prioritairement, écrit Derive (2008 : 9), par les critères de l'énoncé (sa rhétorique, son style, sa thématique, etc.) [...] », il faut puiser des deux types de critères : intratextuels et extratextuels sur le même pied d'égalité.

Pour ce qui est de l'aspect poétique du genre énigmes-devinettes, ce n'est pas seulement Bentolila qui pense que tout ce qui est en vers relève du poétique, mais, comme l'écrit Mammeri (1991 : 68-69) : « se fondant sur des critères uniquement formels, la littérature classique appelle poésie tout ce qui dans les productions orales a une forme rythmée, souvent rimée. C'est méconnaître une fonction particulière du vers dans les sociétés sans écriture. En effet sa relative fixité fait qu'on en use souvent comme d'un procédé plus aisé de mémorisation, une sorte d'écriture orale (si l'on peut risquer cette contradiction dans les termes). Tout événement mémorable (en particulier ceux qui intéressent le groupe tout entier) donnait lieu à un traitement versifié, sans que le vers eût d'autre rôle que de fixer un souvenir. » A cela s'ajoute le fait que, depuis l'antiquité, « le vers [à lui seul], écrit Todorov (cité par Bouamara, 2003 : 147-148), ne fait pas la poésie, témoin les traités scientifiques en vers. ». Cela montre clairement que le fait de rendre un discours non poétique en vers, n'est pas le propre des sociétés à tradition orale. Pour ce qui est de la littérature orale kabyle, « [...] parmi tout les discours rendus en vers, écrit Bouamara (2004 : 187-188), seuls font partie de la "poésie" ceux qui entrent dans la configuration traditionnelle des genres poétiques. » Or, les énigmes-devinettes n'en figurent pas (Cf. I.7.3.5.1.2.).

II.3. Critères définitoires du genre

Comme nous venons de le voir (Cf. supra.), une définition d'un genre de littérature orale qui ne prend en considération qu'un type de critères, qu'il soit d'ordre intratextuels ou extratextuels, n'est qu'une définition partielle, sommaire et qui prête à confusion entre plusieurs genres.

Contrairement aux genres de la littérature écrite, où tout est dans le texte, pour étudier un « texte de littérature orale, écrit Galand-Pernet (1982 : 61-62), le critique, jusqu'à ce jour, n'a de prise sur ce texte qu'à partir du moment où il est fixé par écrit. [...] Une fois le texte littéraire établi, il reste [...] que son interprétation à tous les niveaux de la forme et du contenu exige une connaissance sociale et linguistique aussi poussée que possible du réseau de communication où fonctionne ce texte : la connaissance de l'émetteur (créateur ou transmetteur), du récepteur (les auditeurs varient), des circonstances de l'énonciation, est aussi indispensable que celle du message lui-même (le texte littéraire). » Or, un même texte, avec les mêmes critères intrinsèques, « est susceptible d'intégrer plusieurs genres en fonction des circonstances suivant lesquelles il est exécuté. » (Derive, 2008 : 9).

Ainsi, pour étudier le genre énigmes-devinettes kabyles, et pour que nous puissions éviter de le confondre avec d'autres genres, notamment ceux avec lesquels il forme une catégorie (Cf. I.7.3.5.1.3.), nous devons prendre en considération les deux types de critères : intratextuels et extratextuels, que nous ont inspirés les travaux de Galand-Pernet (1998) ; Bouamara (2003) et de Ameziane (2009).

Il est important de signaler que ces deux types de critères, qui définissent les genres de la littérature orale, ne peuvent en aucun cas être séparés, mais seulement, on peut les distinguer si les besoins de clarté de l'étude l'exige (Bouamara, 2003 : 190).

II.3.1. Critères extratextuels

Ces critères se situent en dehors du texte, ils sont au nombre de cinq :

- le mode d'exécution d'un texte ;
- ces conditions d'énonciation ;
- la nature de l'énonciation ;
- le statut social de l'énonciateur
- la (ou les) fonction(s) qu'un texte remplit au sein de la société.

II.3.1.1. Mode d'exécution du texte

Le mode d'exécution d'un texte n'est pas identique pour tous les genres de la littérature orale kabyle. Car, au cours de leurs manifestations, certains genres peuvent être chantés, d'autres déclamés et d'autres encore peuvent être simplement dits, etc.

Ainsi, contrairement aux genres poétiques (cf. I.7.3.5.1.2.) qui au cours de leurs représentations peuvent être chantés et/ou déclamés ou chantés et dansés mais qui ne sont jamais dits (Bouamara, 2003 :165), les énigmes-devinettes sont tout simplement dites. Or, on ne chante pas, on ne déclame pas etc., une énigme-devinette comme on le fait avec un "poème", par conséquent, on ne dit pas un poème comme on dit une énigme-devinette, chacun des deux genres a son mode d'exécution.

A côté des énigmes-devinettes, on trouve d'autres genres qui ne se communiquent que sur le mode d'exécutions dites. En effet, les proverbes sont toujours dits. Par contre, il y a des genres, comme le conte (*tamacahut*), qui sont aussi dits mais qui ont des séquences chantées ou déclamées (quand on a un poème intégré dans un conte, par exemple).

II.3.1.2. Conditions d'énonciation

Parmi les critères extratextuels des plus importants, qu'on doit prendre en considération dans tout essai de définition d'un genre de littérature orale, nous avons les conditions 'naturelles' d'énonciation. En effet, c'est l'existence-même de chaque genre de la littérature orale kabyle qui est « intimement liée, voire déterminée par des conditions d'énonciations précises : un rituel, un cérémonial ou, à tout le moins, une heureuse opportunité qui réunirait l'émetteur (poète, conteur ou conteuse, etc.) et un auditoire attentif. »⁶⁰ Bouamara (2004 : 211-212).

Pour ce qui est des énigmes-devinettes, Ibouzidene (1987 : 365), d'après des témoignages qu'il a recueillis, soutient que dans la Kabylie traditionnelle « le jeu des devinettes [...] était différent de celui des énigmes qui était pratiqué sous forme de joutes oratoires au même titre que la poésie pendant les fêtes. Le premier jeu était donc familial, auquel s'adonnaient surtout les plus jeunes, alors que le second était généralement public. L'un et l'autre obéissent à des règles fort différentes. » Par la suite, d'autres auteurs reprennent cette affirmation⁶¹. Ainsi, Haddadou (2009 : 80) signale que les "énigmes", dans certaines cérémonies comme la pose du henné (*tuqqna n lḥenni*) dans les mariages, se pratiquait sous formes de joutes⁶² entre des hommes et des femmes, que ce soit ensemble ou séparément, où « les uns devaient faire preuve de compétence, en posant les énigmes, et les autres d'intelligence, en les résolvant ». Pour sa part, Tabti (2011 : 18) souligne que les "énigmes" avaient un aspect solennel, qu'il s'agit de joutes oratoires pratiquées dans le rituel d'*azenzi lḥenni* (la vente du henné) qui « lorsque le henné est appliqué au petit garçon avant la circoncision ou au marié dans sa famille, il donnait autrefois lieu à des joutes oratoires à l'issue desquelles le vainqueur arrachait le droit d'être l'officiant de la cérémonie. » (Abrous, 1992 : 147).

Dans ce cas, nous avons deux genres différents, qui se pratiquaient dans des conditions fort différentes : les "énigmes" qui seraient un genre ritualisé, sa manifestation est liée à des conditions d'énonciation bien précises (fêtes de mariage, circoncision) ; les "devinettes" qui se manifestent dans les situations les plus simples, « il suffit de la co-présence de l'émetteur et du (ou des)

⁶⁰ Voir Bouamara (2004 : 211-221), pour ce qui est des conditions naturelles d'énonciation dans lesquelles se reproduits les différents genres poétiques oraux kabyles.

⁶¹ Voici à titre d'exemple comment Ameziane (2009 : 57) reprend les affirmations d'Ibouzidene sans esprit critique : « dans les études berbères, énigmes et devinettes ont longtemps servi à désigner le même genre. Pourtant, des recherches récentes commencent à distinguer les deux. Selon Y. Ibouzidene, les énigmes se pratiquent en général durant les mariages, sous formes de joutes oratoires entre les meilleurs joueurs des deux familles qui entrent en alliance. La performance et le texte poétique (rime, assonance, rythme, etc.) importe beaucoup plus que l'aspect ludique du genre. Ceci n'est pas le cas des devinettes conçues d'abord comme un jeu entre enfants. »

⁶² Il existe un répertoire de base, mais les chants sont en général improvisés car ils dépendent beaucoup des circonstances. Ces joutes exigent donc — outre la rapidité de la réplique — une parfaite maîtrise du Verbe car elles « manient » la métaphore jusque dans ses ultimes raffinements. » Abrous (1992 : 149).

récepteur(s) à un moment et dans un endroit donnés pour que ces textes manifestent leur présence. » (Bouamara, 2011 : 299).

Ceci dit, les mêmes auteurs, que nous avons su-cités, signalent tous que les “énigmes” qui font l’objet des joutes oratoires ne se pratiquent plus en Kabylie. Mais, il faut signaler qu’elles sont toujours pratiquées dans d’autres régions amazighophones telle que l’Atlas marocain (Basset, 2007 : 122 ; Haddadou, 2009 : 80).

Pourtant, dans les années 1960 déjà, Genevois s’est intéressé à cette question mais avec plus de prudence. En effet, Genevois (1963 : V) n’a pas confirmé ou infirmé l’existence du genre “énigme” tel qu’il est décrit par Ibouziden, mais il s’est tout simplement interrogé sur cette pratique : « en Grande-Kabylie, les énigmes firent-elles l’objet des joutes oratoires dites *tuqqna l-lhenni*, la pose du henné, lors des cérémonies de mariages, (comme elles le sont, par exemple, dans l’ahidous de l’Atlas marocain) ? » Comme réponse à sa question, il écrit seulement que : « avec la disparition de cette coutume, il a été difficile de le savoir. »

En effet, l’existence ou la disparition d’un genre littéraire peut-elle se confirmer sur la base de simples témoignages, comme le fait Ibouzidene ?

Pour notre part, nous soutenons qu’il n’est pas question de deux genres différents mais d’un seul genre que nous désignons ici par énigmes-devinettes. Ce genre se pratiquait⁶³ autrefois « au cours des longues soirées d’hiver, au coin du feu. » (Genevois, 1963 : V), et qu’aujourd’hui « il n’y a plus d’occasion spéciale pour poser des énigmes. Il suffit d’être un groupe et de vouloir passer un moment agréable pour en jouer. » (Haddadou, 2009 : 81).

Notre hypothèse est corroborée par le fait que : 1° l’existence d’un genre doit être justifié par des corpus de textes réels qui l’exemplifient ; 2° tous les corpus que nous avons consultés, qu’ils portent le nom d’énigmes ou celui de devinettes, les pièces qu’on en trouve sont les mêmes ; 3° toutes les énigmes-devinettes sont composées de deux parties, distinctes mais complémentaires, le texte et sa réponse (cf. II.3.2.1.).

Pour ce qui est des propos d’Ibouzidene, nous pensons qu’il est tout simplement victime de confusion entre le genre énigmes-devinettes et l’un des

⁶³ Azdoud (1995 : 2285) décrit pertinemment les conditions spatio-temporelles, l’âge des participants, etc., dans lesquelles se déroule le jeu des énigmes-devinettes, il écrit : « cela peut se dérouler en famille ou entre amis, ce qui influe directement sur le choix du lieu. En famille, le jeu a lieu dans la maison ou dans une dépendance de celle-ci, entre amis, cela peut avoir lieu sur une place publique ou ailleurs. Le moment choisi pour dire les devinettes est imposé par le rythme de la vie dans la compagnie. C’est ainsi que le jeu a plutôt lieu aux heures creuses de la journée ou en soirée. L’âge des participants est fonction de la nature de l’assemblée. De la nature de l’assemblée dépend également la nature du registre et du répertoire où l’on puise son inspiration. La devinette est un jeu où le respect des convenances est de rigueur. »

genres poétiques, qui faisaient autrefois l'objet de joutes oratoires⁶⁴, à savoir *azenzi l'henni* (ou *tuqna l-l'henni*)⁶⁵, *amezber* ou *tibuyarin*⁶⁶ (dans certaines régions *ccikran*) dont les énigmes-devinettes constituent, quelques fois, une partie.

En effet, dans une étude faite par Abrous (1992 : 147-164), sur le genre *tibuyarin*, on comprend que ces joutes, au moins celles qui ont fait l'objet de cette analyse, se déroulent en quatre moments, que l'auteur dénomme : 1- un poème d'ouverture ; 2- un long moment où la violence verbale va crescendo ; 3- le decrescendo ; 4- une aubade de triomphe. C'est au cours du deuxième moment, où « il s'agit réellement d'un jeu de violence symbolique d'un duel verbal très savamment codé dans lequel le défi et la riposte passent par des formes diversifiées, d'une grande subtilité » (Abrous, 1992 : 152), que peuvent paraître les énigmes-devinettes. Ainsi, l'auteur signale, dans la même page, que le défi peut passer soit : par l'éloge de soi-même ou de l'interlocutrice, par la satire ou par une énigme insoluble ; et que la riposte exige « un éloge plus appuyé, un éloge plus appuyé de soi-même ou une satire plus acerbe à l'égard de l'adversaire ou par une énigme plus insoluble.

De là, on constate que l'énigme-devinette n'est qu'un élément parmi d'autres (poèmes, satire, etc.) qui constituent les joutes oratoires et que, dans ce cas, on répond à l'énigme-devinette, non pas par sa réponse (sa clef) mais, par une autre plus insoluble. Si c'est pour autant que Ibouzidène considère les « énigmes » comme un genre à part, comment va-t-on appeler et dans quelle catégorie de genre va-t-on classer un conte dans lequel on trouve des énigmes-devinettes, des proverbes et des poèmes ?

II.3.1.3. La nature de l'énonciation

La coprésence d'un émetteur (poète, conteuse, etc.) et d'un public-récepteur (ou tout simplement un auditeur), dans des conditions spatio-temporelles bien précises est une condition obligatoire pour qu'un genre de littérature orale se manifeste (Bouamara, 2003 : 173-174).

Selon Houis (cité par Ameziane, 2009 : 59), il existe trois types de situations de communication : la situation « nécessaire d'échange » où les deux protagonistes sont tenus par la nécessité de l'échange verbal (il cite l'exemple des salutations) ; la situation « obligé d'échange » où « [...] il n'y a plus nécessité mais obligation pour le récepteur d'entrer dans un processus d'échange

⁶⁴ « Il faut noter que ce qui a fini par faire tarir la plupart des pratiques orales traditionnelles n'a pas été l'écrit mais des bouleversements dans la vie sociale, par exemple l'industrialisation et l'urbanisation. Encore faut-il nuancer ce constat. D'une part, toutes les pratiques traditionnelles n'ont pas disparu : le folklore enfantin avec ses genres « bref » (énigmes, charades, etc.) est toujours vivace, et la société adulte continue à pratiquer le mot d'esprit et l'anecdote [...] » (Schaeffer, 1999 : 621).

⁶⁵ Voir Bouamara (2004 : 237-238).

⁶⁶ Pour ce qui est des deux derniers genres, voir Salhi (2011 : 8-10).

verbal. Le texte oral est énoncé, ou proféré, par un émetteur, et le récepteur, pour une raison de prestige ou de renommée, ressent l'obligation d'enchaîner la communication. S'il ne le fait pas, il est « socialement » diminué [...] », ici, il cite comme exemple l'assemblée du village et les proverbes) ; la situation « d'écoute », ici la communication va de l'émetteur vers le récepteur (qui n'a qu'à écouter).

Les énigmes-devinettes, comme les joutes oratoires (*tibuyarin, amezber*, etc.), sont caractérisées par le deuxième type à savoir la situation « obligé d'échange ». Quoique, ici, si on échoue dans le jeu (si on n'arrive pas à résoudre une énigme-devinette), on n'est pas socialement diminué et on ne risque pas de perdre son honneur ou sa renommée, comme c'est le cas dans les assemblées villageoises. Il est question, plutôt, d'un simple châtiment à valeur purement symbolique, et que nous allons voir subséquemment.

Le jeu des énigmes-devinettes est presque le même dans toute la Kabylie. Comme nous l'avons déjà signalé, il suffit d'être un groupe et de vouloir en jouer. D'une façon très succincte, voici, généralement, comment on procède : l'émetteur, ou celui qui veut lancer le jeu, sollicite d'abord le silence et attire l'attention de l'assistance. Cela au moyen de formules, qui varient légèrement d'une région à une autre, comme : aux *At Weylis*, on dit : « *Grey issegni deg ssqef, win i d-ihedren ad yesselqef!* » (Je jette une grande aiguille au plafond, qui parle rendra l'âme !) (Haddadou, 2009 : 81) ; aux *At Mengellat*, on dit : « *Grey aeqqa deg ssqef, win ara inetqen ad yesselqef!* » (Je jette une graine sur le toit, celui qui parlera agonisera !) (Genevois, 1963 : V) ; à *Iyban*⁶⁷ des *Awzellagen*, on dit : « *deyyrey aeqqa yer lbir, win i d-inetqen ad t-inex ukuffir, win yessusmen asefk-is d itbir!* (je jette un grain dans le puits, celui qui dit mot mourra en suffoquant, celui qui observe le silence aura un pigeon comme cadeau ! » (Allioui, 2005 : 25) ; etc. Ces formules sont de véritables injonctions que l'émetteur profère afin d'obtenir le silence et attirer l'attention de l'auditoire.

Une fois le silence, total, obtenu, et avant de proposer l'énigme-devinette, dans certaines régions, on la précède par des formules comme : à *Awzellagen*, on dit : « *amacahu ad telhu, ad tt-yessufey Rebbi annect usaru, ad terreqeq am usafu !* (que mon énigme soit belle, que Dieu la fasse comme une longue tresse et qu'elle brille comme un tison !) » ou encore « *amacahu, Rebbi ad tt-yesselhu, ad teseu ahu, win i as-yeslan ad as-yecfu!* (que mon énigme soit belle par la grâce de Dieu ; elle aura un écho, celui qui l'entendra s'en souviendra !) » (Allioui, 2005 : 25) ; aux *At mengellat* : « *macahu (kellem cahu), Rebbi ad tt-yesselhu, ad tt-id-yedbee am usaru, ad terreqeq am usafu!* (Qu'est-ce que c'est ? (parlez, dites ce que c'est)⁶⁸ ; que Dieu la fasse réussir : qu'Il l'ajuste comme une belle ganse de

⁶⁷ C'est le village où s'est tenu le congrès de la Soummam (20 août 1956).

⁶⁸ Dans la traduction française de cette formule, nous pensons que « *Macahu, tellem cahu* » n'est pas l'équivalent de « Qu'est-ce que c'est ? Parlez, dites ce que c'est », comme le traduit Genevois. Or, comme nous l'avons déjà

burnous ; qu'elle étincelle comme un tison brûlant ! » (Genevois, 1963 : V). Ce dernier signale qu'à *Tagemmunt Eezzuz des At Eisi*, on ajoute : « *awer neddu ḥafi ; awer nennal agejgu n At Kufi ; awer nečč abelluđ ala ssafi !* (puissions-nous ne plus marcher pieds nus, ne pas toucher à — ? — des Aït-Koufi⁶⁹ ; puissions-nous manger autre chose que des glands : rien que du bon !) ».

C'est seulement après ces formules que l'émetteur propose son énigme-devinette et la fait suivre d'une formule interrogative : « *Dacu-tt ? Dacu-tt ?* » (c'est quoi ? c'est quoi ?), quelques fois on ajoute « *win i tt-id-yufan ad yaf lhu, wayeđ ad tt-yay s aqerru !* (celui qui la devine aura la douceur, quand à l'autre, il aura un coup sur la tête !) » (Allioui, 2005 : 26).

L'énigme-devinette étant proposée, l'auditoire commence alors à réfléchir et à proposer des réponses. Si la solution de l'énigme-devinette est donnée, on passe à une autre. Si la réponse n'est pas trouvée, l'émetteur commence à proférer des expressions telles que : « *init-d d acu-tt ney bibbet-iyi !* » (devinez ou portez-moi sur le dos !) ; « *bibbet-iyi ney sefrut-tt-id !* » (portez-moi sur le dos ou devinez c'est quoi !) ; « *sefrut-tt-id ney init-d aqnuz !* » (devinez c'est quoi ou donnez votre langue au chat !). Djellaoui (2007 : 56) donne l'expression « *bibbet-iyi ney fket ilsawen-nwen i umcic !* », qu'on peut traduire par « portez-moi sur le dos ou donnez votre langue pour un chat ». Cette expression, à notre connaissance, n'existe pas en kabyle. En effet, Djellaoui a traduit l'expression française « langue au chat » qui signifie « reconnaître sa défaite » vers le kabyle. Alors que, lorsque quelqu'un reconnaît sa défaite, au jeu des énigmes-devinettes, il dit « *d aqnuz !* » qu'on traduit généralement par « langue au chat ».

Les participants, s'ils ne trouvent toujours pas de réponse, demandent des éclaircissements, de type : il bouge ou non ?, masculin ou féminin ?, etc., qui peuvent les aider à trouver la réponse. L'émetteur répond de façon à ne pas dévoiler la réponse.

Si la réponse n'est toujours pas donnée, l'émetteur exige des participants de reconnaître leur défaite, en répétant les expressions que nous avons su-citées. C'est une fois que les participants (ou un seul) reconnaissent leur défaite en disant « *d aqnuz !* » ou « *nbubb-ik !* », que l'émetteur, soit, demande « *sani ?* » (où ?), le reste répondent : « *yer lğennet (ad nečč aḥeddur n tmellalin, ad neqqim jmiε)* » (au paradis, nous y mangerons des œufs et nous y séjurerons

signalé, Mammeri (1996) écrit au sujet de cette formule : « Machaho ! Teellem chaho ! c'est la formule, incomprise mais toujours évocatrice, par laquelle s'ouvrent tous les contes que, depuis des temps très anciens, les vieilles grand-mères berbères de Kabylie redisent à leurs petits-enfants (...). C'est la marque de l'ancienneté, c'est aussi le magique Sésame, la formule qui donne accès au monde à la fois étrange et familier [...] ». Pour Dallet (1982 : 482), *amacahu / macahu* est une « formule pour annoncer qu'on commence un conte, une devinette ; on peut traduire : voici une merveilleuse histoire ! »

⁶⁹ At Koufi : « Aàrch (tribu) de la confédération des Igouchdalen, dans le sud-ouest du massif Agawa, en altitude, sous les pentes rocheuses du massif de l'Haizer (2123 mètres). » Lacoste-Dujardin (2005 : 53).

ensemble !) (Genevois, 1963 : VI) ; soit, il leur fait monter les personnes les plus lourdes du village, etc., et donne enfin la réponse de l'énigme-devinette.

La réponse que donne l'émetteur, n'est pas toujours acceptée par l'assistance. En effet, il se peut que la réponse d'une énigme-devinette ne soit pas validée par l'assistance si elle juge qu'il n'y a pas correspondance entre le texte de l'énigme-devinette et sa réponse (clef) (Allioui, 2005 : 26).

En effet, dans le jeu des énigmes-devinettes il n'ya pas seulement une obligation d'échange entre l'émetteur et l'assistance, mais, comme nous venons de le voir, il ya même du débat. Ce n'est pas le cas des contes et de la plupart des genres poétiques où l'assistance n'a qu'à écouter attentivement l'émetteur.

II.3.1.4. Le statut social de l'énonciateur

Le statut social de l'énonciateur peut être appréhendé sous plusieurs aspects. Certains genres de la littérature orale kabyle obéissent au critère de sexe, d'autres non. Ainsi, certains genres poétiques ou prosaïques, comme *azuzzen* (berceuses), *aserqes* (sauteuses), le conte, etc., sont plutôt féminins ; d'autres, *asefru*, *aquli*, *taqsidt*, etc., sont plutôt masculins. Sur le critère de "classe sociales", « l'archi-genre *taqsit* relevait exclusivement des *ifsihen*, tandis que d'autres, comme l'*asefru* ou l'*izli*, par exemple, ressortissaient aux groupes dominés (les *imeddaḥen*, les *iḍebbalen*, ou les femmes) » (Bouamara, 2003 : 174).

Pour ce qui est des énigmes-devinettes, comme nous l'avons déjà signalé, il s'agit d'un jeu littéraire auquel peuvent s'adonner tous les membres d'une famille ou d'un groupe (homme, femme, grand, petit). Quoique, dans la Kabylie traditionnelle, quand il est question de jouer entre les membres d'une famille, souvent c'est les vieilles ou les mères qui mènent le jeu.

Aussi, toujours selon Bouamara (2003 : 174), sur la base du statut social de l'énonciateur, c'est toute la littérature orale kabyle qui peut être scindée en deux veines distinctes : la "littérature" d'auteur et la "littérature" anonyme. En effet, mis à part certains genre poétiques, la catégorie des genres prosaïques et les genres dits "mineurs" (cf. I.7.3.), dont les énigmes-devinettes, étaient et demeurent sans auteurs connus⁷⁰.

Car personne ne cherche à identifier l'auteur⁷¹ ou à s'approprier une énigme-devinette, un proverbe, un conte, etc., tout en sachant « qu'il n'y a point de créations, en l'occurrence verbales, sans créateurs : en effet, les contes, les proverbes, les devinettes, etc., qui de génération en génération, ont été transmis, c'est-à-dire sans cesse ré-énoncés et actualisés, ont certainement été

⁷⁰ Cette expression est de Bouamara.

⁷¹ Pour ce qui est de la notion d'auteur dans poésie orale, voir Bouamara (2003 : 63-65).

créées “à l’origine” par des personnes physiques dont l’existence était réelle. » (Bouamara, 2004 : 223).

Selon Chaker (1992 : 224), il y a deux types d’auteurs : auteur-producteur qui est celui qui a créé l’œuvre ; auteur-éditeur qui est celui qui a simplement recueilli, transcrit et édité l’œuvre. Pour ce qui est des corpus d’énigmes-devinettes qui ont été publiés, les noms qui figurent sur les couvertures sont les noms des auteurs-éditeurs (ceux qui ont recueilli, traduit, quelques fois analysé, et édité ces corpus).

II.3.1.5. Les fonctions sociales du genre

Comme nous venons de le voir, chaque catégorie de genres, ou genre de la littérature orale kabyle a une (des) situation(s) dans laquelle (ou lesquelles) elle se reproduit en société. Cela veut dire « qu’elle répond à un « besoin » social précis et qu’elle assure une (ou plusieurs) fonction(s) sociale(s) importante(s). Ces fonctions⁷², variant en fonction de la catégorie considérée, sont diverses. Cela va du cérémonial jusqu’au jeu, en passant par l’édification ou la morale, l’éducation des enfants, le divertissement, le consensus, la satire, l’expression de la gratitude (ou de l’ingratitude), etc. » (Bouamara : 2011 : 299-300).

Pour ce qui est des énigmes-devinettes, il a été déjà signalé (cf. II.3.1.3.) qu’il s’agit d’un jeu littéraire qui regroupe les membres d’une famille, des amis, etc. Ce jeu obéit à des règles qui régissent l’échange et le débat entre l’émetteur et son auditoire. C’est aussi un jeu de langage verbal qui est le seul à avoir des fonctions de secondarité (Todorov, cité par Bouamara, 2003 : 162 ; note de bas de page n° 81). En effet, dans ce jeu littéraire, on parle d’un mot (qui peut être un objet, etc.) avec des mots (périphrases).

Cela étant dit, les énigmes-devinettes remplissent, aux moins, deux fonctions au sein du groupe social :

— une fonction ludique : là il s’agit de passer un agréable moment entres amis ou membres de familles. Certaines énigmes-devinettes font rire vu l’étrangeté de leurs réponses, etc.

— une fonction didactique (éducative) : le jeu des énigmes-devinettes, outre son aspect ludique, permet d’apprendre, surtout aux plus jeunes, comment s’asseoir entres les gens, comment demander et prendre la parole, etc. Il permet aussi de s’exprimer et d’imaginer comme l’écrit Allioui (2005 : 11) de la bouche de sa mère : « l’énigme est très importante car elle ouvre le cerveau de l’enfant. Elle lui permet de s’exprimer en plaisantant et en jouant même lorsque les choses évoquées sont pénibles pour lui. Les mères kabyles consolait leurs enfants

⁷² A ce propos, voir Galand-Pernet (1998 : 85-106) et Bouamara (2004 : 225-228).

rien qu'en leur disant un conte ou une énigme ». Les énigmes-devinettes constituent aussi l'une des façons les plus subtiles qui permettent d'initier les enfants dans l'univers du langage⁷³, car, « parler dans un langage imagé leur permet, au-delà de se familiariser avec les tournures linguistiques et poétiques, de saisir les images qui habitent la langue kabyle et qui sont le reflet de son univers socioculturel. » (Ameziane, 2009 : 57-58). Pour Haddadou (2009 : 78), quoiqu'une énigme-devinette soit un procédé de mise à l'épreuve, elle est aussi « un moyen d'initiation, l'énigme faisant découvrir à celui à qui elle se pose une autre dimension de la réalité. »

Boukhris & El Moujahid (2005:149-150), mentionnent deux autres fonctions qui sont : — la fonction mnémotechnique : « pour les sociétés à tradition orale, la mémoire est le vecteur principal de la consignation et de la prévention du patrimoine linguistique, littéraire et culturel [...] la devinette est sans doute l'un des exercices privilégiés que la société entreprend pour aiguïser la mémoire des individus [...] » ; — la fonction de socialisation : « de par son statut de pratique communautaire, la devinette satisfait à toutes les conditions requises pour contribuer à l'initiation des participants à la dynamique de groupe et aux principes de la coopération et de l'échange [...] ».

II.3.2. Critères intratextuels

Contrairement aux critères extratextuels qu'il faut chercher en dehors des textes, les critères d'ordre intratextuels, eux, sont propres aux textes, ils se situent à différents niveaux du texte. Pour le genre ici étudié, nous avons au moins sept critères :

- la structure externe ;
- la structure interne ;
- la thématique ;
- la rhétorique ;
- le lexique ;
- la variation ;
- la modalité d'énonciation.

⁷³ Calvet (1984 : 23) écrit : « la pratique de la devinette, c'est-à-dire comme dans le cas des virelangues la pratique d'un jeu, est-elle en même temps une initiation aux difficultés de la langue et l'occasion de faire la preuve que l'on se joue de ces difficultés ».

II.3.2.1. Structure externe

Les énigmes-devinettes ne se réduisent pas à leurs formules qui énoncent l'objet ou l'idée à trouver (Amaoui, 2010). En effet, l'énigme-devinette « fonctionne, le plus souvent, comme un jeu, dont elle est, certes, l'élément principal, mais intégrée dans un plus grand ensemble textuel et ludique. » (Lacoste-Dujardin, 2005 : 147). Ainsi, en plus des éléments énonciatifs et situationnels⁷⁴ (Cf. II.3.1.2. et II.3.1.3.), ce jeu comprend :

- i-** les formules d'ouvertures (formes stéréotypées qui sont presque les mêmes dans toutes la Kabylie) ;
- ii-** formules qui énoncent l'objet ou l'idée à trouver (le texte de l'énigme-devinette qui peut se présenter sous forme d'un seul ou de plusieurs, énoncés) ;
- iii-** la formule interrogative « *dacu-tt ? dacu-tt ?* » (c'est quoi ? c'est quoi ?) » ;
- iv-** les réponses (ou clefs) des énigmes-devinettes.
- v-** les formules qui closent les énigmes-devinettes.

Les formules d'ouvertures (formes stéréotypées) ne sont pas le propre des énigmes-devinettes. Comme nous l'avons déjà signalé, ces formules constituent une sorte de « prologue annonceur de différentes formes de littérature orale, véritable signal démarcatif, fonctionne en mobilisateur de l'attention des auditeurs. » (Lacoste-Dujardin, 1995 : 148). Quand aux formules qui closent les énigmes-devinettes, qui varient d'une région à l'autre, elles n'auront lieu qu'une fois que les auditeurs (ou l'auditeur) auront assumé leurs défaites (donné leur langue au chat).

Pour ce qui est de la formule interrogative, « *dacu-tt ? dacu-tt ?* » (c'est quoi ? c'est quoi ?) », qui vient juste après le texte de l'énigme-devinette, elle est, à notre connaissance, toujours la même dans toute la Kabylie. Hormis quelques exceptions très rares, c'est cette formule qui donne au texte de l'énigme-devinette un aspect interrogatif (Cf. infra).

C'est le texte de l'énigme-devinette et sa réponse, deux parties distinctes mais complémentaires, qui constituent le cœur de ce jeu littéraire. Le texte de l'énigme-devinette est toujours long par rapport à sa clef (réponse), et de longueur variable par rapport aux autres textes du même genre. Pour comprendre la langue des énigmes-devinettes, c'est dans cet ensemble (texte et réponse) qu'il faut puiser, car la réponse de l'énigme-devinette nous informe, principalement, sur le thème traité (Cf. II.3.2.3.), le texte nous informe sur les différents procédés de création (syntaxe, lexicque, sémantique, rhétorique, etc.)

⁷⁴ Cette expression est de Amaoui (à paraître)

- *D azetṭa.* (C'est le métier à tisser.)

Ce type de syntagme (*d* + nom), « pose simplement l'existence du référent correspond au nominal prédiqué indépendamment de tout procès [...] » (Chaker, 1983 : 321).

- **D'un énoncé nominal simple** : l'énoncé nominal simple a la forme : « ENM + groupe nominal (anté- ou post- posé). » (Naït-Zerrad, 2001 : 128). Contrairement au syntagme prédicatif verbal (SPV) qui admet toute sorte d'expansion (Chaker, 1983 : 275-282 ; Aissou, 2008 : 190), le syntagme prédicatif nominal n'admet pas l'expansion directe et l'expansion indirecte qu'introduit la préposition (fonctionnel spécifique) « *i* » (Aissou, 2008 : 248). Dans notre corpus, nous avons quelques réponses d'énigmes-devinettes qui sont des phrases nominales simples qui se présentent sous forme de :

a-

SPN (*d* + nom) + expansion prépositionnelle
+ expansion indirecte du nom.

- Le SPN : voir supra. ;
- L'expansion prépositionnelle : est toujours introduite par un fonctionnel non spécifique, toutes les prépositions⁷⁶ à l'exception de « *i* », (Aissou, 2008 : 211/251 ; Idir, 2009 : 169) ;
- L'expansion indirecte du nom : il s'agit d'un complément du nom caractérisé par l'intervention de la préposition « *n* » “de” entre les deux nominaux et que, évidemment, le deuxième nom se met à l'état d'annexion (Chaker, 1983 : 373-377 ; Aissou, 2008 : 266 ; Idir, 2009 : 168).

Voici quelques exemples de réponses qui se présentent sous cette forme :

- *D afzim deg unyir n tmeṭṭut* (**C'est une broche sur le front d'une femme**).

d afzim : syntagme prédicatif nominal

deg unyir : expansion prépositionnelle

⁷⁶ Pour voir quelques listes de prépositions kabyles, voir : Chaker (1983 : 163-164) ; Naït-Zerrad (2001 : 53-54) ; Aissou (2008 : 170-175) ; Idir (2009 : 119-123).

n tmeṭṭut : expansion nominale indirecte

- *D llufan deg tēbbuḍt n tmeṭṭut* (**C'est un petit dans le ventre d'une femme**).

d llufan : syntagme prédicatif nominal

deg tēbbuḍt : expansion prépositionnelle

n tmeṭṭut : expansion nominale indirecte

b-

SPN (d + nom) + adjectif (EL) + expansion prépositionnelle + adjectif (EL)

- Pour ce qui est du SPN et de l'expansion prépositionnelle, voir supra. ;
- L'adjectif : « le Nom peut être déterminé par un monème portant les marques définitives du Nom [...] le déterminant succède toujours immédiatement au Nom qu'il détermine [...] les unités qui peuvent apparaître dans cette position constituent un paradigme ouvert ; ce sont donc des déterminants lexicaux directs du Nom pour lesquels on reprendra l'appellation traditionnelle d'adjectif⁷⁷ [...] un nominal dont la seule particularité est de pouvoir assumer la fonction de déterminant direct d'un autre mot. », dans ce contexte, l'adjectif est toujours à l'état libre (Chaker, 1983 : 371-372).

Dans notre corpus, nous avons une réponse qui se présente sous cette forme, la voici :

- *D lektiba taberkant yef tewriqt tamellalt* (**C'est l'écriture noire sur une feuille blanche**).

d lektiba : syntagme prédicatif nominal

taberkant : adjectif (EL) ; déterminant direct d'un nom

yef tewriqt : expansion prépositionnelle

tamellalt : adjectif (EL) ; déterminant direct d'un nom

⁷⁷ Chaker (1983 : 371) signale qu'en dehors de ce contexte, l'adjectif assume toutes les fonctions du nom.

II.3.2.3. La thématique

Parmi les critères d'ordre intratextuels les plus étudiés des énigmes-devinettes kabyles, nous avons leurs thématiques (les thèmes qu'elles abordent). En effet, plusieurs travaux ont abordé cette question et dont la plupart des corpus qui ont été publiés, comportent des pièces classées selon leurs thématiques (Cf. Introduction générale).

Le thème, en critique littéraire, désigne, selon Gardes-Tamine & Claude Hubert (1998 : 314-315), « un concept, une idée, comme l'amour, la mort, la création, la nature, etc., qui va être développé sous différentes formes dans une œuvre [...]. Les thèmes d'une œuvre, qui sont souvent sous-jacents ou formulés indirectement, ne s'identifient pas avec son sujet, qui est clairement affirmé. Les thèmes, qui sont abstraits et généraux, s'incarnent dans des formes concrètes et particulières à travers le matériel linguistique, les mots et les images. » Seulement, il convient de signaler que la critique littéraire est faite, essentiellement, sur les littératures des sociétés à traditions écrites et industrielles, contrairement aux littératures orales qui sont celles des sociétés « préindustrielle », selon la terminologie marxiste. Ce qui fait, qu'on est dans deux mondes différents où chacun a ses références d'où il inspire ses thèmes.

Les énigmes-devinettes kabyles (tout comme le conte et le proverbe) se réfèrent, essentiellement, au monde traditionnel kabyle « avec son organisation sociale, sa faune et sa flore, ses activités, ses objets usuels, ses types humains, ses croyances... » (Haddadou, 2009 : 97). Cela n'empêche pas de trouver quelques objets qui relèvent de la vie moderne (...). A partir de notre corpus et de ceux que nous avons consultés, voici quelques thèmes qui reviennent le plus :

Les objets

Ici, on trouve toutes sortes d'objets que l'Homme utilise dans sa vie quotidienne. Ces objets peuvent être ceux qu'on utilise à la maison (ou qui sont dans la maison), comme :

— *Taftilt* (lampe), qui sert à alimenter la maison en lumière :

Aeeqqa yeččur axxam.

(Un grain occupe toute une maison).

— *Tassilt d tseksut* (fait-tout et couscoussière) qui sert à préparer de la nourriture, notamment le couscous⁷⁸ :

Sin n waklan begsen s yiwet ntyeggadt.

(Deux esclaves ont mis une seule et même ceinture).

⁷⁸ Voir l'article de Cheker sur l'étymologie du mot « couscous ».

— **Acbayli/tacbaylit** (jarre) qui sert comme réservoir pour les récoltes de l'année, notamment l'huile d'olive⁷⁹:

- *Yesea aqemmuc, ur yesei tuymas ;*

Yesea ifassen, ur yesei idudan ;

Yesea aεebbuđ, ur yesei izerman.

- **(Il a une bouche sans dents,
Il a des mains sans doigts,
Il a un ventre sans intestins).**

etc. ; ou des outils de travail, des objets avec lesquels l'Homme se défend, etc.,
comme :

— **Tagelzimt** (*tagesrirt*) avec laquelle on coupe du bois, on taille les arbres,
etc.

Afus-is deg ufus-inu, lhess-is agemmađ-in.

**(Son manche est dans ma main [mais] le bruit qu'il fait vient de l'autre
versant).**

— **Afđis** (massue) avec lequel on casse les pierres, on démolit, etc. :

*Mugrey-d baba amyār, nniy-as: « s anda akka tetteđduđ ? ». Yenna-yi: « Fer tmerzi n
uqerruy-iw. »*

**(J'ai croisé Grand-père et lui ai dit : « Où vas-tu ? ». Il me répond : « Je me
casserai la tête »).**

— **Taneđhelt** (fusil) qu'on utilise pour la chasse, pour se défendre, etc. :

Yemma jida tameεkakuft, mi teffey teđra taluft.

(Grand-mère toute percluse, dès qu'elle sort, il se passe un malheur).

Etc.

La faune

Ici, les énigmes-devinettes évoquent toute sorte d'animaux, qu'ils soient
domestiques, comme :

— **Ayaziđ** (le coq) :

Ibedd deg tizi, yessawal : « A zizi ! ».

⁷⁹ *Acbayli yerrez zziit tεelleq*

(Debout sur un col, il appelle : Cousin !).

— *Aqjun/aydi* (chien) :

Dani dani, yezzi-d akk i lehwari.

(Il va doucement et fait le tour de toutes les maisons).

— *Tafunast* (vache) :

Tleħhu, tfesser ticettdin.

(Elle étale des linges en marchant).

Etc. ; ou sauvages, comme :

— *Azrem* (serpent) :

Taeekazt n uskeri, yentan deg lqaea ur terki.

(La canne d'asperge (?) est plantée en terre mais ne pourrit pas).

— *Ilef* (sanglier) :

Nufa lğerra-s deg teqbalt yekcem, ikrez-itt s cctem.

(Nous avons trouvé sa trace dans le verger, qu'il a labouré avec colère).
(Allioui, 2005 : 163-164).

— *Ayilas* (tigre) :

D aberqac am ttij⁸⁰ ; allen-is am yirrij ; uglan-is d abrij ; ma yeffey yeyli yiṭij ; taeggunt tebda tettejrij.

(Il est tacheté comme une couronne ; ses yeux sont comme de la braise ; ses dents sont de l'ivoire ; s'il sort, c'est le coucher du soleil ; l'innocente commence à trembler). (Allioui, 2005 : 163).

Etc.

La flore

Les différentes espèces végétales occupent une place importante dans les énigmes-devinettes kabyles. Cela s'explique, peut être, par le fait qu'elles constituent l'une des plus importantes sources de nourritures et de remèdes pour les Kabyles et leurs animaux. A titre d'exemple, on trouve les noms de plantes, fruits et légumes, qu'elles soient sauvages, comme :

⁸⁰ Tabti (2008 : 65)

— *Anajel* (ronce) :

Yedder ixebbec, yemmut ixebbec.

(Il est agrippant qu’il soit mort ou vivant).

— *Adles* (diss), on le donne comme nourriture pour les animaux, on l’utilise « dans la fabrication d’objet de sparterie et pour la couverture des chaumières. » (Tabti, 2011 : 52) :

Ibedd deg tizi, ibra-d i yimezran-ines.

(Debout sur un col, il déroule ses cheveux).

— *Abelluḍ* (gland) qui est le fruit du chêne :

Ibedd yef tizi, iḍac.

(Debout sur un col et ?).

Etc. ; ou cultivées, comme :

— *Zerrisa* (semences), elle est l’objet de plusieurs énigmes-devinettes, « le trait définitoire retenu est « enfouies sous terre », avec cette image de la chose qui meurt (parce qu’on l’enterre) mais qui ressuscite (parce qu’elle germe). » (Haddadou, 2009 : 102) :

Mugrey-d yemma jida, nniy-as : « anda akka ? », tenna-yi-d : « yer laxert ad d-uyaley. »

(J’ai croisé Grand-mère et lui ai demandé : « Où vas-tu ? » Elle me répond : « Je vais visiter l’au-delà et reviendrai. »).

— *Azemmur* (olive), il constitue l’une des plus importantes richesses de la Kabylie :

Yettlal-d d acebḥan ; yettimyur d adal ; yettemmat d aberkan.

(Il naît tout blanc, il vit tout vert, il meurt noir).

— *Tifirest* (poire) :

Tabuqalt-iw n lfeṭṭa, tælleq yer tseṭṭa.

(Mon amphore d’argent est accrochée à une branche d’arbre).

Etc.

Le corps humain

Presque toutes les parties du corps humain sont évoqués dans les énigmes-devinettes kabyles. Ainsi, on trouve celles qui parlent des différents organes de la tête (yeux, oreilles, les dents, etc.), le ventre, les jambes, les bras, le sexe, etc. voici quelques exemples :

— **Aqerruy** (la tête) avec ses sept cavités (les deux yeux, les deux oreilles, les deux narines et la bouche) : *aεbbuḍ*

Aqerrum bu sebea tefliwin.

(Tronc d’arbre à sept trous).

— **Aεbbuḍ** (ventre) :

Yesea imi, yesea ibelmi, yesea sin.

(Il a une ouverture, il en a une autre plus grande et il a en deux autres).

— Il y a aussi des énigmes-devinettes qui portent sur le sexe, qu’il soit féminin ou masculin. Seulement, il faut signaler que ce genre de pièces ne se dit pas dans n’importe quelle situation, mais entre les gens de même âge et, voire, du même sexe, car la littérature orale amazighe de façon générale est régie par le code de la convenance⁸¹. Voici un exemple d’énigme-devinette qui porte sur le sexe masculin *iqellalen d ubbuc* (les couilles et la verge) : *Snat n tbeslin, εellqent yer yiwet n tagust* (**Deux oignons sont suspendus à un même support**).

Etc.

La nature

Plusieurs énigmes-devinettes se rapportent aux différents éléments physiques de la nature. Ainsi, on trouve le soleil, la lune, les éclairs, les tonnerres, les étoiles, le brouillard, l’eau, le fleuve, etc. Voici quelques exemples :

— **Igenni** (ciel) :

Tagertilt-iw n neḥḥas, ur tettruz, ur tettefḍas.

(Ma natte de cuivre ne se brise, ni se plie).

— **Ayyur d tziri** (la lune et le clair de lune) :

Sin lbizan yef ssur, tissit-nsen deg lebḥur.

⁸¹ Voir Galand-Pernet (1998 : 175-193).

(Deux aigles sur un mur se rafraichissent dans les mers).

— *Asif* (rivière ou fleuve) :

Taεkkazt n Belεebbas, tleḥḥu deg yid deg wass.

(La canne de Belabes qui marche jour et nuit).

Etc.

Les croyances et la mort

Certaines énigmes-devinettes font références aux croyances religieuses (ramadan, la prière, etc.) et à la mort (le mort, le cimetière, la tombe etc.). Voici quelques exemples :

— *Remḍan* (le carême), le moi de jeûne (s'abstenir de boire, de manger, etc., de l'aube au soir) pratiqué par les musulmans pratiquants :

Wwiy-d tacekkart n rrsas, ma wwiy-tt-id ur s-zmirey ara, ma ḡḡiy-tt d ddnub fell-i.

(J'ai croisé un sac de balles : si je le portais, ce serait pour moi un fardeau, mais si je le laissais là où il était, ce serait un grand péché).

— *Lmeyyet/lmerḥum* (un mort), on parle de l'impuissance de l'être humain devant la mort :

Yeyli yitbir yer lbir, ma nekkes-it-id ur as-nezmir, ma neḡḡa-t itbeε-ay lḥir.

(Un pigeon a chu dans un puits ; si on essayait de le remonter, on serait à bout de force ; si on le laissait là où il était, le remord ne nous quitterait pas).

— *Azekka* (une tombe) :

Axxam adeyqan, ur yesεi tṭwiqan.

(Une maison étroite sans fenêtres).

Ce sont là quelques exemples seulement des différents thèmes que traitent les énigmes-devinettes kabyles.

II.3.2.4. La rhétorique

Ici, il convient de signaler que nous n'avons ni l'intention ni les capacités requises pour entrer dans les débats théoriques dont la rhétorique fait l'objet depuis des années. Notre objectif n'est autre que de dégager quelques figures⁸² de rhétorique qui sont employées dans les énigmes-devinettes kabyles. Or, ces figures font l'objet de plusieurs classifications, « à vrai dire, écrit Barthes (cité par Bouamara, 2003 : 252), on peut avancer qu'il n'est personne s'occupant de la rhétorique qui ne soit tenté de classer à son tour et à sa manière les figures. ». Pour notre part, nous allons suivre Bouamara (2003 : 263) qui écrit : « pour nous, toutes les figures sont des écarts, par rapport à une norme dont les définitions sont nombreuses, qu'il est possible de situer sur un plan précis. Nous distinguerons, à la suite de Cocula & Peyrouet, deux grands types d'écarts : **a.** les écarts perçus au niveau phonique ; **b.** les écarts perçus au niveau sémantique. ».

Comme nous l'avons déjà signalé (Cf. I.7.2.), selon Zumthor (1983 : 38), la littérature (ou un genre littéraire) « est ce que le public, lecteurs ou auditeurs, reçoit pour tel ». Cela signifie qu'un genre littéraire « est un type de discours qui répond, chez celui qui le prononce et ceux à qui il s'adresse, à une attente spécifique. Le nom de genre littéraire instaure un contrat d'audition ou de lecture. En situation d'oralité, il permet à l'auditeur de se préparer au type de message qu'il va écouter. » (Ameziane, 2009 : 65). Ainsi, l'auditoire qui prend part au jeu d'énigmes-devinettes, (pour les noms en kabyle, Cf. II.1.3.), doit s'attendre à un message crypté où l'émetteur dissimule le sens pour égarer les auditeurs qui, eux, doivent chercher la réponse.

Pour Aristote (cité par Haddadou, 2009 : 75), le sens d'une énigme-devinette est toujours figuré, étant donné qu'elle repose sur un principe qui consiste à « dire des choses réelles, par des associations impossibles », c'est pourquoi quand on cherche la réponse d'une énigme-devinette, « sa signification ne se trouve pas dans la réalité qu'elle exprime mais dans le dispositif rhétorique employé. ». En effet, les figures⁸³ de la rhétorique, qui ont une place prépondérante dans les énigmes-devinettes, sont « autant de procédés compatibles avec la logique de l'ambiguïté, de l'implication et de la

⁸² Voir l'article de Genette (1972 : 21-40), « La rhétorique restreinte » in *Figure III*.

⁸³ Les figures de la rhétorique, dans les énigmes-devinettes, sont parmi les « techniques d'opacification destinées à dérouter le partenaire et à « malmener » son intelligence éprouvée quant au degré de maîtrise de la langue et de la culture communautaires. » (Boukhris & El Moujahid, 2005 : 146-147). Les mêmes auteurs soutiennent que « les figures les plus courantes relèvent du paradigme des tropes, en l'occurrence la métaphore, la comparaison, la métonymie et la synecdoque. ». Or, pour tester la validité de thèse dans le domaine kabyle, une (ou plusieurs) étude approfondie sur la rhétorique des énigmes-devinettes kabyles doit avoir le jour. Cela nous permettra de mieux connaître leurs procédés rhétoriques et les figures les plus employées.

symbolisation qui sous-tend son discours requérant l'effet d'opacité comme devise fondamentale. » (Boukhris & El Moujahid, 2005 : 145).

Les figures sont, ici (voir supra.), considérées comme des écarts qui se situent dans deux niveaux différents⁸⁴ : le phonique et le sémantique. Nous allons voir quelques exemples, des deux niveaux, qui caractérisent les énigmes-devinettes kabyles.

II.3.2.4.1. Les écarts de type phonique

Il est connu, et ce depuis Saussure, qu'un signe linguistique « est, comme l'écrit Garde-Tamine & Hubert (1998 : 285), une unité complexe à double face, l'une étant le signifiant, formel, l'autre le signifié, sémantique. » (les mots soulignés sont de nous). Or, les écarts de type phonique apparaissent au niveau du signifiant, c'est-à-dire au niveau formel du signe linguistique (la partie perceptible : audible ou lisible). Ces écarts consistent en une altération du signifiant⁸⁵ : « nous percevons une déformation, écrivent Cocula & Peyrouet (cité par Bouamara, 2003 : 264), puis nous comprenons qu'elle indique une intention de l'auteur : le décodage permet d'explorer le champ des connotations provoquées. ». Ces altérations peuvent être par suppression, adjonction d'un (ou plusieurs) phonème(s) au début ou à la fin d'un signifiant, etc. Ainsi, nous avons plusieurs types d'altérations :

A. Altérations par suppression d'un (ou plusieurs) phonème(s)

La suppression de phonème(s) peut se situer au début, au milieu ou à la fin d'un signifiant. Ce genre d'altérations « connus aussi en phonétique, ne constituent pas à proprement parlé des écarts (figures), au sens rhétorique du mot. », sauf si leur emploi est fréquent ou/et intentionnel (Bouamara, 2003 : 264-265). Ainsi, nous avons :

A.1. l'aphérèse

L'aphérèse⁸⁶ est définie comme étant l'« effacement d'un phonème, d'un graphème ou d'un groupe syllabique en début de mot » (Fromilhague, 2005 : 22).

Exemple : nous avons une énigme-devinette qui a comme réponse (clef) *tagelzimt* (une hache) :

— *Afus-is **g fus**-inu, lħess-is agemmaḍ-in au lieu de : Afus-is **deg ufus**-inu, lħess-is agemmaḍ-in (Son manche est dans ma main [mais] le bruit qu'il fait vient de l'autre versant).*

⁸⁴ Voir aussi Bouamara (2007), pour ce qui est de la classification des figures de la rhétorique.

⁸⁵ Cette expression est de Bouamara.

⁸⁶ Bouamara (2003 : 265), signale que les aphérèses en berbère sont rares mais elles existent.

Dans cet exemple, avons-nous remarqué, les deux signifiants qui sont touchés par l'aphérèse sont : *deg* (préposition) > *g*, effacement du phonème “d” ; *ufus* (complément prépositionnel) > *fus*, effacement du phonème “u” (qui marque l'état d'annexion).

A.2. l'apocope

L'apocope est définie comme étant un effacement d'un (ou plusieurs) phonème(s) en fin de mot ou à la fin d'un signe linguistique (Bouamara, 2003 : 264 ; Fromilhague, 2005 : 22).

Exemple : *takermust* (**figue de barbarie**)

— *Mi tt-zriy, teeğeb-i* ; *mi tt-ttfeɣ, teqreħ-i* au lieu de : *Mi tt-zriy, teeğeb-iyi*. *Mi tt-ttfeɣ, teqreħ-iyi* (**Quand je l'ai vue, j'ai été ravi ; quand je l'ai prise, elle m'a fait mal**).

Dans cet exemple, le signifiant touché par l'apocope⁸⁷ est *-iyi* (pronom personnel affixe, complément d'objet indirecte) > *-i*, effacement des deux derniers phonèmes “yi”.

A.3. L'élision (synérèse)

L'élision⁸⁸ est définie comme étant « la réduction de deux phonèmes en un seul [...]. Elle se situe au niveau des énoncés (ou syntagmes) et survient lorsque que le premier mot s'achève par une voyelle et que le mot suivant commence par une autre (voyelle) : d'où la chute de l'une d'entre elles. » (Bouamara, 2003 : 265).

Exemple : nous avons l'énigme-devinette qui a comme réponse (clef) *aεbbuɖ* (un ventre) :

— *Yesε imi, yesε ibelmi, yesεa sin* au lieu de : *Yesεa imi, yesεa ibelmi, yesεa sin* (**Il a une ouverture, il en a une autre plus grande et il a en deux autres**).

Dans cet exemple, avons-nous remarqué, le signifiant qui est touché par l'apocope est le verbe *yesεa* > *yesε*. Cette énigme-devinette composée de trois propositions, le verbe *yesεa* est répétés trois fois, mais l'apocope n'a touché que les deux premiers. Cela s'explique par le fait que dans les deux premières propositions, le verbe *yesεa* s'achève par la voyelle “a” et les mots qui le

⁸⁷ Bouamara (2003 : 264) signale que les apocopes dans la poésie versifiée sont très courantes et qu'elles s'expliquent toutes par des raisons métriques.

⁸⁸ Toujours selon Bouamara (2003 : 265), l'élision « est très fréquente en berbère, aussi bien dans le langage courant qu'en poésie. »

suivent (imi et ibelmi, qui sont des compléments d'objets directs) commencent par la voyelle "i", d'où la chute de la première voyelle (a).

B. Les altérations par adjonction répétitive

Ici, il peut y avoir de redoublement de phonèmes ou de syllabes, jeux de répétitions de mots, des allitérations ou de la paronomase.

B.1. Redoublement de syllabes

Ici, on trouve des mots qui sont formés par le redoublement d'une même syllabe. Exemple : *Yelli-s ugellid yef ttaq, tettak ifelfel d aħerra* (**La fille du roi au bord de la fenêtre sert du piment piquant**). Ici, le mot *ifelfel* (piment) est formé sur la base de redoublement de la syllabe *fel* (*i + fel + fel*).

Dans le même ordre d'idée, Bouamara (2003 : 266) signale que beaucoup « de verbe berbère sont formés par redoublement d'une même syllabe, laquelle syllabe est à l'origine une onomatopée ».

B.2. Jeux de répétitions de mots

Ici, il est question de répéter un même mot deux fois de suite ou plus. Ce procédé est porteur de sens⁸⁹. Exemple : *Dani dani, yezzi-d akk i leħwari* (**Il va doucement et fait le tour de toutes les maisons**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *aqjun* (un chien), le mot *dani* est répété deux fois, c'est une façon de dire qu'il (le chien) marchait très lentement.

B.3. L'allitération

L'allitération est définie comme étant la répétition de phonèmes dans un énoncé (segment de signification), son rôle⁹⁰ est au niveau de la musicalité car elle rend l'énoncé plus sonore et lui imprime un certain rythme pour qu'il devient plus perceptif et réceptif (Bouamara, 2003 : 267 ; Fromilhague, 2005 : 23).

Exemple : *Ccuca gar tacciwin, taħellabt gar taymiwin* (**Une mèche entre les cornes, un ustensile à lait entre les cuisses**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *tayađt* (une chèvre), nous avons le phonème consonantique "c" est répétés trois fois ; la voyelle "a" est répétées sept fois.

B.4. La paronomase

⁸⁹ Il est porteur de sens dans la mesure où il exprime une action longue ou durable (*iteddu, iteddu, iteddu*, qui veut dire « il marche longuement »), la certitude (*tella, tella*, qui veut dire « elle existe sans aucun doute »), etc. (Bouamara, 2003 : 266).

La paronomase consiste à rapprocher ou à juxtaposer des termes (signifiants) qui ont des profils phonétiques proches mais qui diffèrent par le sens (Bouamara, 2003 : 267 ; Fromilhague, 2005 : 24).

Exemple : *Icebbeḥ, irebbeḥ, imekken iman-is i dewæssu* (**Il s'est fait une beauté puis il a fait un pas en avant, au final il s'est fait avoir**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *igirru / agirru* (une cigarette), nous avons deux termes juxtaposés *Icebbeḥ* et *irebbeḥ*, qui sont très proches par le son (il n'y a qu'un seul phonème différent), mais qui sont différents par le sens.

B.5. La rime

D'abord, il convient de signaler qu'on ne va pas entrer dans les différentes définitions et des différents types de rimes ou dans les débats qui consistent à dire : tout ce qui est rimé est-il vert ? Etc., mais juste de considérer la rime, ici, comme étant une homophonie entre le(s) dernier(s) phonème(s) de mots dans un même énoncé ou entre le(s) dernier(s) phonème(s) des derniers mots d'énoncés différents.

Exemples :

— *Tæekkazt n uskerçî, yentan deg lqæa ur terkî* (**La canne d'asperge (?) est plantée en terre mais ne pourrait pas**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *azrem* (un serpent), le seul phonème qui rime est le “*î*” des deux mots *askercî* et *terkî*.

— *Tagertilt-iw n nehḥas, ur tettruz ur tettnefdas* (**Ma natte de cuivre ne se brise, ni se plie**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *igenni* (le ciel), il y a deux phonèmes qui riment “*as*” des deux mots *nehḥas* et *tettnefdas*.

— *Ṭṭfey-d lkemc ibawen, ddmey akk Igawawen* (**J'ai mis dans la main un échantillon de fèves, j'ai pris tous les Igaouaouen**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *itrane* (les étoiles), nous avons trois phonèmes qui riment “*awen*” des deux mots *ibawen* (dernier mot de la première proposition) et *Igawawen* (dernier mot de la deuxième proposition).

— *D aberkan am qedran, inetteḍ am cciṭan* (**Il est tout noir comme du goudron, il est adhésif comme Satan**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *tala* (une fontaine), avons-nous remarqué, on peut distinguer deux rimes : une est interne à la première proposition, où les deux phonèmes “*an*” des deux mots *aberkan* et *qedran* riment ensemble ; l'autre concerne les deux derniers phonèmes “*an*” du dernier mot de chaque proposition, à savoir *qedran* et *cciṭan*.

II.3.2.4.2. Les écarts de type sémantique

Contrairement aux écarts de type phonique qui se situent au niveau du signifiant, les écarts de type sémantique « sont perçus et compris au niveau du signifié : les uns sont caractérisés par la substitution d'un signe à un autre : ce sont les **écarts de type paradigmatique** ; les autres se situent sur l'axe des combinaisons de termes entre eux : ce sont des **écarts de type syntagmatique**. » (Cocula & Peyroutet, cité par Bouamara, 2003 : 269).

A. les écarts de type paradigmatique

Comme nous venons de le signaler (voir supra.), les écarts de type paradigmatique consistent en la substitution d'un signe à un autre. Comme l'écrivent Cocula & Peyroutet (cité par Bouamara, 2003 : 269) : « par ces écarts, l'émetteur a substitué un SIGNE2 à un SIGNE1 normalement attendu. Pour réduire l'écart, c'est-à-dire pour comprendre, le récepteur doit donc remplacer le SIGNE2 par le SIGNE1 auquel il renvoie. » Dans ce type d'écarts, nous distinguons trois figures : la synecdoque, la métaphore et la métonymie.

Dans les énigmes-devinettes kabyles, on trouve beaucoup de figures qui relèvent de ce type d'écart, car elles répondent parfaitement au principe fondamental de ce genre littéraire qui est l'ambiguïisation (voir supra.).

A.1. La synecdoque

La synecdoque est définie par Cocula & Peyroutet (cité par Bouamara, 2003 : 269) comme étant un « Ecart de type paradigmatique par lequel l'émetteur substitue un S2 à un S1 normalement attendu de façon à signifier : - la partie (S2) pour le tout (S1) ; - ou, plus rarement, le tout (S1) pour la partie (S2). » Or, dans le cas de la partie (S2) pour le tout (S1), on parlera de la synecdoque particularisante ; dans l'autre cas, le tout (S1) pour la partie (S2), on parlera de la synecdoque généralisante.

Exemples :

— *D tazeggayt am lmesda, fru-tt-id ney kker syin!* (**Elle est rouge comme (?) Donnes-en la solution ou alors dégages !**). La réponse (clef) de cette énigme-devinette qui est *taṭumaṭict* (une tomate) est représentée, dans le texte, par un seul sème *tazeggayt* (rouge) qui représente l'une de ses parties qui est sa couleur. Dans cette énigme-devinette, il est question d'une synecdoque particularisante, car on a substitué la partie S2 (qui est la couleur rouge) au tout S1 (qui est la tomate).

A.2. La métonymie

La métonymie est définie par Cocula et Peyroutet (cité par Bouamara, 2003 : 287) comme étant « un écart de type paradigmatique par lequel l'émetteur substitue un S2 à un S1 normalement attendu de façon à signifier un **rapport de contiguïté** entre eux. » Selon Suhamy (cité par Bouamara, 2003 : 288), « dans la métonymie le transport utilise la voie d'une relation, et il y a autant de variétés de métonymies qu'il y a de types de relations ». Parmi ces relations, on peut citer : contenant et contenu, la couleur/le lieu/la matière et l'objet, la cause et la conséquence (ou l'inverse), l'organe et la fonction, etc.

Exemple :

— *Issewway ur itett* (**Il cuisine mais il ne mange pas**). Cette énigme a comme réponse (clef) *ađajin* (plat en argile avec lequel on cuit la galette), qui n'a pas été nommé dans le texte, mais qui a été substitué par sa profession *Issewway* (Il cuisine). C'est, donc, une métonymie de type : outil / profession.

A.3. La métaphore

Pour la métaphore, plusieurs définitions ont été proposées, « dont aucune ne serait, à elle seule, rendre compte de tous les cas. » (Garde-Tamine & Hubert 1998 : 166-167). Pour notre part, comme nous l'avons déjà signalé, notre objectif n'est pas d'entrer dans les débats théoriques des figures de la rhétorique, mais seulement de voir quelques exemples de ces figures qui caractérisent les énigmes-devinettes kabyles. Pour cela, nous nous limiterons à la définition que donne Cocula & Peyroutet (cité par Bouamara, 2003 : 271) qui considère la métaphore⁹¹ comme étant « un écart de type paradigmatique par lequel l'émetteur substitue un S2 à un S1 normalement attendu de façon à signifier un rapport de ressemblance entre S1 et S2. »

Exemple :

— *Ayyur deg yixef n tulmut* (**Une lune sur la cime d'un ormeau**). Cette énigme-devinette a comme réponse *afzim deg unyir n tmeđđut* (**une broche sur le front d'une femme**). Dans cette énigme-devinette, avons-nous remarqué, il y a deux métaphores :

- Nous avons une métaphore entre les deux signes *Ayyur* (le comparant) et *afzim* (le comparé) : ici le comparant (*Ayyur*) apparaît dans le texte de

⁹¹ Pour avoir une idée globale sur la métaphore, voir Bouamara (2003 : 271-287).

l'énigme-devinette, contrairement au comparé (*afzim*) qui n'est connu que si la réponse est donnée. Le sème que partagent le comparant et le comparé est la luminosité (ou la brillance).

Dans cet exemple, il s'agit d'une métaphore in absentia car, dans le texte, seul le comparant (*ayyur*) est exprimé. Comme l'explique Fromilhague (2005 : 81), « dans la métaphore in absentia, seul le Ca [comparant] est exprimé. »

- Une autre métaphore entre *ixef n tulmut* (le comparant) et *anyir n tmeṭṭut* (le comparé). Comme l'exemple précédent, là aussi il n'ya que le comparant (*ixef n tulmut*) qu'on peut lire dans le texte de l'énigme-devinette. Le comparé (*anyir n tmeṭṭut*) n'est connu que si la réponse est donnée. Ici, il y a deux sèmes que partagent le comparant et le comparé : il est question du sommet (pour *ixefet* et *anyir*) ; la hauteur (pour *tulmut* et *tameṭṭut*).

Là aussi, il s'agit d'une métaphore in absentia, car, comme nous venons de le voir, il n'ya que le comparant qui est exprimé dans le texte de l'énigme-devinette.

Dans les énigmes-devinettes kabyles, nous pensons que, la métaphore est « généralement »⁹² in absentia, car, contrairement à la métaphore in praesentia où le comparant et le comparé sont présents, la métaphore in absentia, seul le Ca [comparant] est exprimé. [...] la présentation métamorphosante du Cé [comparé] non exprimé est extrême, ce qui rend la formulation énigmatique. » (Fromilhague, 2005 : 81).

B. Les écarts de type syntagmatique

Les écarts de type syntagmatique « sont repérables, écrit Bouamara (2003 : 290), sur l'axe des combinaisons des signes, ces écarts constituent des **perturbations dans l'agencement** de ces signes. » Afin de localiser de tels écarts, « il faut évidemment se référer à des phrases rédigées au degré zéro du discours » (Cocula & Peyrouet, cité par Bouamara, 2003 : 290). Parmi ces figures, nous avons :

B.1. La périphrase

La périphrase est définie, par Garde-Tamine & Hubert (1998 : 213), comme étant une « circonlocution par laquelle on remplace un mot simple par une expression plus complexe ». Toujours selon les mêmes auteurs, une périphrase peut s'appuyer sur une métaphore, une description, une définition, etc., et qu'elle peut, entre autres, constituer une énigme.

⁹² Cela ne peut être confirmé ou infirmé s'il n'y a pas d'études qui prennent en charge l'aspect rhétorique des énigmes-devinettes kabyles. Pour cela, notre propos n'est autre qu'une hypothèse qui doit être vérifiée.

En effet, la plupart du temps, l'énigme-devinette kabyle fonctionne comme étant une périphrase qui définit ou qui décrit une chose (un objet, etc.). Seulement, dans ce jeu littéraire, la définition (description), contrairement à celles qu'on trouve dans les dictionnaires et autres, ne cherche pas à simplifier et à rendre évidente la chose définie (ou décrite) mais à l'obscurcir afin d'égarer et de dérouter celui à qui l'énigme-devinette est destinée (Cf. II.3.1.3.). Cela s'explique par le fait que, dans l'énigme-devinette « le mot à trouver est beaucoup plus facile que les mots employés pour l'expliquer et, à la place de l'énumération des sèmes, qui correspondent aux propriétés ou aux qualités d'un objet, on ne rencontre qu'associations et rapprochements déroutants. » (Haddadou, 2009 : 94).

Exemple :

— *Snat taklatin, sdaxel n tekwatan* (**Deux femmes esclaves sont logées dans des cavités**). Cette énigme-devinette a comme réponse (clef) *allen* (les yeux). Le texte de cette énigme-devinette est une périphrase de sa réponse. Ici, il est question d'une description de "allen" (les yeux) mais d'une façon très obscure. On parle de *taklatin* (esclaves) pour dire que les yeux ont une couleur noire, car on a souvent pensé qu'un esclave ne peut être qu'un noir, et de *tikwatan* (un lieu bien précis dans la maison kabyle, genre de petits placards) pour dire les cavités de l'œil.

B.2. La comparaison

La comparaison est définie comme étant une « figure qui consiste à rapprocher deux éléments » (Garde-Tamine & Hubert, 1998 : 61). Ces deux éléments (signes), contrairement à la métaphore (voir supra.), existent et subsistent ensemble dans le but de montrer leur ressemblance (Bouamara, 2003 : 291). Quoiqu'il y ait plusieurs types de comparaisons, généralement les deux signes (comparant et comparé) sont rapprochés par l'emploi d'un outil de comparaison (Peyroutet, 1998 : 130).

Exemple :

— *D amellal am uyefki, isett aman am ueejmi* (**Il est tout blanc comme le lait et boit comme un bœuf**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse (clef) *arekti* (une pâte), on trouve deux comparaisons.

Seulement, dans une comparaison au sens stricte, pour reprendre Garde-Tamine & Hubert (1998 : 61) qui donne l'exemple suivant : « Jean est blond comme Paul », ici, on a le comparé (Jean) ; le comparant (Paul) ; l'outil de comparaison (comme) et le sème commun entre le comparant et comparé (la couleur blonde).

Dans le cas des énigmes-devinettes, et comme le montre l'exemple ci-dessus, nous avons : a- *D amellal am uyefki* (il est blanc comme du lait), le sème commun (la couleur blanche), l'outil de comparaison (*am* "comme") le comparant (*ayefki* "le lait"), mais on constate l'absence du comparé (*arekti*) ; b- la même chose dans *isett aman am ueejmi* (il boit de l'eau comme un bœuf), le sème commun (*isett aman* "il boit de l'eau"), l'outil de comparaison (*am* "comme"), le comparant (*aeejmi* "un bœuf"), le comparé est toujours absent.

Or, comme nous l'avons déjà signalé, une énigme-devinette est constituée de deux parties distinctes mais complémentaires : le texte (sa formule) et la réponse (clef). Dans toutes les énigmes-devinettes, dotées de comparaisons, que nous avons vues, le comparé constitue toujours la réponse. Pour cela, si on le nomme dans le texte, on a donné la réponse, et si on donne la réponse, on n'a plus affaire à une énigme-devinette mais à un simple énoncé affirmatif.

II.3.2.5. Le lexique

Comme critère d'ordre intra-textuel, nous avons le lexique employé dans les énigmes-devinettes kabyles. Comme nous l'avons déjà signalé (voir supra.), dans une énigme-devinette, on ne cherche pas à mettre en évidence (expliquer) ce dont on parle (la réponse), mais à l'obscurcir afin d'égarer et faire hésiter (le récepteur) entre plusieurs réponses. En effet, « pour augmenter le caractère ambigu de l'énigme, écrit Genevois (1963 : IV-V), on utilise un vocabulaire compliqué, d'allure mystérieuse. » Pour sa part, Haddadou (2009 : 90) signale que « l'énigme est le lieu des associations bizarres, de la rencontre de mots expressifs ou plaisants, d'archaïsmes, de termes obscurs ou sans signification précise. »

En effet, à la différence de la langue quotidienne, dans les énigmes-devinettes, on puise des mots dans différentes sources dont l'assimilation n'est pas aisée (des mots qui compliquent davantage le sens de l'énigme-devinette) comme le montre les exemples suivants :

- **Vocabulaire enfantin** : *Cit n čučču, ielleq lullu* (Un petit morceau de viande porte un joujou). Dans cette énigme-devinette qui a comme réponse *amezzuy* (une oreille), nous avons deux mots qui relèvent du vocabulaire enfantin : le mot *čučču* qui désigne la viande ; *lullu* « est le terme enfantin qui désigne tout objet, brillant ou tintant, servant de jouet » (Haddadou, 2009 : 92).
- **Les archaïsmes** : un archaïsme est défini comme étant « une forme lexical, écrivent Dubois et al. (2002 : 47-48), ou une construction syntaxique appartenant, dans une synchronie donnée, à un système disparu ou en voie de disparition [...]. En stylistique, l'archaïsme est

l'emploi d'un terme appartenant à un état de langue ancien et passé dans la langue contemporaine : l'archaïsme fait partie de l'ensemble des écarts entre la langue standard et l'expression littéraire. »

Dans les énigmes-devinettes kabyles, on trouve beaucoup de mots qui ne sont plus en usage dans la langue courante (des archaïsmes). Mais, vu l'ancienneté de l'énigme-devinette, qui, selon Haddadou (2009 : 77), « remonte à l'antiquité : elle a même servi de point de départ aux mythes et aux légendes, donc aux plus anciens genres de l'humanité. », il n'est pas aisé de savoir si, au moment où chaque énigmes-devinette a été créée, ces mots (archaïsmes) constituent des écarts entre la langue standard et l'expression littéraire (voir supra.) ou, à cette époque-là, ils étaient des mots usités dans la langue quotidienne. Or, le moins qu'on puisse dire de ces archaïsmes, est qu'ils participent à l'amplification du caractère ambigu des énigmes-devinettes kabyles⁹³.

Exemple : *Azger-inu **ademdi**, ur itett, ur yeggan (Mon taureau de couleur indéterminée ne mange, ni ne dort)*. Dans cette énigme-devinette qui a comme réponse (clef) *agu* (le brouillard), nous avons un archaïsme⁹⁴ (du moins dans la région des *at Weylis*) *ademdi* qui viendrai du mot *ademdam*, dériver de la racine *DM*, qui est un adjectif qui signifie, selon Dallet (1982 : 141), « de couleur imprécise : beige, jaunâtre... ». Comme on trouve des mots qui sont remplacés par des périphrases, à l'image de cette énigme-devinette, qui a comme réponse *asurdi* (pièce de monnaie), extraite dans Haddadou (2009 : 91) : *Taḥbult ur nesei **imassen**, tecbeḥ ur tesei ifassen* (Une galette sans mie, belle mais de mains dépourvue) ; le mot *imassen* «mie», aujourd'hui, remplacé dans le parler [des *at Weylis*] par une périphrase : *ul n weyrum*, «cœur du pain». »

- **Mots d'origine étrangère** : ces mots sont connus par “les emprunts”. Ici, on emploi des mots d'origine étrangère à la place de mots kabyles. Les mots provenant de la langue arabe ont la part du lion.

Exemple : *Ccuca gar tacciwin, **taḥellabt** gar taymiwin (Une mèche entre les cornes, un ustensile à lait entre les cuisses)*. Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *tayaḍt* (une chèvre), nous avons le terme *taḥellabt*, qui est un mot d'origine arabe (quoi qu'il ait reçu un traitement

⁹³ Les énigmes-devinettes constituent une source inestimable pour ceux qui s'intéressent au lexique de la langue amazighe de façon générale. Etant un genre littéraire très ancien, on trouve beaucoup de mots qui ne sont plus en usage actuellement et qui peuvent être ressuscités ; comme on trouve beaucoup de mots qu'on peut considérer comme du “lexique amazighe commun”, car on les trouve dans des énigmes-devinettes de différents domaines (*taqbaylit, tacelḥit, tumzabt*, etc.).

⁹⁴ Dire un mot est un archaïsme en kabyle, n'est pas chose évidente. Car, un mot peut être un archaïsme dans un parler, mais un mot courant dans un autre.

morphologique⁹⁵). Ici, nous pensons qu'il est question d'un choix stylistique, car nous avons bien un terme kabyle connu et largement usité qui est *tamazzagt*.

- **Mots expressifs** : on trouve beaucoup de mots⁹⁶ formés à base de la dérivation expressive. Seulement, « l'ancienneté du processus expressif empêche souvent d'affirmer avec certitude si un phonème est formateur de la racine ou s'il est ajouté. Seule l'apparition régulière d'un élément, dans un ensemble de mots liés sémantiquement, permet de supposer un ajout expressif » (Haddadou, cité par Tidjet, 1997 : 99). La dérivation expressive peut se faire par différents procédés : par redoublement (base nominale ou verbale) ; affixation (morphème *c*, *x*, etc), et qu'un « dérivé expressif a toujours une valeur sémantique affective qui se surajoute au sémantisme de base. » (Tidjet, 1997 : 98-105).

Exemple : *Yemma jida taneekakuft, mi teffey teḍra taluft* (**Grand-mère toute percluse, dès qu'elle sort, il se passe un malheur**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse (clef) *tanegħelt* (un fusil), nous avons un mot expressif *taneekakuft* (toute/très percluse) dérivé du verbe *εkef* (être perclus) par le redoublement de la consonne radicale "k".

II.3.2.6. La variation

Comme nous l'avons déjà signalé (Cf. I.6.), la variation n'est pas le propre de tel ou tel genre littéraire mais un phénomène très répandu dans le contexte de l'oralité du fait que chaque performance est unique (Cf. I.5.). Ici, il est question de voir, très succinctement, quels sont les types de variations qui caractérisent les énigmes-devinettes kabyles.

En passant en revue quelques corpus d'énigmes-devinettes kabyles (Cf. Introduction générale), nous avons remarqué que la variation peut être, au moins, de trois types :

- **Thématique** : ce type de variation se situe au niveau de la réponse (la clef) de l'énigme-devinette. Or, il est fréquent que deux (ou plusieurs) énigmes-devinettes aient des énoncés (textes) identiques alors que leurs réponses sont différentes. Voici un exemple :

a- *Yemma temmut ilindi, nekk luley-d aseggas-a. Tiririt : D taxsayt* (**Ma mère est décédée l'année passée ; moi, je suis né cette année = une courge**).

⁹⁵ Pour ce qui est de la formation du lexique en kabyle, voir Tidjet (1997 : 69-117).

⁹⁶ Pour plus d'informations sur la formation expressive (locutions expressives, Le vocabulaire onomatopéique et Dérivation expressive), voir Tidjet (1997 : 93-105).

b- *Yemma temmut ilindi, nekk luley-d aseggas-a. Tiririt : D taga (Ma mère est décédée l'année passée ; moi, je suis né cette année = l'artichaut.).*

Dans cet exemple, on remarquera aisément que les énoncés (textes) des deux énigmes-devinettes **(a)** et **(b)** sont identiques (sur tous les plans), mais leurs réponses sont nettement différentes. Cette énigme-devinette qui peut signifier deux choses à la fois, peut être expliquée par le fait que *taxsayt* (la courge) et *taga* (l'artichaut), deux plantes qui poussent une année après avoir semé leurs graines.

Dans ce type de variation, nous pensons qu'entre les différentes réponses que peut avoir un même énoncé (texte d'une même énigme-devinette), il existe des caractéristiques en commun. Or cette variation n'est pas arbitraire.

➤ **Lexicale** : ce type de variation se situe au niveau de l'énoncé (texte) de l'énigme-devinette. On trouve des énigmes-devinettes qui ont les mêmes réponses, mais avec des différences lexicales (certains mots) sur le plan de l'énoncé. Voici un exemple :

a- *D amellal am yizimer, itess aman am uzger. Tiririt : D arekti (Il est tout blanc comme un agneau et boit de l'eau comme un bœuf = une pâte) ;*

b- *D amellal am uyefki, isett aman am uzejmi. Tiririt: D arekti (Il est tout blanc comme le lait et boit comme un bœuf= une pâte).*

Ces deux énigmes-devinettes ont la même réponse. Sur le plan de l'énoncé, on a constaté une différence sur le plan lexical⁹⁷ seulement : nous avons "ayefki" (lait) en **(b)** au lieu "d'izimer" (agneau) en **(a)** ; nous avons "aejmi" (bœuf) en **(b)** au lieu "d'azger" (taureau) en **(a)**. Mis à part ces deux mots, tout le reste est identique.

➤ **Syntaxique** : là aussi, la variation se situe au niveau de l'énoncé (texte) de l'énigme-devinette. Contrairement à la variation de type lexical qu'on peut qualifier de paradigmatique, la variation syntaxique est plutôt syntagmatique (la relation qu'entretiennent les mots). Or, il y a des énigmes-devinettes qui ont les mêmes réponses, mais sur le plan de l'énoncé il y a des différences syntaxiques. Voici un exemple :

a- *Ttalint icerfan, ur zeggrent i waman. Tiririt: D tiwedfin (Elles grimpent bel et bien les talus mais elles ne peuvent traverser les eaux = les fourmis) ;*

⁹⁷ Pour en savoir plus sur la "variation linguistique", voir Détrie et al. (2001 : 375 : 378).

b- *Ttalint icerfan, ur zeggrent iyezran. Tírirít : D tiwedfin (elles escaladent les rochers mais ne traversent pas les rivières = les fourmis.)* (Genevois, 1963 : 63).

Ces deux énigmes-devinettes ont la même thématique, car leurs réponses sont identiques, il s'agit dans les deux cas de *tiwedfin* (les fourmis). La différence, avons-nous remarqué, est sur le plan de l'énoncé (texte). Or, dans les deux cas, il s'agit de phrases complexes (Cf. Chap. III) de deux propositions coordonnées par simple juxtaposition, c'est-à-dire « les propositions se suivent sans éléments de liaison » (Naït-Zerrad, 1996 : 92). Quoique la première proposition soit la même dans (a) et (b) : SPV + COD, la différence est dans la deuxième proposition : dans (a) il s'agit d'un (*ur* "ne") SPV + COD ; dans (b) il s'agit d'un (*ur* "ne") SPV + PREP + COI.

II.3.2.5. Modalité d'énonciation

Le dernier critère d'ordre intratextuel auquel nous nous intéressons ici est la modalité d'énonciation des énigmes-devinettes kabyles. Comme l'écrit Maingueneau (1991 :114), « un énoncé joue simultanément sur deux registres étroitement liés : d'un côté il dit quelque chose de quelque chose, de l'autre cette relation fait l'objet d'une prise en charge par l'énonciateur. En aucun cas, on ne peut séparer ce qui est dit de la manière dont il est posé. » Or, au niveau de la structure de surface, très souvent, on considère une énigme-devinette comme une assertion « qui, écrit Maingueneau (1991 :115), pose un énoncé comme vrai ou faux. ». Pour cela, comme le soutient (Amaoui : à paraître), l'énoncé (le texte) de l'énigme-devinette « est un (ou un ensemble d') énoncé(s) assertif(s) ».

Mais, au niveau de la structure profonde, quand on a affaire à une énigme-devinette, nous savons dès le départ qu'on a affaire à une question à laquelle on doit répondre, quoique la formule interrogative « *dacu-tt ? dacu-tt ?* » (c'est quoi ? c'est quoi ?), qui donne le timbre d'un énoncé interrogatif à l'énoncé, n'apparaisse pas dans le texte (Cf. II.3.2.1.). Comme l'écrit Bouamara (2011 : 302) : « la devinette (ou l'énigme) est, du moins au niveau de sa structure profonde, un énoncé d'ordre interrogatif qui, par conséquent, suscite toujours une réponse. »

Conclusion

Les langues qu'on utilise pour étudier les littératures orales sont, le plus souvent, différentes des langues dans lesquelles ces littératures sont produites. Pour cela, « il y a fréquemment confusion, écrit Derive (2008 : 6), entre le système des genres tel qu'il se présente dans la langue où ont été élaborées les œuvres qui font l'objet de l'étude et le système des genres dans la langue de la glose ».

Pour ce qui est des littératures d'expression amazighe, notamment kabyle, c'est à la terminologie de la langue française qu'on a souvent recours. Cela s'explique par des raisons historiques. Ainsi, le genre littéraire ici mis en cause, est désigné par les chercheurs par les deux termes "énigme" ou "devinette". Il est connu que ces deux termes dans la littérature française désignent deux genres, proches mais distincts. Influencés par le modèle français, certains chercheurs, comme Alloui (1990 et 2005), vont jusqu'à inventer des arguments pour faire croire (ou justifier) que même en kabyle, nous avons deux genres très proches mais distincts.

Or, pour le genre en question, nous avons recensé une vingtaine de termes kabyles qui servent à le désigner. Ces différentes dénominations peuvent être scindées en deux catégories : celles qui ne désignent que le genre en question (*tamseereqt*, *tamsefrut*, *tamsalt*, *tameayt* [n] *usetleε*, *asefru* [n] *tmacahu*, etc.) ; celles qui, dans certaines régions de Kabylie, désignent ce genre, mais dans d'autres régions désignent d'autre(s) genre(s) (*asefru*, *tameayt*, *taqsıdt*, *tamacahut*), c'est pourquoi, nous dirons après Bouamara (2003 : 189-190) que, la définition d'un genre doit se faire sur la base de texte réels et non pas sur la base des dénominations seulement. Il s'ensuit que les dénominations, qui ne désignent que le genre en question, existent sous deux formes : des termes composés (*tameayt* [n] *usetleε*, *asefru* [n] *tmacahu*, etc.) ; des termes simples dont certains font référence à la nature même de l'énigme-devinette qui cherche à égarer, embarrasser, entraver, etc. (*tamseereqt*, *tamseεweqt*, *tamcekkalt*, *timsewqet*, etc.), d'autres aux conséquences du jeu des énigmes-devinettes (*taqnuzt* et *tamesbibbit*) et, enfin, nous avons le terme *asetleε*, qui fait toujours référence aux conséquences, qui désignent non pas le genre mais le jeu des "énigmes-devinettes" lui-même.

A cela s'ajoute le fait que tous les corpus que nous avons consultés, qu'ils soient nommés "énigmes" ou "devinettes", contiennent, toujours, beaucoup de pièces qui sont identiques. Ce qui laisse entendre que dans la littérature orale kabyle, il ne s'agit ni d'"énigmes" ni de "devinettes". Mais comme notre travail est fait en français, nous avons opté pour le terme composé "énigmes-devinettes", que nous jugeons plus adapté à la réalité, ici, décrite.

Avant de passer aux critères qui définissent le genre énigmes-devinettes, nous avons jugé utile de passer en revue aux moins deux définitions qui lui ont été proposées : la première est celle de Basset (1920) ; la deuxième est celle de Bentolila (1987). Ces deux définitions, avons-nous remarqué, sont incomplètes et prêtent à ambiguïtés. Car la première ne prend en considération que les critères extratextuels du genre, ce qui fait qu'elle ne nous informe en rien pour ce qui est du texte lui-même ; la deuxième définition, quant à elle, ne prend en considération que les critères intratextuels, qu'on trouve dans beaucoup d'autres genres, ce qui laisse la voie libre à toutes les confusions entre les différents genres, car un même texte « est susceptible d'intégrer plusieurs genres en fonction des circonstances suivant lesquelles il est exécuté. » (Derive, 2008 : 9).

Or, l'étude d'un genre de littérature orale, quel qu'il soit, « exige, comme le signale Galand-Pernet (1982 : 62), une connaissance sociale et linguistique aussi poussée que possible du réseau de communication où fonctionne ce texte : la connaissance de l'émetteur (créateur ou transmetteur), du récepteur (les auditeurs varient), des circonstances de l'énonciation, est aussi indispensable que celle du message lui-même (le texte littéraire). »

Ainsi, pour étudier le genre énigmes-devinettes kabyles, et pour qu'on puisse éviter de le confondre avec d'autres genres, notamment ceux de sa catégorie, nous devons prendre en considération les deux types de critères : intratextuels et extratextuels, que nous ont inspiré les travaux de Galand-Pernet (1998) ; Bouamara (2003) et de Ameziane (2009). Aussi est-il important de signaler que ces deux types de critères, qui définissent les genres de la littérature orale, ne peuvent en aucun cas être séparés, mais qu'on peut seulement les distinguer si les besoins de clarté de l'étude l'exigent (Bouamara, 2003 : 190).

Chapitre III :
Typologies des énigmes-devinettes kabyles

Introduction

Dans ce troisième chapitre, on passe à la classification des énigmes-devinettes, de notre corpus, d'un point de vu textuel et d'un point de vu syntaxique.

Premièrement, il est question de dégager les types textuels des énigmes-devinettes, qui sont au nombre de deux : descriptif et narratif, et de mettre en valeur, même succinctement, quelques unes de leurs caractéristiques qui nous permettrons de les distinguer.

Ensuite, on passe à la deuxième classification, qui est d'ordre syntaxique. Ici, pour mieux cerner notre travail, nous allons d'abord classer les énigmes-devinettes de notre corpus en fonction de nombre d'énoncé qu'elles comportent. Après, on dégagera le(s) type(s) d'énoncé(s) (verbal ou nominal, simple ou complexe). Enfin, on dégagera les différentes structures syntaxiques pour chaque type d'énigmes-devinettes.

III. Typologies des énigmes-devinettes

Nous avons écrit "typologies" au pluriel, car, comme nous l'avons déjà signalé (voir supra.), il est question de faire deux types de classifications. La première classification est d'ordre textuel où nous allons distinguer entre deux types d'énigmes-devinettes : énigmes-devinettes narration et énigmes-devinettes description. Quand à la deuxième classification, elle est d'ordre syntaxique où nous allons dégager les différents types syntaxiques des énigmes-devinettes kabyles, ici étudiées.

III.1. Les types textuels

Sur le plan textuel, les énigmes-devinettes de notre corpus, avons-nous remarqué, se présentent sous deux principales formes : il y a des énigmes-devinettes qui sont plutôt narratives ; d'autres, par contre, sont plutôt descriptives.

Auparavant, une distinction de ce genre a été, déjà, opérée par Basset (1920) pour ce qui est des "énigmes" amazighes (de façon générale). Une distinction qui a été, par la suite, reprise par Genevois (1963) pour ce qui est des énigmes-devinettes kabyles (de Grande Kabylie en particulier). Voici ce qu'écrit Genevois (1963 : III-IV) à ce propos : « l'énigme en Grande-Kabylie, comme, du reste, dans d'autres régions, peut se présenter sous la forme d'une comparaison ou sous forme de description. L'énigme comparaison dissimule l'objet à chercher "sous une image piquante, plus ou moins adroitement adaptée... [Ici, il reprend Basset (1920 : 194)"] ». Quant à l'énigme description, elle se contente de donner de l'objet une description incomplète à la manière

d'une caricature et suffisamment imprécise pour exercer la sagacité du chercheur et le faire hésiter entre plusieurs réponses possibles » (les mots soulignés sont de nous).

Mais, une lecture attentive du passage de Genevois (voir supra.), laisse entendre qu'il ne s'agit que d'une même chose, exprimée de deux façons différentes. Or, si, à en croire Genevois, "l'énigme" description donne de l'objet, à chercher (où décrit), une description incomplète et imprécise, ne s'agit-il pas de le dissimuler, comme c'est le cas de "l'énigme" comparaison qui, selon Genevois, dissimule l'objet à chercher ? Mieux encore, dissimuler l'objet à chercher, ne constitue pas la raison d'être des énigmes-devinettes ? Une description complète et précise d'un objet (ou autres), peut-elle donner lieu à une énigme-devinette ? La comparaison, comme nous l'avons déjà signalé (Cf. II.3.2.4.2.) ne constitue pas une figure qui consiste à rapprocher deux objets dans le but de montrer leur(s) ressemblance(s) et qu'on utilise, le plus souvent, pour décrire, peut-elle faire l'objet, du point de vue textuel, d'un type d'énigmes-devinettes ?

Ceci dit, en parcourant le corpus d'énigmes-devinettes kabyles recueillies par Genevois (1963), nous en avons rencontré beaucoup de pièces qui se présentent sous formes de description, dont la comparaison, mais aussi, des pièces qui n'ont rien à voir ni avec la description ni avec la comparaison à l'image de ces deux exemples :

1° l'énigme-devinette n° 120, qui a comme réponse *abbu/dexxan* (fumée) et, qui consiste à dire : — *Mmugrey-t nnig ssur, nniy-as : Sani i tettedduḍ ? Yenna-k : Anda ur d-ttuɣaley* (**Je l'ai trouvé sur le rempart : Où vas-tu ? lui ai-je demandé. Il m'a dit : Là d'où je ne reviendrai pas.** ») ;

2° l'énigme-devinette n° 138, qui a comme réponse *agelzim* (la pioche) et, qui consiste à dire : — *Mlaley-t nnig uxxam, nniy-as : Sani tettedduḍ ? Yenna-k : Ger terzi uqerru* (**Je l'ai rencontré (sur le chemin qui passe) au-dessus de la maison et lui est demandé où il allait. Il m'a alors répondu : Me faire casser la tête.** »).

Par conséquent, on s'appuyant sur ce qu'on vient de voir ci-dessus, le moins que l'on puisse dire de la classification faite par Basset (1920), reprise par Genevois (1963), est qu'il s'agit d'une classification qui ne prend en charge qu'une seule partie des énigmes-devinettes kabyles. Or, la comparaison n'est qu'une figure de la rhétorique qui est, à côté des autres figures, au service, entre autres, de la description. C'est pourquoi nous considérons, ici, que Basset et Genevois ne distinguent qu'un seul type : énigmes-devinettes description, où la description peut être réalisée par des comparaisons ; des métaphores ; des métonymies ; etc. (Cf. Adam & Petitjean, 1989 : 53-56).

Pour notre part, comme nous l'avons déjà signalé et au risque de nous répéter, les énigmes-devinettes kabyles, du moins pour celles qui constituent notre corpus, se présentent sous deux principales formes (types) : 1° des énigmes-devinettes description ; 2° des énigmes-devinettes narration. Cependant, l'importance numérique est du côté du premier type.

La question qui s'impose à présent est de savoir comment peut-on distinguer entre ces deux différents types ? Or, pour faire une distinction pertinente, nous avons jugé utile de mettre en valeur les caractéristiques et les éléments linguistiques propres à chaque type de texte. Cela peut être justifié par le fait que « Dans chaque type de texte, écrit Moirand (cité par Meksem, 2001 : 121), certains éléments linguistiques sont privilégiés. Ce sont eux qui nous permettent, d'une part, de reconnaître la spécificité du texte et qui sont, d'autre part, plus aisément repérables par des lecteurs étrangers ».

III.1.1. Énigmes-devinettes description

La description en générale, comme l'écrit Fontanier (1977 : 420), « consiste à exposer un objet aux yeux, et à le faire connaître par le détail de toutes les circonstances les plus intéressantes ».

Mais, dans le cas du type d'énigmes-devinettes, ici mis en cause, il ne s'agit pas de donner une description complète et rigoureuse⁹⁸ de l'objet à deviner, mais, nous dirions après Genevois (1963 : III-IV) qu'une énigme-devinette description, « se contente de donner de l'objet une description incomplète à la manière d'une caricature et suffisamment imprécise pour exercer la sagacité du chercheur et le faire hésiter entre plusieurs réponses possibles ».

D'après Reuter (cité par Rabdi, 2009 : 123-124), le texte descriptif, selon Adam, « peut se définir comme la mise en scène d'un lieu, d'un personnage, d'un objet... Elle se caractérise notamment par l'expansion (toujours plus au moins évaluative) d'un thème (ce dont on parle) à l'aide de procédures d'aspectualisation (les propriétés et les parties du thème) et de mise en relation (soit sa situation dans l'espace et le temps, soit sa mise en relation avec d'autres catégories sous formes de comparaison, de négation...). Son thème est indiqué soit initialement (ancrage), soit en cours (reformulation), soit à la fin (affectation). Son organisation comprend des plans énumératifs, temporels, ou spatiaux (devant / derrière, à gauche / à droite...) ».

Ceci dit, étant descriptives, dans les énigmes-devinettes, ici étudiées, on trouve certains aspects comme les procédures d'aspectualisation, l'espace, la négation, la comparaison, etc. Mais aussi, il y a des spécificités propres aux énigmes-devinettes. A titre d'exemple, le thème (ce dont on parle) n'est indiqué ni au début, ni au milieu, ni à la fin du texte de l'énigme-devinette, mais il

⁹⁸ Car, dans le cas contraire, on aura plus affaire à une énigme-devinette.

constitue sa réponse (clef). De même pour la comparaison : dans une description qui cherche à mettre en évidence la chose décrite on trouve tous les éléments qui rendent la comparaison plus claire ; dans une énigme-devinette, le comparé est, jusqu'à plus ample informé, toujours absent (Cf. II.3.2.4.2.).

Pourtant, même si ce type d'énigmes-devinettes a quelques spécificités qui diffèrent de la description ordinaire, il présente des caractéristiques plus importantes qui l'inscrivent dans le type descriptif. Or, « dans une devinette, comme l'écrit Rabdi (2009 : 136), on énumère les caractéristiques de la chose sans donner son nom (son nom qui est le thème-titre). La description des sous-parties de la chose décrite nous donne une séquence descriptive (qu'est la devinette). On fait des comparaisons avec d'autres éléments qui s'approchent implicitement de la chose, objet de la devinette. »

En s'inspirant des quelques travaux (Rabdi 2009 ; Meksem : 2010) qui prennent en charge le texte descriptif dans le domaine kabyle, nous allons mettre en valeur les quelques éléments linguistiques récurrents dans un texte descriptif, en vérifiant à chaque fois leurs validités dans les énigmes-devinettes de ce type.

III.1.1.1. Quelques caractéristiques du type descriptif

Dans un texte descriptif, « l'auteur, écrit Rabdi (2009 : 142-143), indique comment est un objet, un paysage, un lieu, une atmosphère, un être, un événement, une situation, une procédure, un processus, un fonctionnement. Pour exploiter un texte descriptif en général, il faut poser ces questions : Qui décrit ? [...] Qu'est ce qui est décrit ? [...] Pour qui ? [...] Pourquoi ? [...] Comment ? ».

Dans le cas des énigmes-devinettes, puisqu'il s'agit d'un genre de la littérature orale, il n'est pas question d'un auteur mais d'un énonciateur. Pour mieux exploiter ce genre, plus précisément ce type, on va essayer de répondre aux questions ci-dessus :

- Qui décrit ?

Dans les énigmes-devinettes, c'est toujours un énonciateur (celui qui pose l'énigme-devinette) qui décrit. Or, les énigmes-devinettes relèvent de la littérature anonyme, par conséquent, personne ne cherche à identifier l'auteur ou à s'approprié une énigme-devinette (Cf. II.3.1.4.).

- Qu'est ce qui est décrit ?

Ce qui est décrit dans les énigmes-devinettes sont les thèmes qu'elles abordent. Ça peut être un objet, la faune, la flore, le corps humain, etc. (Cf. II.3.2.3.). Dans le texte d'une énigme-devinette description, on décrit un thème sans le citer, car il constitue la deuxième partie de ce jeu littéraire, qui est sa réponse (Cf. II.3.2.1.).

- Pour qui ?

Comme il a été déjà signalé (Cf. II.3.1.3.), pour qu'un genre de la littérature orale se manifeste, la coprésence d'un émetteur (énonciateur) et d'un public- récepteur (ou tout simplement un auditeur), dans des conditions spatio-temporelles bien précises est une condition obligatoire. Dans le cas des énigmes-devinettes, l'auditoire peut être composé des membres d'une famille, des amis, des collègues, etc.

- Pourquoi ?

L'énonciateur (ou l'émetteur) pose une énigme-devinette à son auditoire pour le faire réfléchir à fin de trouver ce qui est décrit (le thème), et le faire hésiter entre plusieurs réponses possibles afin d'égarer et de dérouter celui à qui l'énigme-devinette est destinée.

- Comment ?

Comme il est question de faire réfléchir l'auditoire afin de trouver le thème de l'énigme-devinette, la description est toujours faite en termes obscures. Or, ici, on ne cherche pas à simplifier et à rendre évidente la chose décrite mais à l'obscurcir.

De là, on comprend que les différences (ou les spécificités) que présentent les énigmes-devinettes descriptives (Cf. III.1.1.) vis-à-vis de la description ordinaire, s'expliquent par la nature même des textes et des objectifs visés par chacun d'eux. Or, si l'objectif dans une description ordinaire est de donner à voir, dans une énigme-devinette, par contre, on donne à réfléchir et à chercher.

III.1.1.2. La structure descriptive

Selon Rabdi (2009 : 143-147), l'identification d'un texte descriptif amazigh doit être, d'abord, précédée par l'identification de sa structure, ensuite, de ses caractéristiques linguistiques récurrentes. L'auteur signale qu'on passant d'un texte à un autre il peut y avoir des changements au niveau de la structure. Mais, globalement, le texte descriptif est structuré selon ce plan⁹⁹ :

- **une introduction** qui présente les différents aspects du thème qui seront développés dans le texte (c'est l'ancrage ou le thème-titre qui la présente).

- **le développement** : « cette partie de développement concerne la manière dont la description évolue, et comment elle structure ces parties dans un texte cohérent. L'organisation de la description se fait par, ce que J.-M. Adam nomme, l'aspectualisation¹⁰⁰ et la mise en relation¹⁰¹. »

⁹⁹ L'auteur signale que ce plan a été établi par J.-M. Adam.

¹⁰⁰ Pour ce qui est de la procédure d'aspectualisation, voir Adam (2001 : 89-91).

- **une conclusion** qui est toujours facultative. Elle varie selon les thèmes décrit et de l'objectif de cette description.

Ceci dit, dans les énigmes-devinettes, on ne trouve pas cette structure globale d'un texte descriptif. Or, le texte de l'énigme-devinette (sa formule) est généralement très court pour qu'il puisse englober ces trois parties su-citer. Autrement dit, le texte de l'énigme-devinette description, comme nous allons le voir ultérieurement, ne dépasse pas, généralement, le cadre d'un énoncé (simple ou composé), pour cela on ne trouve ni introduction, ni conclusion. Par conséquent, l'identification d'une énigme-devinette description, ne peut se faire sur la base de la structure d'un texte descriptif, mais par les éléments linguistiques récurrents que nous allons voir ci-dessous.

III.1.1.3. Les éléments linguistiques récurrents dans la description

Pour faire une description, certains éléments linguistiques sont indispensables. Or, ces éléments sont plus utilisés (privilegiés) que d'autres, par conséquent, ce sont eux qui nous permettent de reconnaître la spécificité du texte.

Mais, comme nous l'avons déjà signalé (voir supra.), dans le domaine kabyle, et amazighe en générale, il y a un manque flagrant d'études approfondies concernant les types de textes. Par conséquent, les connaissances qu'on a sur les différents éléments identificateurs de chaque type et de leurs éléments linguistiques récurrents, ne sont pas minimales mais, sont insuffisantes.

Pour ce qui est de la description, on s'appuyant sur le travail de Rabdi (2009) et de Meksem (2010), nous avons pu recenser quelques éléments linguistiques récurrents dans le type descriptif (adjectifs, verbes d'état, etc.). La présence de ces éléments, avons-nous remarqué, est abondante dans les énigmes-devinette description.

III.1.1.3.1. L'adjectif

Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les travaux, notamment, syntaxiques « posent de front, écrit Chaker (1996 : 22), la question de l'existence de l'adjectif en berbère ; pour y apporter des réponses contradictoires. » Ainsi, le même auteur, dans la même page, signale que, pour certains (Willms 1972 ; Bentolila 1981 ; etc.), l'adjectif qualificatif n'existe pas même en berbère du nord mais des noms apposés ; pour d'autres (Penchoen 1973 ; Chaker 1983), ils posent de leur côté un adjectif en kabyle, en *tamaziyt* du Moyen Atlas et en chaouïa. Voici ce qu'écrit Chaker (1985 : 129) : « pour notre part, nous posons un adjectif qualificatif en berbère nord : il constitue une

¹⁰¹ Pour ce qui est de la procédure de mise en relation, voir Adam (2001 : 91-93).

sous-classe du Nom et est identifié fondamentalement par sa syntaxe et, secondairement, par sa morphologie (son signifiant). »

Or, toujours selon Chaker (1996 : 22-23), l'adjectif, comme étant une sous-classe syntaxique du Nom : - partage tous les traits combinatoires et fonctionnels du substantif (il porte les marques : du genre ; du nombre et d'état) ; - assume toutes les fonctions du nom (même celle du prédicat de phrase nominal) ; - peut être point de rattachement d'un complément de nom.

En fait, l'adjectif¹⁰² ne se distingue du substantif, que « par la capacité qu'il a de déterminer directement un substantif (séquence immédiate, sans marque autre que la position) : Substantif ← Adjectif (à l'état libre). [...] Dans cette fonction de déterminant qualificatif, l'adjectif est donc identifié par : a)- la position : immédiatement après le substantif déterminé, sans rupture tonale ni pause ; b)- la marque d'état (libre) qui le distingue du complément de nom qui est, lui, à l'état d'annexion. En kabyle, il y a même opposition directe dans cette position entre l'adjectif et le complément de nom [nous y reviendrons ci-dessous] ; c)- l'accord de genre et de nombre entre le substantif et son déterminant » (Chaker : 1996 : 23-24).

Pour sa part, Naït Zerrad (2001 : 103) signale que l'adjectif « exprime une propriété, une qualité ou une caractéristique du nom (être animé ou chose) auquel il se rapporte. Il se forme sur les deux types de verbes, mais principalement sur le verbe d'état ». Par ailleurs, en page 42, le même auteur ajoute qu'un adjectif « peut se former également en utilisant un élément se plaçant avant le nom. a) *bu / m* + substantif à l'état d'annexion [...]. b) *war / tar* + substantifs à l'état d'libre ». Or, ces éléments sont désignés par Chaker (1983 : 198) par les morphèmes adjectiveurs.

Dans les énigmes-devinettes description de notre corpus, la présence d'adjectifs qui ont la fonction de déterminant qualificatif est considérable. En voici quelques exemples :

— *Azger-inu ademdi, ur itett, ur yeggan* (**Mon taureau de couleur indéterminée ne mange, ni ne dort**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *agu* (le brouillard), nous avons l'adjectif *ademdi* (couleur imprécise) qui assure la fonction d'un déterminant qualificatif du substantif *Azger* (taureau). Cet adjectif, avons-nous remarqué, assume toutes les caractéristiques identificatoires susciter : a)- il vient immédiatement après le substantif déterminé ; b)- il est à l'état libre ; c) il porte les mêmes marques (genre et nombre) du substantif déterminé.

¹⁰² Chaker (1983 : 197-198) signale qu'il y a « de nombreux chevauchements entre Noms d'Agents et Adjectifs, puisque certains dérivés nominaux à préfixe (*a*)*m*- peuvent fonctionner comme déterminant d'un autre nom », il donne comme exemples : *amakar* «voleur» ; *amuđin* «(un) voleur» ; *amusnaw* «sage» ; *amerniz* «(un) malade» ; *amuddir* «vivant» ; *anertzuf* «visiteur» ; *amellazu* «affamé» ; etc.

— Axxam **adeyqan**, ur yesei ttwiqaṅ (**Une maison étroite sans fenêtres**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *azekka* (une tombe), nous avons l'adjectif **adeyqan** (étroit) qui assure la fonction d'un déterminant qualificatif du substantif *axxam* (maison). Là aussi, l'adjectif **adeyqan** assume toutes ses caractéristiques identificatoires (voir supra.).

— Yemma jida **taneɛkakuft**, mi teffey teḍra taluft (**Grand-mère toute percluse, dès qu'elle sort, il se passe un malheur**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *tanegħelt* (un fusil), nous avons l'adjectif **taneɛkakuft** qui assure la fonction d'un déterminant qualificatif du substantif (mot composé) *Yemma jida*. Là aussi, l'adjectif assume toutes ses caractéristiques identificatoires (voir supra.).

— Itbiren-iw **imellalen**, cudden s lerbug **izeggayen** (**Mes pigeons tout blancs sont entravés avec des attaches rouges**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *uglan d uksum n tuymas* (les dents et la gencive), nous avons deux adjectifs **imellalen** (blancs) et **izeggayen** (rouges) où chacun assure respectivement la fonction d'un déterminant qualificatif des substantifs *itbiren* (pigeons) et *lerbug* (entraves). Là aussi, chacun des deux adjectifs assume toutes ses caractéristiques identificatoires (voir supra.).

Mais, la présence d'adjectifs qui remplissent la fonction de prédicat de phrase nominale est beaucoup plus importante. Dans ce cas, l'adjectif est toujours précédé du monème "d" « dont la fonction unique est d'assurer la prédication d'éléments nominaux » (Chaker, 1983 : 320). En voici quelques exemples :

— Leswar-is d **iħcayciyen** ; taddart d **tazeggayt** ; wid i tt-izedyen d **iberkanen** (**Ses murs sont verts ; le village est rouge ; ses habitants sont noirs**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *tadellaɛt* (une pastèque), nous avons trois adjectifs : **iħcayciyen** (verts) ; **tazeggayt** (rouge) ; **iberkanen** (noirs), qui replissent, non pas la fonction d'un déterminant qualificatif (voir supra.) mais, la fonction de prédicat. C'est la même chose pour les exemples ci-dessous.

— D **iħlalaḍen**, d **iblaḍen**, ulac tamurt ur wwiḍen. **Tiririt** : D idrimen (**Ils sont trop nombreux, durs comme des pierres et se trouvent partout dans le monde = de l'argent**).

— D **amellal** am tmellalt, ur t-id-wwin tteğğar, ur yenzi deg temdinin. **Tiririt** : D adfel (**Il est blanc comme un œuf [mais] il n'est pas disponible à la vente ni sur le marché, ni dans les villes = de la neige**).

— *Isewweq-d yiwen d **ucmit** ; tabernust d **tazeydanit** ; ihedder ala tarumit. **Tiririt** : D izi (Un homme laid est venu faire le marché : il s'est couvert d'un petit burnous à la couleur sombre et ne parle qu'en français = une mouche).*

— *Yelli-s ugellid yef ttaq, tettak ifelfel d **aherraq**. **Tiririt** : D tiyirdmt (La fille du roi au bord de la fenêtre sert du piment piquant = un scorpion).*

La présence d'adjectifs à base de morphèmes adjectiveurs est moins importante. Dans notre corpus, ici recueillis, nous n'avons que deux exemples :

— *Cciṭan **bu rebea wallen** (Un diable à quatre yeux). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *tiqeffilt* (un bouton), nous avons un adjectif à base du morphème adjectiveur **bu** (qui a, celui à).*

— *Tellec a **bu ternic**, yewwet argaz yesqummec-it. **Tiririt** : D asennan (« Tellec a **bu ternic** » a battu un homme et l'a mis à genoux = une épine).*

III.1.1.3.2. Le verbe d'état

Le verbe d'état est l'un des éléments linguistiques qu'on utilise dans la description, car, comme son nom l'indique, il sert à mettre en évidence l'état (ou la manière d'être) et à qualifier la chose décrite. Comme nous l'avons déjà signalé (Cf. III.1.1.3.1.), l'adjectif qualificatif se forme principalement sur le verbe d'état (Chaker, 1983 : 101 ; Naït Zerrad, 2001 : 103). Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils partagent la fonction descriptive.

Ceci dit, Chaker (1983 : 321-322) signale qu'un locuteur kabyle dispose « d'un système d'une grande souplesse puisqu'il peut bien souvent choisir entre un énoncé verbal et un énoncé nominal pour communiquer le même fait d'expérience. Cette quasi-équivalence est particulièrement sensible pour les racines lexicales servant de base à la formation d'adjectifs. »

Ainsi, les adjectifs qui remplissent la fonction de prédicat, avons-nous remarqué (voir supra), sont très présents dans les énigmes-devinettes description. A ce titre, au lieu d'avoir un SPN sous forme *d + adjectif* (*d amellal* ; *d azeggay* ; *d ucmit* ; etc.), on peut avoir des SPV (*mellul* ; *zeggay* ; *yecmet* ; etc.), et ces deux types de syntagmes prédicatifs communiquent la même chose. Mais, dans ce cas, pour les énigmes-devinettes description le choix est porté sur le SPN.

La différence existante entre ces deux types d'énoncés est dégagée par Benveniste (cité par Chaker, 1983 : 322-323) : « dans la phrase nominale, l'élément assertif étant nominal, n'est pas susceptible des déterminations que la forme verbale porte : modalité temporelle, personnelle, etc.... L'assertion aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur un terme réduit à un seul contenu sémantique. »

En parlant du verbe, il convient de signaler que dans les énigmes-devinettes ici étudiées, nous avons remarqué que la forme verbale *ad + urmir* (non réel + aorist) est rigoureusement exclue. En effet, dans ce type d'énigmes-devinettes, on décrit, généralement, ce qui existe (qu'on voit, qu'on ressent), et non pas ce qui va exister.

III.1.1.3.3. Le présentatif “*d*”

Ici, par le terme présentatif, on désigne le monème *d*, qu'il ne faut pas confondre avec la préposition *d* “avec” (Cf. Chaker, 1983 : 163 ; Aissou, 2008 : 171), dont la seule fonction est d'assurer la prédication d'éléments nominaux (nom, adjectif, nombre, substitut indépendant) qu'il précède toujours de façon immédiate (Chaker, 1983 : 169/320).

Nous avons, ici, choisi l'appellation présentatif « parce qu'il est plus proche de la description » (Rabdi, 2009 : 150). Ce monème bénéficie de plusieurs dénominations : “auxiliaire de prédications” (François, 1975 ; Chaker, 1983) ; « actualisateur » (Chaker, 1984), « la particule prédicative » (Naït-Zerrad, 2001).

Pour sa part, Sadiqi (1997 : 152-153) signale que c'est la nature même du prédicat qui fait la différence entre une phrase verbale et une phrase non-verbale (nominale), et que, ces dernières, subissent des contraintes d'ordre sémantique et syntaxique : « sur le plan sémantique, ces constructions ont souvent une fonction identificatoires ». Pour Chaker (1983 : 321), « le syntagme *d* + nom pose simplement l'existence du référent correspond au nominal prédiqué indépendamment de tout procès ; d'où sa fréquence dans un usage de type lyrique-descriptif. »

Ceci dit, dans les énigmes-devinettes ici mises en cause, nous avons remarqué une forte présence de SPN de type *d* + adjectif (Cf. III.1.1.3.1.). Aussi, il y a lieu de signaler une présence considérable de SPN de type *d* + nom (le prédicat est un nom), comme le montrent les exemples suivants :

— *Tessa u tessin d arraw-is, tdel-iten akk s ubernus-is* (Avec son burnous, elle couvre ses 99 enfants). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *taremmant* (une grenade), nous avons un SPN dont le prédicat est le nom *arraw* (enfants). C'est la même chose pour les exemples ci-dessous.

— *Yusa-d d inebgi, ur yesei tuymas. Tiririt : D lţufan* (Il s'est présenté come un invité, il n'a pas de dents = un bébé (nouveau né).

— *S ufella d lluh, s wadda d lluh, s daxel d rruh. Tiririt : D ifker* (Au dessus, il est fait de bois, en dessous, il est fait de bois, à l'intérieur, il y a une âme = une tortue).

— Amegred-is **d amger**, tuccar ulac ; aerur-is **d atemmun**, alim ulac ; ajehlum-is **d azellaf**, irden ulac. **Tiririt** : D alyem (Son cou est une faucille sans dents ; son dos est un timon sans paille ; sa queue est un épi vide (sans grains de blé) = un chameau).

— Ddaw tezgi, **d lberquq** ; Ddaw lberquq, **d ixenfec** ; Ddaw yixenfec, **d ihelqem** ; Ddaw yihilqem, **d icelqem** ; Ddaw yicelqem, **d lqiyama**. **Tiririt** : D acekkuḥ d wallen ; anzaren ; iles ; taqejmurt d ueebbuḍ (En dessous de la forêt, il y a des prunes ; en dessous des prunes, il y a un nez ; sous le nez, il y a un goulot ; sous le goulot, il y a des babines ; sous les babines, il y a l’au-delà (?) = les cheveux, les yeux, les narines, la langue, bûche (?), et l’estomac).

III.1.1.3.4. Le complément de nom

Comme le signale Chaker (1983 : 373), les noms « peuvent être déterminés par un syntagme nominal indirect¹⁰³ introduit par le fonctionnel *n* « de ». ». Cette expansion peut être reçue, poursuit-il, par « les lexèmes nominaux (substantifs, adjectifs, numéraux), [et par] les substituts non-personnels (déictiques, indéfinis...) ». Les substituts personnels (indépendant ou affixes), quand à eux, sont rigoureusement exclus. « Lorsque le noyau de l’expansion est un nom à opposition d’état, note le même auteur, il porte obligatoirement la marque de l’état d’annexion ». Toutefois, faut-il le signaler, nous avons opté pour une transcription usuelle de notre corpus, évitant ainsi les accidents morphologiques et phonétiques qui peuvent caractériser un certain nombre de parlés (Cf. Chaker, 1983 :).

Pour Naït Zerrad (1996 : 30), le complément de nom « (ou complément déterminatif) peut suivre directement le nom déterminé ou être précédé de la préposition *n*. Il est toujours à l’état d’annexion. » Selon le même auteur, les cas concernés par cette détermination son au nombre de quatre : « le premier cas, écrit-il, concerne quelques éléments formant des composés lexicalisés ou en voie de l’être », le second cas, poursuit-il, est que « les noms de nombre sont directement construits avec le nom ou avec la préposition *n* ». Le troisième cas, écrit-il encore, est que « les noms de parenté sont obligatoirement suivis de l’affixe de nom *s*, puis du complément de nom (précédé de la préposition *n*). » le quatrième cas concerne « le complément de nom construit sans préposition si son état d’annexion est en *i* ou *u*. ». Il conclut par la présence de la préposition *n* comme cas général.

¹⁰³ En kabyle, il y a même opposition directe dans cette position entre l’adjectif et le complément de nom [nous y reviendrons ci-dessous] (Chaker : 1996 : 23-24)

Dans les énigmes-devinettes, nous avons constaté une présence importante de compléments de noms (compléments déterminatifs). En voici quelques exemples :

— *Tabuqalt-iw n lfeṭṭa, tælleq yer tseṭṭa. Tírirít : D tífírest (Mon amphore d'argent est accrochée à une branche d'arbre = une poire/une grenade).*

— *Tæekkazt n uskerçi, yentan deg lqæa ur terki. Tírirít : D azrem (La canne d'asperge (?) est plantée en terre mais ne pourrait pas = un serpent).*

— *Sin n waklan begsen s yiwet n tyeggadt. Tírirít : D tassilt d tseksut (Deux esclaves ont mis une seule et même ceinture = la marmite et la couscoussière).*

— *Snat n taklatin, sdaxel n tekwatan. Tírirít : D allen (Deux femmes esclaves sont logées dans des cavités = les yeux).*

— *Tæekkazt n Belæbbas, tleḥḥu deg yiḍ deg wass. Tírirít : D asif (La canne de Belabes qui marche jour et nuit = une rivière).*

— *Tagertilt n lmerġan iyef ur tezzin yizan. Tírirít : D lkanun (Une natte de corail que les mouchent n'abordent pas = un foyer (l'âtre)).*

— *Çiṭ n čučču, iælleq lullu. Tírirít : D amezḥuy (Un petit morceau de viande porte un joujou = une oreille).*

III.1.1.3.5. Les indicateurs de lieu

Les indicateurs de lieu, ou organisateurs spatiaux (c'est selon) servent à indiquer la direction et la position des choses décrites. Leurs fonctions est organisatrice et structurelle, particulièrement dans un texte topographique. (Rabdi ; 2009 :152). Selon le même auteur, « la langue amazighe dispose de plusieurs organisateurs spatiaux qui permettent une cohésion et une bonne structuration du texte ». Ainsi, *sdat, nnig, deg tama tayeffust, seddaw*¹⁰⁴ ... etc. structurent le texte et « l'utilisation de ces organisateurs, poursuit le même auteur, fait partie du schéma de description. »

— *Ddaw tezgi, d lberquq ; Ddaw lberquq, d ixenfec ; Ddaw yixenfec, d iḥelqem ; Ddaw yiḥilqem, d icelqem ; Ddaw yicelqem, d lqiyama. Tírirít : D acekkuḥ d wallen ; anzaren ; iles ; taqejmurt d usebbuḍ (En dessous de la forêt, il y a des prunes ; en dessous des prunes, il y a un nez ; sous le nez, il y a un goulot ; sous le goulot, il y a des babines ; sous les babines, il y a l'au-delà (?) = les cheveux, les yeux, les narines, la langue, bûche (?), et l'estomac).*

¹⁰⁴ Voir à ce propos Chaker (1983 : 176-178).

— *S ufella* yecbeh; *s dixel* yeqbeh. *Tiririt* : *D ttmer* (De par son aspect extérieur, il paraît beau mais au fond de lui, il est grossier = les dattes).

— *S ufella* d lluh, *s wadda* d lluh, *s dixel* d rruh. *Tiririt* : *D ifker* (Au dessus, il est fait de bois, en dessous, il est fait de bois, à l'intérieur, il y a une âme = une tortue).

— *Beddey nnig* tzeqqa, *sliy i ubeqqa*. *Tiririt* : *D ayerbal* (Je me suis mis debout au-dessus de la salle, j'ai entendu une gifle = un tamis).

A cela, s'ajoutent quelques éléments de la rhétorique comme les métaphores, opérables sur l'axe paradigmatique (Cf. II.3.2.4.2.1.), et les comparaisons, opérables sur l'axe syntagmatique (Cf. II.3.2.4.2.2.), toutes deux des écarts de type sémantique (Cf. II.3.2.4.), très récurrentes en description (Meksem, 2010 : 91).

III.1.2. Enigmes-devinettes narration

III.1.2.1. La structure narrative

Dans un texte narratif, l'énonciateur (ou l'écrivain) raconte des événements réels ou fictifs. Le texte narratif se compose de cinq éléments et qui vont de la situation initiale à la situation finale (situation initiale, l'élément perturbateur, la succession des événements, le rétablissement et enfin la situation finale), et qui peuvent être réparties en trois éléments qui se présentent comme suit : 1. la situation initiale, 2. le développement qui se subdivise en l'élément perturbateur, le déroulement des événements et le rétablissement, 3. la situation finale (Meksem, 2010 : 42-43).

Les énigmes-devinettes étant, comme cité précédemment (Cf. III.1.1.2), rarement transphrastiques, la présence des cinq éléments du récit ne peut avoir lieu. Ceci dit, l'identification d'une énigme-devinette narration, comme c'est le cas pour les énigmes-devinettes description, ne peut se faire par rapport à la structure de texte narratif mais par rapport aux éléments linguistiques récurrents dans ce type de texte, comme nous allons le voir ci-dessous.

Toutefois, faut-il rappeler que, le manque d'études approfondies qui prennent en charge l'analyse des différents types de textes kabyles, ou amazighes de façon générale, afin de mettre en évidence les différentes caractéristiques et éléments linguistiques récurrents dans chaque type, fait que nos connaissances sur ce domaine restent insuffisantes pour bien cerner ce sujet.

III.1.2.2. Les éléments linguistiques récurrents dans la narration

En s'inspirant des quelques travaux qui ont été faits sur le texte narratif kabyle, notamment les travaux de Meksem (2001 ; 2010), nous allons présenter quelques uns de ses éléments linguistiques récurrents qui ont été dégagés et vérifier leur présence dans les énigmes-devinettes.

III.1.2.2.1. Les formes verbales

Dans ce type d'énigmes-devinette de notre corpus, il y a trois formes verbales¹⁰⁵ utilisées : a- *izri* (prétérit) pour les actions achevées ; b- *urmir ussid* (aoriste intensif) pour les actions longues, continues ou habituelles ; c- *ad + urmir* (non réel + aoriste) comme un futur dans le passé¹⁰⁶. En voici quelques exemples :

— *Nniy-ament* : « *S anda akka?* ». *Nnant-iyi* : « *Ter laxert, ad d-nuyal* » (**Je leur demande : « Où allez-vous ? » Elles me répondent : « Nous allons voir l'au-delà et reviendrons »**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *timzin* (les orges), il y a deux formes verbales qui sont utilisées : a) *izri* (prétérit) pour les deux verbes *nniy* et *nnant* qui, tous deux, expriment une action achevée ; b) *ad + urmir* (non réel + aoriste) pour le verbe *ad d-nuyal* qui exprime une action future dans le passé.

— *Ibedd yef ssur, yeyyar* : « *A Mensur!* » (**Debout sur une muraille, il appelle : « Mansour ! »**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *ayazid* (un coq), il y a deux formes verbales qui sont utilisées : a) *izri* (prétérit) pour le verbe *ibedd* qui exprime une action achevée ; b) *urmir ussid* (aoriste intensif) pour le verbe *yeyyar* qui exprime une action continue.

— *Sin haḥ, wis tlata d lqerrah, wayed yeqqar* : « *sak sak* » (**Les deux premiers poussent des cris, le troisième bat, le suivant dit : « sak sak »**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *azetta* (le métier à tisser), il y a une seule forme verbale : *urmir ussid* (aoriste intensif) pour le verbe *yeqqar* qui exprime une action continue et habituelle.

¹⁰⁵ Pour ce qui est des formes verbales et de leurs valeurs, voir Chaker (1984 : 160-176).

¹⁰⁶ Chaker, cité par Meksem (2001 : 114), signale que « c'est en fait toute une typologie des discours qu'il convient d'élaborer : discours didactique, descriptifs, poétique... Chacun de ces conditionnements discursifs peut déterminer un fonctionnement particulier du système verbal : dans chacun d'eux l'inventaire des formes est pas nécessairement le même et les signifiés peuvent être profondément différents. Ainsi, une séquence *ad + aoriste* sera un indicatif futur dans un échange d'information courant (*ad yawed azekka* = il arrivera demain) et un atemporel général abstrait dans l'énoncé d'un mode de fabrication (*ad kksen anzaden-nni...* = on enlève les poils...) ».

III.1.2.2.2. Les indices de personnes

L'indice de personne est l'une des modalités centrales du verbe, il est obligatoirement associé (suffixé ou préfixé) à un radicale verbale (Cf. Chaker, 1983 : 112-119). Selon Cadi, cité par Idir (2009 : 131), l'indice de personne, d'un point de vue fonctionnel, assure le rôle de sujet dans un énoncé verbal. Même si l'indice de personne est le représentant du sujet dans un énoncé verbal (il donne son genre, son nombre), il ne le nomme pas explicitement (Aissou, 2008 : 189).

Dans les énigmes-devinettes, ici mises en cause, nous avons des indices de la première personne (celui qui parle) et de la troisième personne (celui de qui on parle). Dans les exemples que nous venons de voir (Cf. III.1.2.1.), nous avons cité les verbes :

- *Yeyyar* : **y**— : indice de la troisième personne masculin singulier.
- *ad d-nuyal* : **n**— : indice de la troisième personne féminin (et masculin) pluriel.
- *Nniy* : —**y** : indice de la première personne masculin (et féminin) singulier.
- *Nnant* : —**nt** : indice de la troisième personne féminin pluriel.

Il y a lieu de signaler que les indices de la deuxième personne (celui avec lequel on parle), apparaissent dans les énigmes-devinettes :

- a- où il y a du dialogue (Cf. infra), comme le montre cet exemple de notre corpus : *Mugrey-d baba amyār, nniy-as*: « *s anda akka **tettedduḍ** ?* ». *Yenna-yi* : « *Ter tmerzi n uqerruy-ik.* » Ici, nous avons le verbe **tettedduḍ** : **t—ḍ** est l'indice de la deuxième personne masculin (et féminin) singulier.
- b- de type injonctif qui, jusqu'à la preuve du contraire, sont très rares. Dans notre corpus, nous avons un seul exemple : *D tazeggayt am lmesda, fru-tt-id ney kker syin !* (**Elle est rouge comme (?) Donne-en la solution ou alors dégages !**). Ici, nous avons les deux verbes *fru-tt-id* (trouve-la) et *kker* (lève-toi), avec lesquels on s'adresse directement à l'auditeur (qui est la deuxième personne féminin ou masculin singulier) de trouver la réponse ou de quitter les lieux.

III.1.2.2.3. Le dialogue

Le dialogue est, selon Garde-Tamine & Hubert (1998 : 83), « une forme littéraire qui imite la conversation, mettant en présence deux interlocuteurs fictifs [...] Le dialogue, par sa dimension mimétique, est souvent utilisé par les romanciers, lorsqu'ils veulent rendre leurs personnages plus vivants. Ils leur donnent alors directement la parole. »

Quoiqu'elles ne soient pas nombreuses, on trouve dans notre corpus des énigmes-devinettes où il y a du dialogue entre le narrateur et l'objet à deviner, ce qui fait que ces deux interlocuteurs relèvent de l'ordre du fictifs. Même dans les énigmes-devinettes, ici mises en cause, le dialogue rend les deux personnages plus vivants. Le dialogue, ici, consiste en une question et une réponse, car le texte de l'énigme-devinette n'a rien à voir avec celui du roman ou d'un conte vis-à-vis de leurs longueurs. En voici les exemples :

— *Mugrey-d baba amyār, nniy-as* : « *s anda akka tetteḍduḍ ?* ». *Yenna-yi* : « *Γer tmerzi n uqerruy-iw.* » (**J'ai croisé Grand-père et lui ai dit : « Où vas-tu ? ». Il me répond : « Je me casserai la tête »**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *afḍis* (une massue), il y a dialogue entre le narrateur qui pose la question et *baba amyār* (vieillard), qui fait référence à *afḍis* (une massue), qui répond.

— *Nniy-aset* : « *S anda akka?* ». *Nnant-iyi* : « *Γer laxert, ad d-nuyal* » (**Je leur demande : « Où allez-vous ? » Elles me répondent : « Nous allons voir l'au-delà et reviendrons »**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse *timzin* (les orges), il y a dialogue entre le narrateur qui pose la question et *nutenti* (elles), qui fait référence à *timzin* (une massue), qui répondent.

III.1.2.2.4. Le discours direct

Un discours direct, « se caractérise, écrit Mangueneau (1991 : 134), par l'apparition d'un second « locuteur » dans l'énoncé attribuer à un premier « locuteur ». On l'oppose souvent, un peu naïvement, au discours indirect en disant qu'il prétend reproduire littéralement les propos cités ; il serait plus exacte d'y voir une sorte de théâtralisation d'une énonciation antérieure, et non une similitude absolue. Le discours direct insère une situation d'énonciation dans une autre en leur laissant leur indépendance, chacune conserve ses repérages propres ; le discours direct se présente comme reproduisant des propos, les répétant purement et simplement. »

Dans les énigmes-devinettes de notre corpus, le discours direct est toujours introduit par les verbes introductifs *ini* (dire) ou *yer/siwel* (appeler), conjugués à chaque fois là où il le faut. En voici quelques exemples :

— *Ibedd yef ssur, yeyyar* : « *A Mensur!* » (**Debout sur une muraille, il appelle : « Mansour ! »**). Dans cette énigme devinette, le discours direct (ou les propos reproduits) « *A Mensur!* », est introduit par le verbe *yeyyar*, du verbe *ini*, conjugué à l'aoriste intensif pour exprimer le duratif (Cf. III.1.2.1.).

— *Ibedd deg tizi, yessawal* : « *A zizi!* » (**Debout sur un col, il appelle : « Cousin ! »**). Dans cette énigme-devinette, qui a comme réponse

ayazid (un coq), le discours direct (ou les propos reproduits) « *A zizi!* » est introduit par le verbe *yessawal*, du verbe *siwel*, conjugué à l'aoriste intensif pour exprimer le duratif.

— *Sin haḥ, wis tlata d lqerrah, wayed yeqqar* : « *sak sak* » (**Les deux premiers poussent des cris, le troisième bat, le suivant dit : « *sak sak* »**). Dans cette énigmes-devinette, qui a comme réponse *azetta* (le métier à tisser), le discours direct « *A zizi!* » est introduit par le verbe *yeqqar*, du verbe *ini*, conjugué à l'aoriste intensif pour exprimer l'habitude.

Toutefois, dans les énigmes-devinettes narration, on trouve souvent des éléments de description comme les adjectifs, qualificatifs (*baba amyax*) ou avec morphèmes adjectiveurs (*bu sebea leḡnayeḥ*), les indicateurs de lieux (*nnig, yef*, etc.), car, nous dirons après Genette (cité par Raimond, 2005 : 157) que, « il est plus facile de décrire sans raconter que de raconter sans décrire ».

Enfin, à travers ce succinct aperçu sur les énigmes-devinettes de notre corpus sur le plan textuel, nous avons remarqué que les énigmes-devinettes description sont beaucoup plus nombreuses que les énigmes-devinettes narrations. Par ailleurs, étant des textes généralement courts, l'identification du type d'une énigme-devinette, qu'elle soit descriptive ou narrative, ne peut se faire sur la base de la structure du texte, mais par ses éléments linguistiques récurrents dans chaque type.

III.2. De la typologie syntaxique des énigmes-devinettes

Avant de commencer, il convient de signaler que notre objectif, ici, n'est pas d'élaborer une typologie syntaxique rigoureuse des énigmes-devinettes kabyle, car cela peut faire l'objet d'une (voir de plusieurs) étude qui ne prend en charge que cet aspect (linguistique). Ceci dit, notre but n'est autre que de dégager quelques structures syntaxiques des énigmes-devinettes ici étudiées afin de, d'une part, voir comment est utilisée la langue dans ce genre de la littérature orale kabyle pour mieux le connaître, d'autre part, cette modeste typologie pourra servir de base pour d'autres études plus approfondies et plus complètes.

Pour mieux cerner notre travail, nous allons d'abord classer les énigmes-devinettes de notre corpus selon le nombre d'énoncé(s) qu'elles comportent¹⁰⁷.

¹⁰⁷ Une classification semblable a celle que nous venons de proposer à été faite par Lacoste-Dujardin (1995 : 150-157), mais qui n'a pas été prise ici comme référence. La classification de Lacoste-Dujardin est élaborée selon le modèle syntaxique français qui n'est pas celui du kabyle. A titre d'exemple, pour le premier type qu'elle dégage, *les devinettes à une seule séquence*, elle écrit : « elles sont formées, le plus souvent d'une phrase à trois élément lexicaux », ainsi, elle donne comme exemple (devinette n°14) : *tetteddu, tfesser ticettidin*, qu'elle nomme comme suit : élément verbal, élément verbal et prédicat. Or, qu'en syntaxe kabyle ces éléments se définissent comme suit : SPV, SPV et COD.

Ici, avons-nous remarqué, il y en a plusieurs types, des énigmes-devinettes composés : a) d'un seul énoncé ; b) de deux énoncés ; c) de trois énoncés ; d) de cinq énoncés.

Ensuite, pour les énigmes-devinettes à un seul énoncé, nous allons distinguer entre les types d'énoncés :

- a) simples et complexes ;
- b) verbaux et nominaux ;
- c) verbaux ou nominaux avec thématization.

Enfin, il est question de dégager la structure syntaxique, c'est-à-dire les éléments fonctionnels qui composent chaque énoncé.

Pour les autres types (énigmes-devinettes à deux, à trois ou à cinq énoncés), on procèdera de la même façon. Seulement, comme il n'y a pas un seul énoncé, la frontière entre un énoncé et un autre sera marquée par le symbole (/).

Dans certaines énigmes-devinettes, il y a des énoncés où le prédicat est absent, nous allons les classer à part (voir infra.).

III.2.1. Enigmes-devinettes à un seul énoncé

Ici, il est question de dégager les structures syntaxiques des énigmes-devinettes composées d'un seul énoncé. Dans ce type d'énoncé, avons-nous remarqué, le prédicat est toujours un verbe, par conséquent, nous n'avons que des énoncés verbaux qu'ils soient simples ou complexes, ordinaire ou avec thématizations.

III.2.1.1. Énoncé verbal simple

Un énoncé verbal simple est composé d'un SPV (indice de personne + prédicat) et des expansions nominales (CR, COD, COI, etc.), qui sont facultatives (Cf. Chaker, 1983 : 267-282). Mis à part un énoncé, tous les autres énoncés de ce type sont caractérisés par la présence d'un indicateur de thème (IT) dont la fonction « est liée à un procédé de mise en relief. Comme pour le complément référentiel, l'indicateur de thème — qui est toujours à l'état libre, qu'il soit avant ou après le verbe — annonce (ou reprend) en général un pronom personnel affixe. »¹⁰⁸ (Naït Zerrad, 2001 : 61). Vu la présence importante de l'IT, dans les énigmes-devinettes, il convient, de préciser si il s'agit d'un énoncé ordinaire (sans thématization) ou avec thématization.

¹⁰⁸ Voir aussi Naït Zerrad (2001 : 158-171).

III.2.1.1.1. Enoncé verbal simple ordinaire

- **ADV + SPV + POS + ADV + PREP + COD**

— *Dani dani, yezzi-d akk i lehwari.*

III.2.1.1.2. Enoncé verbal simple avec thématization

- **IT + SPV**

— *Sin n watmaten, ttemyexbacen.*

- **IT + (neg.)¹⁰⁹ SPV + COD**

— *Aeeqqa, yeččur axxam.*

— *Ciṭ n cuccu, ielleq lullu.*

— *Acamar n baba amyar, yewweḍ adaynin.*

— *Hufi, yeččur akufi.*

— *Asekkaz, ielleq lullu.*

— *Jeddi, yexneq setti.*

— *Axxam adeyqan, ur yesei ṭṭwiqan.*

- **IT + SPV + POS (+ADV) + COD**

— *Taculliḍt-iw n zεetran, tuy-d akk iyezran.*

— *Ilef, yedduri-d rref.*

— *Amrar, yurew-d takufit.*

- **IT + SPV + PREP + COI**

— *Tabuqalt-iw n lfeṭṭa, tεelleq yer tseṭṭa.*

¹⁰⁹ Tous les éléments mis entre parenthèses, dans les types syntaxiques ici dégager, est un élément qu'on trouve dans certaines énigmes-devinettes et qu'on ne trouve pas dans d'autres de même type.

- *Sin n waklan, begsen s yiwet n tyeggadt.*
- *Tiyetṭen-iw tiberkanin, ksant deg yiger amellal.*
- *Snat tbeslin, eellqent yer yiwet n tagust.*
- *Taekkazt n Belʕebbas, tleḥḥu deg yid deg wass.*
- *Sin wakniwen, cudden s yiwen n wagus.*
- *Izem, yebrek yef warraw-is.*
- *Bufrah, isenned yer lḥid.*
- *Azrem, yezzi-d i tyaladt.*
- *Itbiren-iw imellalen, cudden s lerbug izeggayen.*

III.2.1.2. Enoncé verbal complexe

La phrase complexe « est, écrit Naït Zerrad (2001 : 135), composée de deux ou plusieurs propositions ou phrases. Il existe deux types de relations entre phrases : la coordination et la subordination. Dans les deux cas, la liaison peut se faire soit par une conjonction soit simplement par le sens (juxtaposition). »

Dans le type d'énigmes-devinette, ici mis en cause, à savoir celles qui ne comportent qu'un seul énoncé complexe, la relation entre les propositions est toujours une relation de subordination.

On dit d'une proposition qu'elle est subordonnée, quand elle à « dans une autre proposition, la fonction d'un mot [...] On peu donner une autre définition de la subordination : une phrase est subordonnée à une autre s'il existe une relation de dépendance entre elles. On parle de hiérarchie ou d'enchâssement entre les propositions. Cette relation peut se faire avec ou sans l'aide d'un subordonnant. On distinguera dans une part les propositions juxtaposées et d'autre part, les propositions circonstancielles, interrogatives et exclamatives liée par une conjonction de subordination qui a un sens. » (Naït Zerrad, 1996 : 96-97).

III.2.1.2.1. Proposition subordonnée juxtaposée

Il y a des verbes qui peuvent être suivis directement par un autre qui leur est subordonné, ces verbes on les appelle verbes opérateurs. Ces verbes, généralement, expriment une constatation, un souhait, une estimation, une déclaration, un désir, un espoir, un refus, etc. (Naït Zerrad, 1996 : 97).

- **SPV + CR ← (non réel) POS + SPV**

– *Tegrareb tezgi ad d-tsew.*

III.2.1.2.2. Proposition subordonnée juxtaposée avec thématization

- **IT + SPV + COD ← SPV + COD**

– *Tellec a bu ternic, yewwet argaz yesqummec-it.*

III.2.1.2.3. Proposition circonstancielle avec thématization

Dans une proposition circonstancielle, les deux propositions « sont liées par un subordonnant (conjonction de subordination) qui a un sens. » (Naït Zerrad, 1996 : 100). Ces conjonctions de subordinations (CS), peuvent être : temporelles (mi, ticki, seg wasmi, skuk, etc), finales (iwakken, ammar, etc.), causales (imi, segmi, etc.), etc.

- **IT + CS + SPV → SPV + COD**

– *Yemma jida taneεkakuft, mi teffey, teḍra taluft.*

Dans cet exemple, avons-nous remarqué, la proposition circonstancielle (mi teffey), qui ordinairement vient après la proposition principale (teḍra taluft), est, ici, passée en premier, après l'IT. A ce propos, Chaker (1983 : 431) signale que, « l'ensemble du syntagme (II) [proposition circonstancielle] peut passer en tête de l'énoncé. Ce qui n'est au fond que la confirmation du statut d'indicateur de fonction du monème de liaison : comme tout monème relationnel, il autonomise le système le syntagme (II) qui peut alors être déplacé sans que le sens global ou la structure de l'énoncé en soient affectés ».

III.2.2. Enigmes-devinettes à deux énoncés

Ici, il est question de dégager les structures syntaxiques des énigmes-devinettes composées de deux énoncés. Dans ce type d'énoncé, avons-nous remarqué, le prédicat est toujours un verbe, par conséquent, nous n'avons que des énoncés verbaux qu'ils soient simples ou complexes, ordinaire ou avec thématisations. La coordination entre le premier et le deuxième énoncé est toujours par juxtaposition.

III.2.2.1. Coordination par juxtaposition d'énoncés simples

III.2.2.1.1. Enoncé verbale — Enoncé verbale

- **SPV // (nég.) SPV**

— *Ijreh, yettaž.*

— *Yebges, yexnunnes.*

— *Issewway, ur itett.*

— *Tleħħu, ur teskerwic.*

- **ADV + SPV // ADV + SPV**

— *S ufella tecbeħ, s daxel teqbeħ.*

— *S ufella yecbeħ, s daxel yeqbeħ*

- **SPV // (nég.) SPV + COD**

— *Tleħħu, tfesser ticetṭidin.*

— *Tleħħu, tsewway tiyrifin.*

— *Ileħħu, ur yesei tili.*

- **SPV + POS // nég. POS + SPV**

— *Yettṭili-d, ur d-ikeččem.*

- **SPV + COD // nég. SPV**

— *Ččiy takufit, ur rwiṭ.*

- **SPV + COD // nég. SPV + PREP + COI**

– *Ttalint icerfan, ur zeggrent i yiyezran.*

– *Ttalint icerfan, ur zeggrent i waman.*

- **SPV + PREP + COI // (nég.) SPV**

– *Tuɣal ɣef wudem, ur tenyil.*

– *Tedda nnig leħcawec, ur tesxerwec.*

– *Wwɗent ar yiɣzer, ssetħant.*

- **SPV + POS + COD // SPV (+ ADV) + COD**

– *Ṭṭfey-d lkemc ibawen, ddmey akk Igawawen.*

– *ldiy-d tawwurt, banen-d yizamaren.*

– *Jebdey-d amrar, yenhez udrar.*

- **SPV + PREP + COI // SPV**

– *Ibedd ɣef tizi, idac.*

- **SPV + POS + PREP + COI // SPV + POS + COD**

– *Zziy-d i udrar, ufiy-d agersal.*

- **SPV + PREP + COI // SPV + POS + PREP + COI + POSS**

– *Ibedd deg tizi, ibra-d i yimezran-ines.*

- **SPV (+ POS) + PREP + COI // (neg.) SPV + PREP + COI**

– *Beddey nnig tzeqqa, Sliy i ubeqqa.*

– *Yettlal-d s wacciwen, Ittemmat s wacciwen.*

III.2.2.1.2. Enoncé verbale avec thématization — Enoncé verbale

- **IT + (neg.) SPV // (neg.) SPV**

– *Azger-inu ademdi, ur itett, ur yeggan.*

– *Tagertilt-iw n neħħas, ur tettruz, ur tettnefɗas.*

III.2.2.1.3. Enoncé verbale avec thématization — Enoncé verbale avec thématization

- **IT + SPV + ADV // IT + SPV + POS + ADV.**

— *Yemma temmut ilindi, Nekk luley-d aseggas-a.*

III.2.2.1.4. Enoncé nominal — Enoncé verbal

- **SPN + PREP + COI // SPV + PREP + COI**

— *D aberkan am qeḍran, Ineṭṭeḍ am ccitan.*

- **SPN + PREP + COI // SPV + COD + PREP + COI**

— *D amellal am uyefki, isett aman am ueejmi.*

— *D amellal am yizimer, itess aman am uzger.*

III.2.2.1.5. Enoncé nominal – Enoncé verbal complexe (coordination)

- **SPN + PREP + COI // SPV + POSS + POS – coordonant – SPV + ADV**

— *D tazeggayt am lmesda, fru-tt-id ney kker syin !*

III.2.2.1.6. Enoncé nominal avec thématization – Enoncé verbal

- **IT + SPN + POSS // SPV + COD + ADV + PREP + POSS**

— *Tesεa u tesein d arraw-is, tdel-iten akk s ubernus-is.*

III.2.2.2. Coordination par juxtaposition d'énoncés complexes

Dans ce type, tous les énoncés son verbaux.

- **SPV ← SPV // SPV ← SPV**

— *yedder ixebbec, yemmut ixebbec.*

- **SPV + POS ← SPN // neg. SPV + COD**

— *Yusa-d d inebgi, ur yesεi tuymas.*

- **SPV + POSS + PREP + COI ← SPN // SPV + POS + PREP + COI ← SPN**

– *Iḍeyyer-itt yer yigenni d tamellalt, tuyal-d yer lqaεa d tawrayt.*

- **SPV + POSS ← SPN // SPV + POS ← SPN**

– *Zziy-tt d wlac, temyi-d d acciwen uqelwac.*

- **CS + POSS + SPV → SPV + POSS // CS + POSS + SPV → SPV + POSS**

– *Mi tt-zriy, teεġeb-iyi ; mi tt-ttfeγ, teqreḥ-iyi.*

- **CS + (non réel) SPV → SPV + ADV // CS + (non réel) SPV → SPV + ADV**

– *Mi ara γlin, γlin akken ; mi ara bedden, bedden akken.*

- **CS + SPV → SPV + COD // CS + SPV → SPV + COD**

– *Ma yedder, yerba igran ; ma yemmut, yegla iberdan*

III.2.3. Énigmes-devinettes à trois énoncés

Ici, il est question de dégager les structures syntaxiques des énigmes-devinettes composées de trois énoncés. Ces énoncés se présente sous forme verbale (ordinaire ou avec thématization). Nous avons aussi recensé quelques unes qui sont plutôt des énoncés nominaux. Les énoncés complexes quant à eux, ils ne sont pas nombreux.

III.2.3.1. Coordination par juxtaposition d'énoncés "simples"

III.2.3.1.1. Énoncés verbaux simples et ordinaires

- **SPV // SPV // SPV + COD**

– *Tkernenni, tbernenni, tewwed igenni.*

- **SPV // SPV // SPV + COD + POSS + PREP + COI**

– *Tkernenni, tbernenni, terra ixef-is s igenni.*

– *Icebbħ, irebbeħ, imekken iman-is i deweessu.*

- **SPV + COD // SPV + COD // SPV + COD**

– *Yesea imi, yesea ibelmi, yesea sin.*

III.2.3.1.1.2. Enoncé verbaux avec thématization

- **SPV + CR // SPV + CR // IT + SPV + PREP + COI**

– *Caben yidurar ; mqellaεant tesyar ; alyem, ileħħu s tlata n yiderren.*

- **IT + SPV + POSS // IT + SPV + POSS // IT + SPV + POSS**

– *Rebea kefnen-tt ; sin medlen-tt ; yiwen isekfel-itt-id.*

- **IT + neg. SPV + CR // IT + neg. SPV + CR // IT + neg. SPV + CR**

– *Adrar, ur tekki tagut ; azger, ur tezli tefrut. Argaz, ur turiw tmeħħut.*

III.2.3.1.2. Enoncés nominaux simples ordinaires

- **ADV + SPN // ADV + SPN // ADV + SPN**

– *Sufella d lluh, swadda d lluh, sdaxel d rruħ.*

III.2.3.1.3. Enoncés nominaux simples avec thématization

- **IT + SPN // IT + SPN // IT + SPN**

– *Leswar-is d iħcayciyen ; taddart d tazeggayt ; imezday-is d iberkanen*

III.2.3.1.4. Enoncés verbaux et nominaux, simples ou complexe

- **SPN + PREP + COI // neg. COD + POS + SPV + CR // neg. SPV + PREP + COI**

– *D amellal am tmellalt, ur t-id-wwin tteħħar, ur yenzi deg temdinin.*

- **SPV + COD + PREP + COI // SPV + POS + COD + PREP + COI // SPV + POS + COD ←— SPN**

— *Zliy azger deg wasaf, wwiγ-d aglim d tasa, ggiγ-n iγsan d lærsa.*

- **SPN // SPN // Synthème prédicatif + COD ←— neg. SPV**

— *D ihlaladen, d iblaladen, ulac¹¹⁰ tamurt ur wwiđen.*

- **SPN // SPN // SPV + POS ←— relateur → COD + SPV**

— *D tuewijt, d tukwijt, teğğa-d i tt-yifen.*

III.2.3.2. Coordination par juxtaposition d'énoncés "complexe"

III.2.3.2.1. Proposition subordonnée juxtaposée

- **SPV + POS ←— SPN // SPV + POS ←— SPN // SPV + POS ←— SPN**

— *Yettlal-d d acebħan, Yettimγur d adal, Yettemmat d aberkan.*

III.2.3.2.2. Proposition circonstancielle

- **SPV + CR + PREP + COI // CS + SPV + COD + POS → neg. COI + SPV // CS + SPV + COD → SPV + COD.**

— *Yeyli yitbir yer lbir ; ma nekkes-it-id, ur as-nezmir ; ma neğğa-t, itbeε-ay lħir.*

II.2.4. Énigmes-devinettes à cinq énoncés

Dans notre corpus, nous n'avons recensé qu'une seule énigme-devinette composée de cinq énoncés nominaux coordonnés par simple juxtaposition. Tous les énoncés sont caractérisés par la thématization de leur complément circonstanciel.

- **IT + SPN // IT + SPN // IT + SPN // IT + SPN // IT + SPN**

— *Ddaw tezgi, d lberquq ; Ddaw lberquq, d lxenfec ; Ddaw yixenfec, d ihelqem ; Ddaw yihilqem, d icelqem ; Ddaw yicelqem, d lqiyama.*

¹¹⁰ Cf. CHaker (1983 : 170).

III.2.5. Les énoncés elliptiques

Dans cette catégorie, nous allons ronger les énigmes-devinettes dont les énoncés sont elliptiques.

Comme l'écrit Dubois (2002 : 174) « on qualifie d'elliptiques certaines phrases incomplètes, inachevées dans lesquelles il manque un élément structurel. » Or, toujours selon le même auteur, il existe des situations de communication ou des énoncés où des éléments d'une phrase peuvent ne pas être exprimés mais que le destinataire comprend le message.

Dans notre corpus, nous avons trouvé des énigmes-devinettes qui ne sont pas complètes du point de vue syntaxique, en ce sens qu'il y a des éléments constitutifs de l'énoncé qui manquent.

Les énoncés de ce type, se présente sous formes divers : en voici quelques exemples :

— *Taqerrumt ur nesei izuran.*

— *Lğameε ur neei tawwurt.* Ces deux énoncés sont constitués d'un nominal suivi d'une expansion prédicatoire de type verbal (un participe).

— *Cciṭan bu rebea wallen.* Ici, il est question d'un syntagme nominal composé d'un nom et d'un adjectif.

— *Ayyur deg yixefn tulmut.* Là, il s'agit d'un syntagme nominal constitué de deux nominaux relié par une préposition.

Dans les quelques exemples que nous venons de citer, l'élément manquant peut être représenté par l'actualisateur (auxiliaire de prédication) de la phrase nominale *d* (=« c'est »).

Par contre, dans les deux exemples ci-dessous, l'élément omis concerne proprement le prédicat. Même s'il n'est pas toujours facile de dire avec certitude de quel élément prédicatif il s'agit, nous pouvons supposer l'omission du présentatif *hatan / ata* « le voici = il est », dans le premier exemple, et du verbe *ers / εelleq*, pour le deuxième exemple :

— *Afus-is deg ufus-inu, lhess-is agemmad-in.*

— *Ccuca gar tacciwin, Taḥellabt gar taymiwin.*

Ceci dit, les éléments que nous avons proposé pour compléter les énoncés elliptiques, sur le plan syntaxique, n'est autre qu'une proposition (voir hypothèse), car, comme le signale Amaoui (article à paraître), « la restitution des éléments effacés n'est pas toujours évidente, même quand il s'agit de « séquences non ambiguës ». ».

- *Sin lbizan yef ssur, tissit-nsen deg lebħur.*
- *Snat taklatin, sdaxel n tekwatan.*
- *Tabaqit lbaqeyya ideg ččan rbeemeyya, tuyal-d akken tella.*
- *Taekkazt n uskeri yentan deg lqaea ur terki.*
- *Taewint i wumi zzint tqeccadin.*
- *Tagertilt n lmerġan iyef ur tezzin yizan.*
- *Tazdayt-iw n lmerġan iyef ur ttrusen yizan.*
- *Tidegt-iw timerdidegt, iqzaz ddaw-s.*
- *Ṭṭir ur nesei afriwen, timersit yef wanzaren.*
- *Wa yef wudem, wa tinegnit.*
- *Xemsa i iquddem uqermađ.*
- *Yelli-s ugellid yef ṭṭaq, tettak ifelfel d aħherraq.*
- *Lqedd annect n lbunya, arraw-is eddan meyya.*
- *Lqedd annect n udebbuz, leyyađ iyleb agenduz.*
- *Lqers n wađu, zznad n uyerrus ; wwtey-t yer lqaea ; yuyal-d s axenfuc.*

Pourtant, même si ce type d'énigmes-devinettes présente des manques d'éléments importants (pour la plupart des cas, il s'agit d'un actualisateur ou d'un prédicat) pour la construction d'un énoncé complet, cela n'affecte en rien le sens de l'énigme-devinette. Par conséquent, cela ne peut être expliqué que par le contexte dans lequel se déroule le jeu des énigmes-devinettes.

Conclusion

La problématique de la classification des énigmes-devinettes, comme nous venons de le voir, reste entière, en l'absence d'études approfondies. Ainsi, et comme le présent travail relève de la littérature et non de la linguistique, notre contribution à cet effet reste sommaire.

Alors, nous avons procédé en deux étapes ; d'abord une considération des énigmes-devinettes d'un point de vue textuelle a fait ressortir deux types : **a)** des énigmes-devinettes description, **b)** des énigmes-devinettes narration. Ensuite, une considération d'un point de vue syntaxique qui a fait ressortir plusieurs structures.

Du point de vue textuel, les énigmes-devinettes kabyles, du moins celles qui constituent notre corpus, peuvent être scindé en deux grands ensembles : descriptives et narratives qui sont identifiées non pas à base de la structure globale d'un texte mais plutôt par rapport aux éléments linguistiques récurrents dans chaque type. Ainsi, les éléments qui distinguent les énigmes-devinettes description, sont les adjectifs, les verbes d'états, les indicateurs de lieux, les déterminants de noms, etc. Quand aux énigmes-devinettes de type narration, les éléments récurrents sont plutôt les formes verbales, le dialogue, le discours direct et les indices de la première et de la troisième personne.

Le travail sur la syntaxe des énigmes-devinette kabyle est loin d'être épuiser. Dans cette modeste contribution, qui reste sommaire, nous avons remarqué que les énigmes-devinettes ne diffèrent pas seulement sur le nombre d'énoncés qu'elle comporte, mais aussi sur les types d'énoncés, et les structures, les plus diverses, dont elles se réalisent.

Les énigmes-devinettes à deux énoncés sont plus nombreuses que les autres. Les énoncés qui la composent sont généralement verbaux et qui sont toujours juxtaposés. La thématization est très présente.

Les énigmes-devinettes à un seul énoncé sont aussi considérables du point de vue numérique. Ces énoncés sont tous verbaux et, excepter un seul énoncé, avec thématization.

Quand aux énigmes-devinettes à trois énoncés, elles ne sont pas très nombreuses. On remarque que le plus grand nombre de ces énoncés sont verbaux avec ou sans thématization. Les énoncés nominaux, on en trouve un seul énigmes-devinettes. Par contre, il y a des énigmes-devinettes où le premier énoncé est nominale et que le reste sont verbaux.

Pour ce qui est des énigmes-devinettes à cinq énoncés, nous avons un seul exemple. Les énoncés qui la composent sont tous nominaux et ils sont tous avec thématization.

Certaines énigmes-devinettes, nous les avons seulement signalées. Il est question des énigmes-devinettes qui ont des énoncés elliptiques, elles ne sont pas complètes du point de vu syntaxique. L'autre type, sont les énigmes-devinettes dans lesquelles le dialogue ou le discours directe, et qui relèvent de la linguistique textuel.

Enfin, il y a lieu de signaler que la thématisation, la coordination par juxtaposition et les phénomènes de l'ellipse sont les trois critères très présent dans les énigmes-devinette. D'autres études plus approfondies pourrons certainement apportait plus de réponse.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude est consacrée à l'un des genres de la littérature orale kabyle, à savoir les énigmes-devinettes qui, malgré son importance numérique, reste encore de nos jours le parent pauvre des études littéraires amazighes en général, et kabyles, en particulier. En effet, la plupart des contributions qui ont porté sur ledit genre se résument à des corpus collectés et transcrits, puis traduits et enfin classés, le plus souvent selon les thèmes ou selon les réponses. En conséquence, le statut même du genre est souvent sujet à discussion. Par ailleurs, nous connaissons mal la langue utilisée par ces formules ainsi les procédés syntaxiques, rhétoriques et autres qui y sont à l'œuvre.

La première contradiction rencontrée au cours de cette étude est relative à la terminologie employée pour désigner le genre en question. Pour certains, il s'agit de *devinettes*, pour d'autres il s'agit d'*énigmes*. Nous avons remarqué des pièces pourtant identiques sont dénommées différemment, selon le corpus et l'auteur considérés. Pour notre part, et faute de mieux, nous avons opté pour la dénomination française *énigmes-devinettes*. Quoi qu'il en soit, la seule terminologie valable et pertinente est celle que les énigmes-devinettes portent dans la langue vernaculaire.

En ce qui concerne le statut dudit genre, pour certains auteurs, les énigmes-devinettes relèvent des genres poétiques, car elles présentent des caractéristiques qu'on trouve dans la poésie, telles que la rime (assonance), l'allitération, etc. ; tandis que pour d'autres, ledit est plutôt un genre narratif, au même titre que le conte plaisant, (peut être parce qu'ils partageraient la fonction ludique ?). Or, nous savons qu'un genre de littérature orale ne se définit pas seulement sur la base de ses caractéristiques d'ordre intratextuels et, encore moins, sur la base d'un seul critère, quelque qu'il soit, comme la fonction littéraire ou sociale qu'il assure.

Pour pouvoir définir un genre littéraire oral, comme les énigmes-devinettes kabyles, nous pensons qu'il est indispensable de prendre en considération deux types de critères. Ce sont, d'un côté, les critères d'ordre intratextuels qui nous informent sur la matérialité du texte et, de l'autre, les critères d'ordre extratextuels qui, eux, nous renseignent sur le genre en question en relation avec la société où il a cours. Sur cette base, nous déduisons que les énigmes-devinettes ne relèvent ni des genres poétiques, ni non plus des genres prosaïques. Les énigmes-devinettes forment, avec d'autres genres connexes, une catégorie à part qu'on peut appeler : la catégorie des *genres mixtes*.

Dans la présente contribution, nous avons postulé que, du point de vue textuel, les énigmes-devinettes kabyles peuvent être scindés en deux grands ensembles : les énigmes-devinettes de *type descriptif* et les énigmes-devinettes de *type narratif*. L'examen des recueils disponibles, y compris le nôtre, nous a montré que les énigmes-devinettes du premier type sont beaucoup plus importantes en nombre. Il convient bien de nous entendre sur les deux termes :

descriptif et narratif, que nous avons employés ici. Il fallait donc commencer par identifier et dégager les éléments linguistiques récurrents qui caractérisent ces deux types d'énoncés.

Au niveau de l'analyse, et vus les délais qui nous ont été impartis, nous avons dû opérer une délimitation : l'étude n'a en effet porté que sur les énigmes-devinettes du type descriptif qui sont au nombre de 101 (100%). Par la suite, sur la base de la structure syntaxique des énoncés, nous avons recensé plusieurs types, dont voici les résultats (en termes absolus et relatifs) :

Les énigmes-devinettes à un seul énoncé (segment) sont au nombre de 25 soit un taux de 24.75%, dont 22 (21.78%) sont des phrases simples, et 03 (2,97%) sont des phrases complexes. Dans cet ensemble, il y a lieu de signaler que tous les énoncés sont verbaux et que les énoncés avec thématization sont au nombre de 23 (92%).

Les énigmes-devinettes à deux énoncés coordonnés par juxtaposition sont au nombre de 39 soit un taux de 38,61% :

- les énigmes-devinettes à deux énoncés verbaux simples sont au nombre de 24, soit un taux de 61,35% ;
- les énigmes-devinettes composées d'un énoncé verbal avec thématization et d'un énoncé verbal simple sont au nombre de 2, soit un taux de 5,12% ;
- les énigmes-devinettes composées de deux énoncés verbaux avec thématization : un seul cas, soit un taux de 2,56% ;
- les énigmes-devinettes composées d'un énoncé nominal simple et d'un énoncé verbal simple sont au nombre de 3, soit un taux de 7,69% ;
- les énigmes-devinettes composées d'un énoncé nominal et d'un énoncé verbal complexe : un seul cas, soit un taux de 2,56% ;
- les énigmes-devinettes composées d'un énoncé nominal avec thématization et d'un énoncé verbal : un seul cas, soit un taux de 2,56%.
- les énigmes-devinettes à deux énoncés complexes coordonnés par juxtaposition, il y a 7 cas, soit un taux de 17,94%.

Les énigmes-devinettes qui comportent trois énoncés simples coordonnés par juxtaposition sont au nombre de 15, soit un taux de 14,85% :

- les énigmes-devinettes à trois énoncés verbaux sont au nombre de 7 cas, soit un taux de 46,66% ;
- les énigmes-devinettes à trois énoncés nominaux sont au nombre de 2 cas, soit un taux de 13,33% ;
- les énigmes-devinettes à trois énoncés complexes coordonnés par juxtaposition, nous avons recensé 2 cas, soit un taux de 13,33%.

- les énigmes-devinettes à trois énoncés verbaux ou nominaux (simples ou complexes), nous avons recensé 4 cas, soit un taux de 26,66%.

Par ailleurs, il n'existe, dans notre corpus, qu'une seule énigme-devinette à cinq énoncés, lesquels sont nominaux avec thématization.

Enfin, nous avons recensé 21 (soit un taux de 20,79%) énigmes-devinettes que nous avons classées dans la catégorie des énoncés elliptiques.

S'il y a bien une conclusion à tirer de cette étude, on dira que la coordination par juxtaposition, la thématization et l'ellipse jouent un rôle extrêmement important dans la syntaxe de l'énoncé de l'énigme-devinette kabyle.

Perspectives

Le corpus analysé ici n'est composé que de 120 énigmes-devinettes et le nombre de sous types mis au jour est certainement limité. La première action à entreprendre serait donc l'étoffement du corpus à l'étude pour mener la même analyse. Il serait en effet intéressant de rassembler l'ensemble des corpus déjà existants, dont le nombre se compte par centaines, pour connaître les proportions exactes que représentent respectivement les deux grands types d'énigmes-devinettes dont nous avons parlé, à savoir le type descriptif et le type narratif.

Une fois le corpus est étoffé – ce qui donnerait, en conséquence, un recueil beaucoup plus représentatif du genre en question que le présent corpus –, nous pourrions mener l'analyse sur la base de la structure syntaxique pour dégager les différents sous types.

Comme autre perspective, il y aurait intérêt à étudier le second grand type d'énigmes-devinettes, à savoir le type narratif. Là également, on obtiendrait certainement beaucoup plus de sous types, si on travaillait sur un recueil plus représentatif que le nôtre.

En travaillant sur le présent corpus, nous avons dû remarquer que beaucoup de figures de rhétorique entrent en jeu dans la construction de l'énoncé de l'énigme-devinette. Celles-ci sont nombreuses et diverses : il y a d'abord les figures de son, telles que la rime-asonance, l'allitération, ..., qui rendent les textes plus audibles et plus sonores ; mais il y a ensuite les « figures de sens » ou tropes, tels que la métaphore, la métonymie et la synecdoque qui y entrent en jeu, il y a enfin des figures de construction, telles que l'inversion, l'ellipse, etc.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie théorique

1. ADAM, J.-M. & PETITJEAN, A. (1989), *Le texte descriptif*, France, Nathan.
2. ADAM, J.-M. (2001), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
3. BENVENISTE, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
4. CALVET, L.-J. (1984), *La Tradition orale*, Paris, P.U.F., (collection Q.S.J. ?).
5. DUBOIS, J. et al. (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.
6. FORMILHAGUE, C. (2005), *Les figures de style*, Paris, Armand Colin, (Collection 128).
7. GARDES-TAMINE, G. & HUBERT M. C. (1998), *Dictionnaire de la critique littéraire*, Tunis, Cérès.
8. GENETTE, G. (1972), *Figures III*, Paris, Du seuil.
9. JAKOBSON, R. (1963), *Essais de linguistique générale T. 1*, Paris, Minuit.
10. JOLLES, A. (1972), *Formes courtes*, Paris, Seuil.
11. PELLETIER, A.-M. (1977), *Fonctions poétiques*, Paris, Klincksieck.
12. REY-DEBOVE, J. (1978), *Le Métalangage*, Montréal, Le Robert. (collection L'Ordre des mots)
13. STALLONI, Y. (2007), *Les Genres littéraires*, Paris, Armand Colin. (Collection 128).
14. ZUMTHOR, P. (1983), *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil. (Collection Poétique).

Bibliographie amazighe

1. ABROUS, D. (1992), « Les joutes poétiques du henné : Compétition d'honneur et rapt symbolique », In *E.D.B* n° 9, Edisud.

2. AISSOU, S. (2008), *Etude comparée de deux parlers d'Algérie, dialecte kabyle (parler d'Aokas & parler d'Irjen)*, Mémoire de magistère, Université de Bgayet.
3. ALLIOUI, Y. (1990), *Timsal. Enigmes berbères de Kabylie*, Paris L'Harmattan.
4. ALLAM, E. (2005), *Essai d'analyse du phénomène ludique en Kabylie*, Mémoire de magistère, Université de Bgayet.
5. AMAOUI, M. (à paraître), « Sur quelques caractéristiques syntaxiques des devinettes berbères », (?).
6. AMEZIANE A. (2009), *Tradition et renouvellement dans la littérature kabyle*, Thèse de doctorat, INALCO.
7. AMRANI, F. (1987), « Devinettes des Aït Seghrouchen d'El-Mers-Boulmane (MAROC) », In *Devinettes berbères 1*, Sous la direction de Fernand Bentolila, Paris, C.I.L.F.
8. AZDOUD, D. (1995), « Devinettes », *Encyclopédie Berbère*, France, Aix-en-Provence, La Calade, Edisud, pp. 2283-2287.
9. BEN SEDIRA, B. (1887), *Cour de langue kabyle, grammaire et version*, Alger, Jourdan.
10. BENSALAH, Y. (1991), « Approche rythmiques de quelques devinettes Dédé-Dis et de Khermam (Bousaada-Algérie) », *Matériaux arabes et sudarabiques*, nouvelle série 3.
11. BENTOLILA, F. (1987), « Introduction générale », In *Devinettes berbères 1*, Sous la direction de Fernand Bentolila, Paris, C.I.L.F.
12. BOUAMARA, K. (2003), *Littérature et société : le cas de Si Lbachir Amellah (1861-1930)*, un poète-chanteur de Petite Kabylie, Thèse de doctorat, INALCO.
13. BOUAMARA, K. (2005), *Si Lbachir Amellah (1861-1930) : un poète-chanteur célèbre de Kabylie*, Béjaïa, Talantikit.
14. BOUAMARA, K. (2007), « Où en est actuellement la littérature algérienne d'expression amazighe de Kabylie ? », *TIMMUZGHA* N°14, Alger, H.C.A.
15. BOUAMARA, K. (2010), *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*, Tizi Ouzou, [« *Issin, dictionnaire kabyle/kabyle* »], L'odyssée.

16. BOUAMARA, K. (2011), « Les formes littéraires brèves : prière, dépréciation et imprécation en Kabyle », In. *Parcours berbère*. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et à Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire, Allemagne, Berber Studies, Volume 32 édité par Amina Mettouchi, septembre 2011, Rüdiger Köppe Verlag-Köln, Copenhague.
17. BOUAMARA et al. (2005), *Ilugan n tira n tmaziyt*, Béjaïa, Talantikit.
18. BOUDJELLAL MAGHARI, S. (2008), *Analyse de la structure et des procédés de narration et de contage : Approche comparative des contes de Perrault et des contes chaouis*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille I.
19. BOUKHRIS, F. & EL MOUJAHID, El-H. (2005), « Les Devinettes amazighes : Structures, esthétique et fonctions », *E. D. B.* N° 23.
20. BOUNOUAR, K. (2007), *Inzan n tama n usamer n Bgayet. Tagmert d tesledt n tseddast*, Tazrawt n turagt n tutlayt d yidles n tmaziyt, Tasdawit n Bgayet.
21. CHAKER, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : syntaxe*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
22. CHAKER, S. (1984), *Textes en Linguistique Berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, C. N. R. S.
23. CHAKER, S. (1996), *Manuel de linguistique berbère-II, syntaxe et diachronie*, Alger, ENAG.
24. CHAKER, S. (1997), « Fonctions (Syntaxique) », *Encyclopédie berbère* N° XIX.
25. DALLET, J.-M. & Degezelle, J.-L. (1963), *Les cahiers de Belaïd ou la Kabylie d'antan*, Fort-National, F. D. B.
26. DALLET, J.-M. (1953), *Le Verbe kabyle*, Fort-National, F. D. B.
27. DALLET, J.-M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, S.E.L.A.F.
28. DERKAOUI, Ch. (1987), « Devinettes du Souss (Maroc) », In *Devinettes berbères 2*, Sous la direction de Fernand Bentolila, C.I.L.F.
29. DJELLAOUI, M. (2007), *Tiwsatin timensayin n tesrit taqbaylit. Les Genres traditionnels de la prose kabyle*, Alger, H.C.A.
30. DROUIN, J. (1977), « La Parole et le sens. Recherches sur quelques unités lexicales chez Kel-Nan », *L.O.A.B.* N°8.

- 31.DROUIN, J. (1987), « Devinettes des Touaregs Iwelemmaden Kel Dinnig (Niger) », In *Devinettes berbères 2*, Sous la direction de Fernand Bentolila, Paris, C.I.L.F.
- 32.GALAND-PERNET, P. (1980), « L'Objet messager dans quelques contes maghrébins. Métaphore ? Métonymie ?, Symbole ? », *L.O.A.B.* N° 11.
- 33.GALAND-PERNET, P. (1998), *Littérature berbères. Des Voix. Des Lettres*, (sl), P.U.F.
- 34.GENEVOIS, H. (1963), *350 Enigmes Kabyles*, Fort-National, F. D. B., N° 78.
- 35.HADDADOU, M. A. (2004), *L'Alphabet berbère : des écritures libyques aux transcriptions modernes*, Algérie, Azur.
- 36.HADDADOU, M. A. (2009), *Introduction à la littérature berbère*, Alger, H.C.A.
- 37.IBOUZIDEN, Y. (1987), « Devinettes de Kabylie », In *Devinettes berbères 3*, sous la direction de Fernand Bentolila, Paris, C.I.L.F.
- 38.KACI, F. & LARDJANI, R. (2004), *Etude linguistique des énigmes définitionnelles*, mémoire de licence, Université de Tizi-Ouzou.
- 39.KHALFA, D. (sd), *Timseeraq. 450 devinettes kabyles*, (sl), BAGHDADI.
- 40.LAADJ, A. & OUDJEDI, T. (2001), *Contribution à l'analyse d'une anthologie de devinettes et énigmes kabyles*, Mémoire de licence, Université de Bgayet.
- 41.LACOSTE-DUJARDIN, C. (1991), *Le conte kabyle, étude ethnographique*, Alger, Bouchène.
- 42.LACOSTE-DUJARDIN, C. (1995), « Devinettes en berbère de Kabylie, parler des Ait Hichem », In *Littérature Orale Arabo-Berbère 22-23*.
- 43.LACOSTE-DUJARDIN, C. (2005), *Dictionnaire de la culture berbère en Kabyle*, Paris, La découverte.
- 44.MAMMERI, M. (1991), *Culture savante et culture vécue*, Alger, Tala.
- 45.MAMMERI, M. (2009), *Poèmes kabyles anciens*, Algérie, Mehdi.
- 46.MARTINET, A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- 47.MORIER, H. (1961), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, P.U.F.

48. MORTAD, A. (1982), « L'art de stylisation dans les devinettes algériennes », In *Littérature Orale*, Actes de la Table Ronde, Alger, O.P.U.
49. OULEBSIR, K. (2008), *Eléments de mythologie Kabyle : Collecte et essai de validation d'un corpus de mythes*, Mémoire de magistère, Université de Bgayet.
50. RABDI K. (2009), *Enseigner tamazight grâce au type de texte, le cas d'une séquence descriptive*, Mémoire de magistère, Université de Bejaïa.
51. RABEHI, A. (1996), « De la négation en berbère : les données algériennes », *La négation en berbère et en arabe magrébin*, Sous la direction de Salem CHAKER & Dominique CAUBET, Paris, L'Harmattan.
52. RABEHI, A. (2009), *Analyse linguistique et stylistique de l'œuvre poétique de Lounis Aït Menguellet : Texte kabyle et traduction française*, Thèse de Doctorat (sous direction : Joëlle Gardes-Tamine), Aix-Marseille université.
53. SALHI, M. A. (2007), *Contribution à l'étude typologique et métrique de la poésie kabyle*, Thèse de doctorat (sous direction : R. Kahlouche), Université de Tizi-Ouzou.
54. SALHI, M. A. (2011), *Poésie traditionnelle féminine de Kabylie : Typologie et textes*, Alger, Enag.
55. SADIQI, F. (1997), *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan.
56. TABTI, R. (2009), *L'Enigme kabyle : structure, usage et propositions d'exploitation pédagogique*, Mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou.
57. TIDJET, M. (1997), *Polysémie et abstraction dans le lexique amazigh (kabyle)*, Mémoire de Magister, (sous Direction : S. Chaker), Université de Béjaïa.

ANNEXE

Corpus

01— *Acamar n baba amyār, yewweḍ adaynin. Tiririt : D imesleḥ.*

– « Barbe de grand-père, il-arriver (P) (EL) étable. »

– **La barbe du vieillard est d'une longueur extraordinaire = un petit balai.**

02— *Adrar, ur tekki tagut ; argaz, ur turiw tmeṭṭut ; azger, ur tezli tefrut. Tiririt : D Rebbi, Adem d uzger iyef tebna ddunit.*

– « Montagne, ne elle-passer (P) brouillard ; homme, ne elle-accoucher (P) (EA) femme ; bœuf, ne elle-égorger (P) (EA) couteau. »

– **Une montagne que le brouillard n'a pas couverte, un homme qu'aucune femme n'a enfanté, un bœuf que le couteau n'a pu pas égorger = Dieu, Adam, le bœuf qui porte le monde.**

03— *Afus-is deg ufus-inu, lhess-is agemmaḍ-in. Tiririt : D tagelzimt.*

– « Main-sa dans (EA) main-ma, bruit-son loin-vers là-bas. »

– **Son manche est dans ma main [mais] le bruit qu'il fait vient de l'autre versant = une hache.**

04— *Amegreḍ-is d amger, tuccar ulac ; ærur-is d atemmun, alim ulac ; ajehlum-is d azellaf, irden ulac. Tiririt : D alyem.*

– « Cou-son être faucille (EL), dents il n'y en a pas ; dos-son être timon (EL), paille (broyer) il n'y en a pas ; queue-son être épi (EL), blés il n'y en a pas. »

– **Son cou est une faucille sans dents ; son dos est un timon sans paille ; sa queue est un épi vide (sans grains de blé) = un chameau.**

05— *Amrar, yurew-d takufit. Tiririt : D tara d texpayt.*

– « Corde, il-accoucher (P)-vers ici (EL) jarre. »

– **Une corde accouche d'un silo = la tige et la courge.**

06— *Axxam adeyqan, ur yesi ttwiqaṅ. Tiririt : D azekka.*

– « Maison (EL) étroit, ne il-avoir (P) fenêtres. »

– **Une maison étroite sans fenêtres = une tombe.**

07— *Ayyur deg yixef n tulmut. Tiririt : D afzim deg unyir n tmeṭṭut.*

– « Lune dans (EA) sommet de ormeau. »

– **Une lune sur la cime d'un ormeau = une broche sur le front d'une femme.**

08— *Azger-inu ademdi, ur itett, ur yeggan. Tiririt : D agu.*

– « Taureau-à moi “teinte imprécise”, ne il-manger (AI), ne il-dormir (AI). »

– **Mon taureau de couleur grise ne mange, ni ne dort = le brouillard**

09— *Azrem, yezzi-d i tyalaḡt. Tiririt : D acur (azrar).*

– « Serpent, il-faire le tour (P)-vers ici à petit talus. »

– **Un serpent se tourne sur un talus = un collier.**

10— *Aekkaz, ielleq lullu. Tiririt : D afus d umeqyas.*

– « Bâton, il-porter (P) joujou. »

– **Un bâton porte un joujou = un bras et un bracelet.**

11— *Aeqqa yeččur axxam. Tiririt : D taftilt.*

– « Grain il-remplir (P) (EL) maison. »

– **Un grain rempli toute une maison = une lampe.**

12— *Beddey nnig tzeqqa, sliy i ubeqqa. Tiririt : D ayerbal.*

– « Etre debout-je (P) dessus [de] (EA) salle, entendre-je (P) à (EA) gifle. »

– **Je me suis mis debout au-dessus de la salle, j’ai entendu une gifle = un tamis.**

13— *Beddey yef zzerb, deqqrey tiṭ-iw yer lyerb. A leḡeb a lmuḡayeb! A lfeṭṭa yulin yef ddheb ! Tiririt : D tamellalt.*

– « Debout-je sur clôture, jeter-je œil-à moi vers ouest. Quelle bizarrerie, quelles bizarres bizarreries ! Ô argent montant sur or ! »

– **Je me suis mis debout sur une clôture et j’ai regardé vers l’ouest. J’ai vu quelque chose d’extraordinaire : de l’argent couvre de l’or = un œuf.**

14— *Buṭraḥ, isenned yer lḥiḍ. Tiririt : D amezzuṭ.*

– « Plat (en argile), il-appuyer (P) vers mur. »

– **Un plat à cuire (du pain) s’est appuyé au mur = une oreille.**

15— *Caben yidurar ; mqellaent tesyar ; alyem, ileḥḥu s tlata (n) yiderren. Tiririt : D amyar.*

– « Blanchir-ils (P) (EA) montagnes ; disputer-elles (P) (EA) moulins ; chameau il-marcher (AI) avec trois (de) (EA) jambes. »

– **Les montagnes ont les cheveux blancs (sont devenus tout blancs) ; les moulins se disputent ; un chameau marche sur ses trois pieds = un vieillard.**

16— *Cciṭan bu rebea wallen. Tiririt : D tiqeffilt.*

– « Diable au quatre (EA) yeux. »

– **Un diable à quatre yeux = un bouton.**

17— *Ciṭ n čučču, ielleq lullu. Tiririt : D amezzuṭ.*

– « Peu de viande, il-suspendre (P) joujou. »

– **Un petit morceau de viande porte un joujou = une oreille.**

18— *Ccuca gar tacciwin, taḥellabt gar taymiwin. Tiririt : D tayaḍt.*

– « Mèche entre cornes, pot au lait entre cuisses. »

– **Une mèche entre les cornes, un ustensile à lait entre les cuisses = une chèvre.**

19— *ČČiy takufit, ur rwiṭ. Tiririt : D tamellalt.*

– « Manger-je (P) jarre, ne rassasier-je (P). »

– **J’ai mangé tout un silo et j’en veux encore = un œuf.**

20— *D aberkan am qeḍran, ineṭṭeḍ am cciṭan. Tiririt : D lbarut.*

– « Etre (EL) noir comme goudron, il-accrocher (AI) comme diable. »

– **Il est tout noir comme du goudron, il est adhésif comme Satan = la poudre.**

21— *D amellal am tmellalt, ur t-id-wwin tteḡḡar, ur yenzi deg temdinin. Tiririt : D adfel.*

– « Etre (EL) blanc comme (EA) œuf, ne il-vers ici-amener-ils (P) revendeurs, ne il-vendre (P) dans villes. »

– **Il est blanc comme un œuf [mais] il n’est pas disponible à la vente ni sur le marché, ni dans les villes = de la neige.**

22— *D amellal am uyefki, isett aman am usejmi. Tiririt : D arekti.*

– « Etre (EL) blanc come (EA) lait, il-boire (AI) (EL) eau comme (EA) bœuf. »

– **Il est tout blanc comme le lait et boit comme un bœuf = une pâte.**

23— *D amellal am yizimer, itess aman am uzger. Tiririt: D arekti.*

– « Etre (EL) blanc comme (EA) agneau, il-boire (AI) (EL) eau comme (EA) bœuf. »

– **Il est tout blanc comme un agneau et boit de l'eau comme un bœuf = une pâte.**

24— *Dani dani, yezzi-d akk i leḥwari. Tiririt: D aqjun.*

– « Doucement, doucement, il-tourner (P)-vers ici tous à quartiers. »

– **Il va doucement et fait le tour de toutes les maisons = un chien.**

25— *Ddaw tezgi, d lberquq ; ddaw lberquq, d lxenfec ; ddaw yixenfec, d iḥelqem ; ddaw yihilqem, d icelqem ; ddaw yicelqem, d lqiyama. Tiririt: D acekkuḥ d wallen ; anzaren ; iles ; taqejmurt d ueebbuḍ.*

– « Sous (EA) forêt, être prunes ; sous prunes, être museau (?) ; sous (EA) museau (?), être (EL) goulot (?) ; sous (EA) goulot, être (EL) babines ; sous (EA) babines, être l'au-delà. »

– **En dessous de la forêt, il y a des prunes ; en dessous des prunes, il y a un nez ; sous le nez, il y a un goulot ; sous le goulot, il y a des babines ; sous les babines, il y a l'au-delà (?) = les cheveux, les yeux, les narines, la langue, bûche (?), et l'estomac.**

26— *D iḥlalaḍen, d iblalaḍen, ulac tamurt ur wwiḍen. Tiririt: D idrimen.*

– « Etre (EL) nombreux, être plats, il n'ya pas (EL) pays ne arriver-ils (P). »

– **Ils sont trop nombreux, durs comme des pierres et se trouvent partout dans le monde = de l'argent.**

27— *D tazeggayt am lmesda, fru-tt-id ney kker syin. Tiririt: D taṭumaṭict.*

– Etre rouge comme lmesda¹¹¹, trouver-elle-vers ici ou lever de là.

– **Elle est rouge comme ? Donnes-en la solution ou alors dégages ! = une tomate.**

28— *D tuɛwijt, d tukwijt, teḡḡa-d i tt-yifen. Tiririt: D tajnant.*

– « Etre déformer, être tukwijt¹¹², elle-laisser (P)-vers ici ce qui elle-mieux. »

– **Elle est malformée et ?, elle a donné naissance à meilleure qu'elle = une vigne.**

29— *Hufi, yeččur akufi. Tiririt: D awriḍ.*

– « Hufi, il-remplir (P) jarre. »

– **Hufi a occupé tout un silo = un pet.**

30— *Ibedd deg tizi, ibra-d i yimezran-ines. Tiririt: D adles.*

– « Il-debout (P) sur col, il-lâcher (P) à (EA) chevelure-ses. »

– **Debout sur un col, il déroule ses cheveux = le diss.**

31— *Ibedd deg tizi, yessawal: « A zizi ! ». Tiririt: D ayaziḍ.*

– « Il-debout (P) sur col, il-appeler (AI) : « Eh, mon cousin ! ». »

– **Debout sur un col, il appelle : Cousin ! = un coq.**

32— *Ibedd ɣefssur, yeyɣar : « A Mensur ! ». Tiririt: D yaziḍ.*

– « Il-debout (P) sur mur, il-appel (AI) : « Ô Mensour ! ». »

– **Debout sur une muraille, il appelle : « Mansour ! » = un coq.**

¹¹¹ Le mot *lmesda*, que nous ne connaissons pas, n'existe ni dans le dictionnaire de Dallet (1982) ni dans *Issin* de Bouamara (2010).

¹¹² Idem pour *tukwijt*.

33— *Ibedd yef tizi, iḍac. Tírirít: D abelluḍ.*

– « Il-debout (P) sur col, iḍac¹¹³. »

– **Debout sur un col et ? = un gland.**

34— *Iḍeyyer-itt yer yigenni d tamellalt; tuyal-d yer lqæa d tawrayt. Tírirít: D tamellalt.*

– « Il-jeter (P)-elle vers (EA) ciel être (EL) blanche ; elle-retourner (P)-vers ici vers terre être (EL) jaune. »

– **Lorsqu’il l’a lancée en l’air, elle était toute blanche, en retombant, elle devient toute jaune = un œuf.**

35— *Icebbeḥ, irebbeḥ, imekken iman-is i dewæessu. Tírirít: D igirru.*

– « Il-faire beau (P), il-franchir le pas (P), il-exposer (P) sois-à lui à malédiction. »

– **Il s’est fait une beauté puis il a fait un pas en avant, au final il s’est fait avoir = une cigarette.**

36— *Ifer lwerq, yemger deg temda yeḥeq, ur t-izerr ḥedd, ḥaca agellid lxaleq. Tírirít: D llufan deg tæbbuḍt n tmeṭṭut.*

– « Feuille végétale, il-maitre (p) dans (EA) mare il-disparaitre (P), ne lui-il-voir (AI) personne sauf Dieu créateur. »

– **Une feuille de végétal s’est noyé dans une mare et a disparu : personne ne l’a aperçue, seul Dieu Le Créateur sait où il en est = un petit dans le ventre d’une femme.**

37— *Ijreḥ, yettaḥ. Tírirít: D asafu.*

– « Il-blessé (P), il-approcher (AI). »

– **Même blessé, il est en mouvement = un tison.**

¹¹³ Le verbe *iḍac*, on n’a pas pu le traduire, il n’existe ni dans le Dallet ni dans *Issin*.

44— *Jebdey-d amrar, yenhez udrar. Tiririt : D tara akked teksayt.*

– « Tirer-je (P)-vers ici (EL) corde, il-trembler (P) (EA) montagne. »

– **J’ai tiré sur une corde et une montagne a tremblé = une citrouille.**

45— *Jeddi, yexneq setti. Tiririt : D ajgu.*

– « Grand-père, il-étrangler (P) grand-mère. »

– **Mon grand-père étrangle ma grand-mère = une poutre.**

46— *ldiy-d tawwurt, banen-d yizamaren. Tiririt : D u glan.*

– Ouvrir-je (P)-vers ici (EL) porte, paraître-ils (P)-vers ici (EA) agneaux.

– **J’ai ouvert la porte, j’ai aperçu des agneaux = les dents.**

47— *Leswar-is d iħcayciyen ; taddart d tazeggayt ; wid i tt-izedyen d iberkanen. Tiririt : D tadellaet.*

– « Murs-à elle être verts ; village être rouge ; ceux qui elle-habiter (participe) être noirs. »

– **Ses murs sont verts ; le village est rouge ; ses habitants sont noirs = une pastèque.**

48— *Lğameε ur neei tawwurt. Tiririt : D tamellalt.*

– « Mosquée n’avoir (participe) (EL) porte. »

– **Une mosquée qui n’a pas d’ouverture = un œuf.**

49— *Lqedd annect n lbunya, arraw-is eddan meyya. Tiririt : D taremmant.*

– « Hauteur équivalent de poing, enfants-à elle dépasser-ils (P) cent. »

– **Il a la hauteur d’un poing, mais il a plus d’une centaine d’enfants = une grenade.**

50— *Lqedd annect n udebbuz, leṣyaḍ iyleb agenduz. Tiririt: D agrud mi ara yettēyyid.*

– « Hauteur équivalent de (EA) pouce, cris il-plus fort (P) veau. »

– **Il a la hauteur d'un pouce, mais il vocifère plus qu'un petit veau = un petit garçon quand il crie.**

51— *Lqers n waḍu, zznad n uyerrus ; wwtey-t yer lqaεa ; yuḡal-d s axenfuc. Tiririt: D urḍan.*

– « Vitesse de (EA) vent ; détente de (EA) “vieille peau”, frapper-je (P)-lui au terre, il revenir (P)-vers ici à nez. »

– **Il est rapide comme le vent, a une détente telle une arme, lorsque je l'ai jeté par terre, il me saute à la figure (au nez) = des pets.**

52— *Lukan yettebdad, ad yaweḍ yer yigenni ; lukan izerr, ad d-yini win iεeddan ; lukan ihedder, ad d-yini dacu i d-nnan. Tiririt : D abrid.*

– « Si il- se mettre debout (AI), non réel/ il-atteindre (A) à (EA) ciel ; si il-voir (AI), non réel/ vers ici-il-dire (A) celui passer (participe) ; si il-parler (AI), non réel/ ver ici- il-dire (A) quoi vers ici-dire-ils (P). »

– **S'il était capable de se mettre debout, il atteindrait le ciel ; s'il était capable de voir, il dénoncerait qui a emprunté le chemin ; s'il était capable de parler, il raconterait ce qui a été dit = la route.**

53— *Ma yedder, yerba igran ; ma yemmut, yegla iberdan. Tiririt: D azger.*

– « Si il-vivre (P), il-couvrir (P) (EL) champs ; si il-mourir (P), il-prendre (P) (EL) chemins. »

– **De son vivant, il couvre les champs ; une fois mort, il prend avec lui les chemins (?) = un bœuf.**

54— *Mellul herres, Zeggay helles, Targa tenğer, lebher yettes. Tiririt: D tuymas, iles, tagerjunt d usebbudt.*

– « Blanc triturer, rouge saisir, rigole elle-tracer (P), mer il-dormir (P). »

– **Le blanc triture, le rouge saisit, l'eau suit son cours, la mer dort = les dents, la langue, la trachée, le ventre.**

55— *Mi ara ylin, ylin akken ; mi ara bedden, bedden akken. Tiririt: D rrebg n lmal.*

– « Quand non réel/tomber-ils (P), tomber-ils (P) ensemble ; quand non réel/lever-ils (P), lever-ils (P) ensemble.

– **Quand ils tombent, ils tombent tous ensemble ; quand ils se lèvent, ils se lèvent tous ensemble = entraves (menotte) aux pieds des animaux**

56— *Mi tt-zriy, teğeb-iyi ; mi tt-ṭṭfey, teqreḥ-iyi. Tiririt : D takermust.*

– « Quand elle-voire-je (P), elle-plaire (P)- à moi ; Quand elle-attraper-je (P), elle-faire mal- à moi. »

– **Quand je l'ai vue, j'ai été ravi ; quand je l'ai prise, elle m'a fait mal = figue de barbarie.**

57— *Mugrey-d yemma jida, nniy-as : « anda akka ? », tenna-yi-d : « yer laxert ad d-uyaley. » Tiririt : D zerrica.*

– « Rencontrer-je (P)-vers ici mère vieille, dire-je (P)-à elle : « où ainsi ? », elle-dire (P)-à moi –vers ici : « vers l'au-delà non réel/ vers ici-revenir-je (A) ». »

– **J'ai croisé Grand-mère et lui ai demandé : « Où vas-tu ? » Elle me répond : « Je vais visiter l'au-delà et reviendrai. » = les semences.**

58— *Mugrey-d baba amyar, nniy-as: « s anda akka tattedduḍ ? ». Yenna-yi : « Fer tmerzi n uqerruy-iw. » Tiririt: D afdis.*

– « Rencontrer-je (P)-vers ici grand père, dire-je (P)-à lui : « où comme ça tu-marcher (AI) ? ». Il-dire (P)-à moi : « vers la casse de (EA) tête-ma ». »

– **J’ai croisé Grand-père et lui ai dit : « Où vas-tu ? ». Il me répond : « Je me casserai la tête » = une massue.**

59— *Nniy-asant : « S anda akka? » Nnant-iyi : « Ter laxert, ad d-nuyal ». Tíííííí : D timžin.*

– « Dire-je (P)-à elles : « Où comme ça ? » Dire-elles (P)-à moi : « Vers l’au-delà, non réel vers ici-nous-retourner (A) ». »

– **Je leur demande : « Où allez-vous ? » Elles me répondent : « Nous allons voir l’au-delà et reviendrons » = grains d’orge.**

60— *Qasey tardast, ur tewwiḍ tardast ; neğğrey sin n lelwaḥ, rniy tamehrazt. Tíííííí : D aeeqqa ubelluḍ.*

– « Mesurer-je (P) (EL) empan, ne elle-atteindre (P) (EL) empan ; tailler-je (P) deux (de) planches, ajouter-je (P) mortier. »

– **J’ai mesuré à l’aide d’un empan mais elle n’a pas la longueur d’un empan ; j’ai façonné deux volets et un mortier (à pilon) = un gland.**

61— *Rebea, kefnen-tt ; sin, meḍlen-tt ; yiwen, isekfel-itt-id. Tíííííí : D cemma.*

– « Quatre, ensevelir-ils (P)-elle ; deux, enterrer-ils (P)-elle ; un, il-déterrer (P)-elle-vers ici. »

– **A quatre, ils l’ont couverte d’un linceul ; à deux, ils l’ont enterrée, mais un seul l’a exhumée = prise de tabac à chiquer.**

62— *S ufella tecbeḥ, s daxel teqbeḥ. Tíííííí : D tifelfelt.*

– « Au-dessus elle-être charmante (P) ; au dessous elle-être méchante (P). »

– **De par son aspect extérieur, elle paraît polie mais au fond d’elle, elle est grossière = un piment.**

63— *S ufella yecbeḥ, s daxel yeqbeḥ. Tiririt: D ttmer.*

– « Au-dessus il-être charmant (P), au dessous il-être méchant (P). »

– **De par son aspect extérieur, il paraît beau mais au fond de lui, il est grossier** = les dattes.

64— *Sin ḥaḥ, wis tlata d lqerrah, wayeḍ yeqqar : « sak sak ». Tiririt: D azetṭa.*

– « Deux cris, le troisième être violant, l'autre il-dire (AI) : « sak, sak ». »

– **Les deux premiers poussent des cris, le troisième bat, le suivant dit : « sak sak » = le métier à tisser.**

65— *Sin lbizan yeḥ ssur, tissit-nsen deg lebḥur. Tiririt: D aggur akked tziri.*

– « Deux aigles sur mur, boisson-leurs dans mers. »

– **Deux aigles sur un mur se rafraichissent dans les mers = la lune et le clair de lune.**

66— *Sin n waklan, begsen s yiwet n tyeggadt. Tiririt: D tassilt d tseksut.*

– « Deux de (EA) esclaves, cintrer-ils (P) avec une de (EA) ceinture. »

– **Deux esclaves ont mis une seule et même ceinture = la marmite et la couscoussière.**

67— *Sin wakniwen, cudden s yiwen wagus. Tiririt: D azemmur.*

– « Deux jumeaux, attacher-ils (P) avec une seule ceinture. »

– **Deux jumeaux sont attachés avec une seule et même ceinture = les olives.**

68— *Sin watmaten, ttemyexbacen. Tiririt: D iqerdacen.*

– Deux (EA) frères, ils-griffer (AI) mutuellement. »

– **Deux frères s'agrippent l'un à l'autre = les cardes.**

69— *Snat taklatin, sdaxel n tekwatan. Tiririt: D allen.*

– « Deux esclaves, à l'intérieur de (EA) cavités. »

– **Deux femmes esclaves sont logées dans des cavités = les yeux.**

70— *Snat tbeslin, ɛllqent ɣer yiwet tagust. Tiririt: D iqellalen d ubbuc.*

– « Deux (EA) oignons, suspendre-elles (P) à un piquet. »

– **Deux oignons sont suspendus à un même support = les couilles et la verge.**

71— *S ufella d lluh, s wadda d lluh, sdaxel d rruḥ. Tiririt: D ifker.*

– « Au-dessus être plancher, au-dessous être plancher, au-dedans être âme. »

– **Au dessus, il est fait de bois, en dessous, il est fait de bois, à l'intérieur, il y a une âme = une tortue.**

72— *Tabaqit lbaqeyya ideg ččan rbeemeyya, tuyal-d akken tella. Tiririt: D tala.*

– « Plat éternel dans-lequel manger-ils (P) quatre-cent, elle-devenir (P)-vers ici comme elle-être (P). »

– **Le plat éternel dans lequel quatre cents âmes ont mangé est malgré tout resté intacte = une fontaine.**

73— *Tabuqalt-iw n lfeṭṭa, tɛelleq ɣer tseṭṭa. Tiririt: D tifiṛest/taremmant.*

– « Amphore-à moi d'argent, elle-accrocher (P) au (EA) branche. »

– **Mon amphore d'argent est accrochée à une branche d'arbre = une poire/une grenade.**

74— *Taculliḍt-iw n zsetran, tuy-d akk iyezran. Tiririt: D tiziri.*

– Sachet-à moi de thym, elle-parcourir (P)-vers ici tous (EL) ravins. »

– **Mon sac à thym a parcouru tous les ravins = le clair de lune.**

75— *Taddart tella, lhess ulac ; lmut tella, tamdelt ulac. Tiririt: D ibeεεac.*

– « Village elle-existe (P), bruit il n’y en a pas ; la mort elle-existe (P), funérailles il n’y en a pas. »

– **Le village existe bel et bien, mais pas âme qui respire ; la mort existe bel et bien, mais pas de funérailles = les insectes.**

76— *Taεekkazt n Belεbbas, tleħhu deg yiđ deg wass. Tiririt: D asif.*

– « Bâtonnet de Belabes, elle-marcher (AI) dans (EA) nuit et (EA) jour. »

– **La canne de Belabes qui marche jour et nuit = une rivière.**

77— *Taεekkazt n uskerçi, yentan deg lqaea ur terki. Tiririt: D azrem.*

– « Bâtonnet de (EA) asperge (?), percer (participe) dans terre ne elle-pourrir (P). »

– **La canne d’asperge (?) est plantée en terre mais ne pourrait pas = un serpent.**

78— *Taewint i wumi zzint tqeccađin. Tiririt: D tiđ.*

– « Source à laquelle entourer-elles (P) (EA) brindilles. »

– **Une source d’eau est entourée de brindilles = un œil.**

79— *Tagertilt n lmerđan iyef ur tezzin yizan. Tiririt: D lkanun.*

– « natte de corail sur-laquelle ne tourner-ils (AI) (EA) mouches. »

– **Une natte de corail que les mouchent n’abordent pas = un foyer (l’âtre).**

80— *Tagertilt-iw n neħhas, ur tettruz, ur tettnefdas. Tiririt: D igenni.*

– « Natte-à moi de bronze, ne elle-casser (AI), ne elle-plier (AI). »

– **Ma natte de cuivre ne se brise, ni se plie = le ciel.**

81— *Taqerrumt ur nesɛi izuran. Tiririt : D izzan.*

– « Bûche ne avoir (participe) (EL) racines. »

– **Une bûche qui n’a pas de racines = les excréments.**

82— *Tazdayt-iw n lmerġan iyef ur ttrusen yizan. Tiririt : D lkanun.*

– « Dattier-à moi de corail sur-laquelle ne poser-ils (AI) (EA) mouches. »

– **Mon dattier de corail sur lequel les mouches ne se posent pas = un foyer (âtre)**

83— *Tedda nnig leħcawec, ur tesxerwec. Tiririt : D tiziri.*

– « Elle-marcher (P) dessus herbes, ne elle-faire du bruit (P).

– **Elle marche sur les herbes mais sans faire de bruit = le clair de lune.**

84— *Tegrareb tezgi ad d-tsew. Tiririt : D inisi.*

– « Elle-dégringoler (P) (EA) forêt non réel/vers-ici-elle-boire (A). »

– **Une forêt a dégringolée jusqu’en bas pour se rafraîchir = un hérisson.**

85— *Tellec a bu ternic, yewwet argaz yesqummec-it. Tiririt : D asennan.*

– « *Tellec a bu ternic*, il-frapper (P) (EL) homme il-accroupir (P)-lui. »

– « ***Tellec a bu ternic* » a battu un homme et l’a mis à genoux = une épine.**

86— *Tesea u tesein d arraw-is, tdel-iten akk s ubernus-is. Tiririt : D taremmant.*

– « Quatre-vingt-dix-neuf être enfants-à elle, elle-couvrir (P)-eux tous avec (EA) burnous-à elle. »

– **Avec son burnous, elle couvre ses 99 enfants = une grenade.**

87— *Tidegt-iw timerdidegt, iqzaz ddaw-s. Tiririt: D axxam.*

– « Lentisque-à moi lentisquée (?), poussins dessous-elle. »

– **Mon lentisque lentisquée (?) qui couve ses chiots (?) = une maison.**

88— *Tiyetṭen-iw tiberkanin, ksant deg yiger amellal. Tiririt: D lektiba taberkant yef tewriqt tamellalt.*

– « Chèvres-à moi (EL) noirs, pâître-elles (P) dans (EA) champs (EL) blanc. »

– **Mes chèvres noires qui paissent dans un champ blanc = écriture noire sur une feuille blanche.**

89— *Tkernenni, tbernenni, terra ixef-is s igenni. Tiririt: D takrmust.*

– « Elle-rondir (P), elle-grossir (P), elle-tourner (P) (EL) tête-sa vers ciel. »

– **Rondelette, grassouillette, elle fixe des yeux le ciel = une figue de Barbarie.**

91— *Tleḥḥu, tfesser ticetṭidin. Tiririt: D tafunast.*

– « Elle-marcher (AI), elle- étaler (AI) (EL) linges. »

– **Elle étale des linges en marchant = une vache.**

92— *Tleḥḥu, tsewway tiyriḥin. Tiririt: D tafunast.*

– « Elle-marcher (AI), elle- cuisiner (AI) (EL) crêpes. »

– **Elle fait cuire des crêpes en marchant = une vache.**

93— *Tleḥḥu, ur teskerwic. Tiririt: D tiziri.*

– « Elle-marcher (AI), ne elle-faire de bruit (AI). »

– **Elle marche sans faire de bruit = le clair de la lune.**

94— *Ttalint icerfan, ur zeggrent i waman. Tiririt: D tiwedfin.*

– « Grimper-elles (AI) (EL) ravins, ne traverser-elles (AI) à (EA) eau. »

– **Elles grimpent bel et bien les talus mais elles ne peuvent traverser les eaux = les fourmis.**

95— *Ttalint icerfan, ur zeggrent i yiyezran. Tiririt: D tiwedfin.*

– « Monter-elles (AI) ravins, ne traverser-elles (AI) à torrents.

– **Elles grimpent bien et bien les talus mais elles ne peuvent traverser les ravins = des fourmis.**

96— *Tuyal yef wudem, ur tenyil. Tiririt: D tamazzagt n tfunast.*

– « Elle-tourner (P) sur (EA) visage, ne elle-déverser (P). »

– **Elle s'est mise à plat ventre sans se déverser = la mamelle d'une vache.**

97— *Ṭṭfey-d lkemc n yibawen, ddmey akk Igawawen. Tiririt: D itran.*

– « Tenir-je (P)-vers ici poigné de (EA) fèves, prendre-je (P) tous Igaouaouen. »

– **J'ai mis dans la main un échantillon de fèves, j'ai pris tous les Igaouaouen = les étoiles.**

98— *Ṭṭir rayeḥ, bu sebea leḡnayeḥ, yekcem taeezzult, yeḡḡa-d nnwayeḥ. Tiririt: D amger.*

– « Oiseau partant, aux sept ailes, il-entrer (P) (EL) champ (petit et réservé), il-laisser-vers ici blessures(?). »

– **Un oiseau voyageur aux sept ailes entre dans un petit champ clôturé et y a laissé des plaies = une faucille.**

99— *Ṭṭir ur nessi afriwen, timersit yef wanzaren. Tiririt: D urdan.*

– « Oiseau ne avoir (participe) (EL) ailes, descente sur (EA) narines.

– **Un oiseau non ailé attérit sur son nez (à plate couture) = les pets.**

100— *Wa yef wudem, wa tinegnit. Tiririt : D lqermud.*

– « Celui-là sur (EA) visage, celui-là sur dos. »

– **Le premier est à plat ventre, le second sur le dos = la tuile.**

101— *Wwđent ar yiyzer, ssetħant. Tiririt : D sebbad.*

– « Arriver-elles (P) au (EA) ravin, avoir-elles honte (P). »

– **Une fois arrivées devant le ravin, elles ont changé de couleur = les chaussures.**

102— *Wwiy-d tacekkart n rrsas, ma wwiy-tt-id ur s-zmirey ara, ma ġġiy-tt d ddnuh. Tiririt : D remđan.*

– « Amener-je (P)-vers ici (EL) sac de balles, si porter-je (P)-elle-vers ici ne à elle-pouvoir-je pas (P), si laisser-je (P)-elle être pécher sur-moi. »

– **J’ai croisé un sac de balles : si je le portais, ce serait pour moi un fardeau, mais si je le laissais là où il était, ce serait un grand péché = le carême.**

103— *Xemsa i iquddem uqermađ. Tiririt : D tifednin.*

– « Cinq qui il-suivre (P) (EA) morceau. »

– **Cinq poursuivis par un morceau = les orteils.**

104— *Yebges, yexnunnes. Tiririt : D imesleħ*

– « Il-ceinturer (P), il-souiller (P). »

– **Il s’est mis une ceinture autour de la taille et s’est souillé = un petit ballai.**

105— *yedder ixebbec, yemmut ixebbec. Tiririt : D anajel.*

– « Il-vivre (P) il-griffer (AI), il-décider (P) il-griffer (AI). »

– **Il est agrippant qu’il soit mort ou vivant = la ronce.**

106— *Yelli-s ugellid yef ttaq, tettak ifelfel d aħerraq. Tiririt : D tiyirdmt*

– « Fille-sa (EA) roi sur fenêtre, elle-donner (AI) (EL) piment être piquant. »

– **La fille du roi au bord de la fenêtre sert du piment piquant = un scorpion.**

107— *Yemma jida taneekakuft, mi teffey tedra taluft. Tiririt : D tanegħelt.*

– « Grand-mère toute-percluse, quand elle-sortir (P) elle-passer (P) (EL) chose. »

– **Grand-mère toute percluse, dès qu'elle sort, il se passe un malheur = un fusil.**

108— *Yemma, temmut ilindi ; nekk luley-d aseggas-a. Tiririt : D taxsayt/taga.*

– « Maman elle-décider (P) année passé, Moi naitre-je (P)-vers ici année-cette. »

– **Ma mère est décédée l'année passée ; moi, je suis né cette année = une courge/ de l'artichaut.**

109— *Yemmut lmeyyet, nemdel-it ; iruh ttabib, inğee-it ; yekker-d yur-s, ixneq-it. Tiririt : D afrux deg tqeffet.*

– « Il-mourir (P) le mort, nous-enterrer (P)-lui. Il-venir (P) médecin, il-piquer (P)-lui. Il-lever (P)-vers ici, il-étrangler (P)-lui. »

– **Il était mort et enterré quand un médecin est venu le taquiner, il s'est levé et l'a pris au cou = un oiseau dans un piège.**

110— *Yesea aqemmuc, ur yesei tuymas ; yesea ifassen, ur yesei idudan ; yesea aeebbud, ur yesei izerman. Tiririt : D akufi/acbayli.*

– « Il-avoir (P) (EL) bouche, ne il-avoir (P) (EL) dents ; il-avoir (P) (EL) mains, ne il-avoir (P) (EL) doigts ; il-avoir (P) (EL) ventre, ne il-avoir (P) (EL) intestins. »

– **Il a une bouche sans dents, il a des mains sans doigts, il a un ventre sans intestins = une jarre.**

111— *Yesɛa imi, yesɛa ibelmi, yesɛa sin. Tiririt : D aɛebbud.*

– « Il-avoir (P) (EL) bouche, il-avoir (P) (EL) gorge ?, il-avoir (P) deux. »

– **Il a une ouverture, il en a une autre plus grande et il a en deux autres = un ventre.**

112— *Yesɛa timencarin, ur gezzment ara ; yesɛa rruḥ, ur ihedder ara ; yesɛa afriwen, ur yettferfir ara. Tiririt : D abziz.*

– « Il-avoir (P) (EL) scies, ne couper-elles (AI) pas ; il-avoir (P) âme, ne il-parler (AI) pas ; il-avoir (P) (EL) ailes, ne il-voler (AI) pas. »

– **Il a des scies qui ne tranchent pas, il a une âme mais ne parle pas, il a des ailes mais ne vole pas = une sauterelle.**

113— *Yeṭṭili-d, ur d-ikeččem. Tiririt : D lqermud.*

– « Il-regarder (AI)-vers ici, ne vers ici-il-entrer (AI). »

– **Il fixe des yeux sans pouvoir entrer = la tuile.**

114— *Yettlal-d d acebḥan, yettimyur d adal, yettemmat d aberkan. Tiririt : D azemmur.*

– « Il-naitre (AI)-vers ici être (EL) blanc, il-grandir (AI) être (EL) vert, il-mourir (AI) être (EL) noir.

– **Il naît tout blanc, il vit tout vert, il meurt noir = l'olive.**

115— *Yettlal-d s wacciwen, ittemmat s wacciwen. Tiririt : D ayyur.*

– « Il-naitre (AI)-vers avec (EA) cornes, il-mourir (AI) avec (EA) cornes. »

– **Il naît avec des cornes, il meurt avec des cornes = la lune.**

116— *Yeyli yitbir yer lbir ; ma nekkes-it-id, ur as-nezmir ; ma neğğa-t, itbeε-ay lhir. Tiririt : D lmerhum.*

– « Il-tomber (P) (EA) pigeon vers puits ; si nous-remonter (P)- lui- vers ici, ne à lui-nous-pouvoir (P) ; si nous-laisser (P)-lui, il-suivre (P)-nous inquiétude. »

– **Un pigeon a chu dans un puits ; si on essayait de le remonter, on serait à bout de force ; si on le laissait là où il était, le remord ne nous quitterait pas = un mort.**

117— *Yusa-d d inebgi, ur yesei tuymas. Tiririt : D lțufan.*

– « Il-venir (P)-vers ici être (EL) invité, ne il-avoir (P) (EL) dents. »

– **Il s’est présenté come un invité, il n’a pas de dents = un bébé (nouveau né).**

118— *Zliy azger deg wasif, Wwiγ-d aglim d tasa, ggiγ-n iγsan d lērsa. Tiririt : D azemmur, zzit.*

– « Egorger-je (P) (EL) bœuf dans (EA) rivière. Amener-je (P)-vers ici (EL) peau et fois, laisser-je (P)-vers là-bas (EL) os être colonne. »

– **J’ai immolé un bœuf dans une rivière, j’ai pris avec moi la peau et le foie et laissé sur place tous les os sous forme d’un gros tas = les olives, l’huile d’olives.**

119— *Zziγ-d i udrar, ufiγ-d agersal. Tiririt : D imezzuyen.*

– « Tourner-je (P)-vers ici à (EA) montagne, trouver-je (P)-vers ici (EL) champignon. »

– **J’ai fait le tour d’une montagne et trouvé un champignon = les oreilles.**

120— *Zziγ-tt d ulac, temyi-d d acciwen uqelwac. Tiririt : D lleft.*

– « Planter-je (P)-elle être rien, elle-pousser (P)-vers ici être (EL) cornes (EA) bouc. »

– **Je l’ai planté toute petite, elle a poussé en cornes de bouc = des navets.**

TABLE DES MATIERES

Résumés-----	2
Dédicaces-----	4
Remerciements-----	5
Liste des abréviations-----	6
Sommaire-----	7
INTRODUCTION GENERALE -----	8
Etat des lieux -----	10
Problématique-----	12
Hypothèses-----	15
Eléments de méthodologie-----	17
CHAPITRE I : Oralité et littérature orale kabyle -----	21

Introduction-----	22
I.1. De l'oralité en général-----	22
I.1.1. La tradition orale-----	22
I.1.2. Le folklore-----	23
I.1.3. La littérature orale-----	23
I.2. Opposition : oralité / écriture-----	23
I.3. Types d'oralité-----	25
I.3.1. Une oralité primaire/pure-----	25
I.3.2. Une oralité coexistant avec l'écriture-----	25
I.3.3. Une oralité mécaniquement médiatisée-----	25
I.4. Le style oral/le style parlé-----	25
I.5. La performance-----	27
I.6. La variabilité-----	27
I.7. De la littérature orale kabyle-----	28
I.7.1. Question de terminologie-----	28
I.7.2. Eléments de définitions-----	29
I.7.3. Configuration de la littérature orale kabyle-----	32
I.7.3.1. Selon Basset-----	33
I.7.3.2. Selon Bounfour et Galand Pernet-----	34
I.7.3.3. Selon Lacoste-Dujardin-----	35
I.7.3.3.1. La littérature en prose-----	35
I.7.3.3.2. La littérature versifiée-----	35
I.7.3.4. Selon Ameziane-----	36
I.7.3.4.1. La poésie-----	36
I.7.3.4.2. Le conte-----	37
I.7.3.4.3. Le proverbe-----	37
I.7.3.4.4. La devinette-----	37

I.7.3.5. Selon Bouamara-----	38
I.7.3.5.1. La littérature orale directe (traditionnelle) -----	39
I.7.3.5.1.1. Les genres narratifs-----	40
I.7.3.5.1.2. Les genres poétiques-----	40
I.7.3.5.1.3. Les genres dits “mineurs”-----	40
I.7.3.5.2. La littérature orale médiatisée-----	40
I.7.3.5.3. La littérature orale transcrite-----	40
Conclusion-----	42
CHAPITRE II : Critères définitoires du genre énigmes-devinettes kabyles-----	43
Introduction-----	44
II.1. Dénomination-----	45
II.1.1. Dans la langue française-----	45
II.1.2. Dans les autres “dialectes” amazighes-----	46
II.1.3. En kabyle-----	47
II.2. Définition des énigmes-devinettes kabyles : regard critique -----	57
II.2.1. Définition de Basset-----	58
II.2.2. Définition de Bentolila-----	59
II.3. Critères définitoires du genre-----	60
II.3.1. Critères extratextuels-----	61
II.3.1.1. Mode d’exécution du texte-----	61
II.3.1.2. Conditions d’énonciation-----	62
II.3.1.3. La nature de l’énonciation-----	64
II.3.1.4. Le statut social de l’énonciateur-----	67
II.3.1.5. Les fonctions sociales du genre-----	68
II.3.2. Critères intratextuels-----	69
II.3.2.1. Structure externe-----	70
II.3.2.2. Structure interne-----	71
II.3.2.3. La thématique -----	74
II.3.2.4. La rhétorique -----	80
II.3.2.4.1. Les écarts de type phonique-----	81
II.3.2.4.2. Les écarts de type sémantique-----	85
II.3.2.5. Le lexique -----	89
II.3.2.6. La variation -----	91
II.3.2.7. La modalité d’énonciation-----	93
Conclusion-----	94
CHAPITRE III : Typologies des énigmes-devinettes kabyles-----	96
Introduction-----	97
III. Typologies des énigmes-devinettes-----	97
III.1. Les types textuels-----	97
III.1.1. Enigmes-devinettes description-----	99
III.1.1.1. Quelques caractéristiques du type descriptif-----	100

III.1.1.2. La structure descriptive-----	101
III.1.1.3 Les éléments linguistiques réccurents dans la description-----	102
III.1.1.3.1. L’adjectif-----	102
III.1.1.3.2. Le verbe d’état-----	105
III.1.1.3.3. Le présentatif “d”-----	106
III.1.1.3.4. Le complément de nom-----	107
III.1.1.3.5. Les indicateurs de lieu-----	108
III.1.2. Enigmes-devinettes narration-----	109
III.1.2.1. La structure narrative-----	109
III.1.2.2. Les éléments linguistiques réccurents dans la narration-----	110
III.1.2.2.1. Les formes verbales-----	110
III.1.2.2.2. Les indices de personnes-----	111
III.1.2.2.3. Le dialogue-----	111
III.1.2.2.4. Le discours direct-----	112
III.2. De la typologie syntaxique des énigmes-devinettes-----	113
III.2.1. Enigmes-devinettes à un seul énoncé-----	114
III.2.1.1. Enoncé verbal simple-----	114
III.2.1.1.1. Enoncé verbal simple ordinaire-----	115
III.2.1.1.2. Enoncé verbal simple avec thématiation-----	115
III.2.1. 2.Enoncé verbal complexe-----	116
III.2.1.2.1. Proposition subordonnée juxtaposée-----	117
III.2.1.2.2. Proposition subordonnée juxtaposé avec thématiation-----	117
III.2.1.2.3. Propositon circonstentielle avec thématiation-----	117
III.2.2. Enigmes-devinettes à deux énoncés-----	118
III.2.2.1. Coordination par juxtaposition de deux énoncés simples-----	118
III.2.2.1.1. Enoncé verbal — Enoncé verbal-----	118
III.2.2.1.2. Enoncé verbal avec thématiation — Enoncé verbal-----	119
III.2.2.1.3. Enoncé verbal avec thématiation — Enoncé verbal avec thématiation-----	120
III.2.2.1.4. Enoncé nominal — Enoncé verbal-----	120
III.2.2.1.5. Enoncé nominal — Enoncé verbal complexe-----	120
III.2.2.1.6. Enoncé nominal avec thématiation — Enoncé Verbal	120
III.2.2.2. Coordination par juxtaposition d’énoncés complexe-----	120
III.2.3. Enigmes-devinettes à trois énoncés-----	121
III.2.3.1. Coordination par juxtaposition d’énoncés “simple”-----	121
III.2.3.1.1. Enoncés verbaux simple-----	121
III.2.3.1.1.1. Enoncés verbaux simples ordinaires-----	121
III.2.3.1.1.2. Enoncés verbaux simples avec thématiation-----	122
III.2.3.1.2. Enoncés nominaux simples ordinaires-----	122
III.2.3.1.3. Enoncés nominaux simples avec thématiation-----	122
III.2.3.1.4. Enoncés verbaux et nominaux, siples ou complexes-----	122
III.2.3.2. Coordination par juxtaposition d’énoncés “complexes”-----	123
III.2.3.2.1. Proposition subordonnée juxtaposée-----	123

III.2.3.2.2. Proposition circonstancielle -----	123
III.2.4. Enigmes-devinettes à cinq énoncés-----	123
III.2.5. Énoncés elliptiques-----	124
Conclusion-----	126
CONCLUSION GENERALE -----	128
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	132
ANNEXE -----	138
Corpus-----	139
TABLE DES MATIERES -----	161